

**SITES NATURA 2000**

MONTAGNE DES ALDUDES FR7200756

VALLÉE DE LA NIVE DES ALDUDES, COL DE LINDUX FR7212012

# Deuxième partie

## Diagnostics socioéconomiques



# Sommaire

▶ Introduction	30
▶ Données générales	32
<i>Diagnostics socioéconomiques</i>	
▶ Activité agricole et pastorale	35
▶ Forêt et activité sylvicole	73
▶ Chasse et activité cynégétique	87
▶ Tourisme et activités de loisirs	102
▶ Inventaire des richesses patrimoniales	111

## ► Introduction

### Rappel méthodologique

Ces diagnostics socioéconomiques sont une étape importante dans le travail d'élaboration des documents d'objectifs des deux sites Natura 2000 Montagne des Aldudes FR7200756, Vallée de la Nive des Aldudes, Col de Lindux FR7212012.

Le site d'importance communautaire (SIC) Montagne des Aldudes, d'une surface estimée à 19 500 ha est véritablement localisé en amont de Saint Etienne de Baïgorri et recouvre l'ensemble de la vallée des Aldudes jusqu'à la frontière, à l'exception du réseau hydrographique principal (site FR7200786 La Nive).

La zone de protection spéciale (ZPS) Vallée de la Nive des Aldudes, Col de Lindux, d'une surface estimée à 14 800 ha, est essentiellement située dans le fond de la vallée et sur le versant ouest ; Elle s'étend au-delà de Saint Etienne de Baïgorri vers l'aval, jusqu'à Louhossoa en englobant les crêtes d'Iparla.

Du point de vue socio-économique, les deux sites présentent une caractéristique importante à souligner. Il s'agit de deux périmètres de très grande taille, qui englobent l'ensemble de la vallée y compris les villages (habitations et zones d'activité), les infrastructures et l'ensemble des sièges d'exploitation agricoles (80% des 400 éleveurs qui exploitent des surfaces sur les sites, ont leur siège d'exploitation sur les communes de la zone d'étude). La population totale y est estimée à 6316 personnes (Recensement de 2006).

Ce fait plaide pour un diagnostic socio-économique solide et conditionne assez fortement la réalisation du Document d'Objectif. Il est en effet évident que l'activité humaine de la vallée doit être prise en compte et maintenue.

Il s'agit donc d'avoir des diagnostics qui font à la fois l'inventaire, l'état des lieux des activités et des projets de la zone d'étude mais aussi qui permettent de dégager des éléments d'analyse dans une perspective dynamique afin de bien prendre en compte les conditions nécessaires au maintien des activités socio-économiques. Ce dernier point est très important puisque ce diagnostic socioéconomique constitue le matériau qui sera croisé avec les inventaires écologiques des habitats et des espèces d'intérêt communautaires des deux documents d'objectifs, et que les interrelations entre les activités et les milieux pourront aussi être appréciés avec une approche dynamique.

La complexité du fonctionnement aussi bien humain qu'écologique de la vallée, la diversité des enjeux à prendre en compte dans un site de très grande taille a conduit le maître d'œuvre à proposer de travailler sous la forme d'un groupe pluri-disciplinaire. Cinq diagnostics ont été réalisés par des structures spécialisées, afin d'avoir une expertise fine et précise de chaque secteur d'activité. Les techniciens ont réalisé une synthèse de leur étude pour la présentation au Comité de pilotage. L'ensemble des résultats et les diagnostics détaillés seront joints à la bibliographie finale des Documents d'Objectifs. Les résultats s'appuient sur une forte consultation à partir d'enquêtes de terrain (une soixantaine d'exploitations agricoles enquêtées, avec deux séries complémentaires pour la partie pastorale, des propriétaires forestiers et exploitants et entreprises forestières, les associations de chasse, les principaux opérateurs de tourisme, un échantillon d'usagers de tourisme...).

Les cinq diagnostics réalisés sont les suivants :

► **Diagnostic agricole et pastoral** : Chambre d'Agriculture, Centre Départemental de l'Elevage Ovin, Lycée des Métiers de la Montagne d'Oloron Sainte Marie.

Notons que la partie pastorale du diagnostic sera étoffée lorsque les inventaires des milieux agropastoraux seront terminés, l'originalité de la démarche adoptée étant de permettre de traiter simultanément les deux objectifs de la cartographie : cartographie de la végétation, de sa valeur pastorale et de son taux d'utilisation, cartographie des habitats selon la nomenclature Corinne Biotope.

► **Diagnostic Forêt et activité sylvicole** : Centre Régional de la Propriété Forestière Privée.

► **Diagnostic Chasse et Activité cynégétique** : Fédération Départementale des Chasseurs

► **Diagnostic Tourisme et Activités de Loisirs** : Pôle tourisme de la Montagne Basque, Etcharry Formation Développement

► **Inventaire des Richesses Patrimoniales** : Centre d'Education au patrimoine

« Ces différents diagnostics ont fait l'objet d'un croisement au sein de l'équipe technique composée des techniciens ayant réalisé les travaux, ce qui a permis :

- de dégager des perspectives et des enjeux pour le développement de l'activité économique du territoire sur les cinq à dix années à venir,
- de souligner la cohérence et les interrelations avec l'agropastoralisme, vocation principale du site (65% de la surface du

site Natura 2000 « Montagne des Aldudes » est agricole, 48% de l'emploi sur la Haute vallée des Aldudes est agricole). Cet aspect est important dans la perspective de la poursuite du travail ; à savoir après l'élaboration de la cartographie des habitats et des espèces, le croisement du diagnostic socioéconomique et des inventaires écologiques afin de définir les objectifs et les enjeux du site ainsi que les principales mesures de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaires.

## ► Données générales

### Evolution de la population

Dans le secteur de la Haute Vallée, on note une importante chute de la population sur les 40 dernières années (- 48 % aux Aldudes, - 46 à Lasse et Banca, - 38,5 % à Urepel, - 35 % à Baigorry). Cette chute se stabilise entre 1999 et 2008 pour Lasse et Baigorry.

Seule la commune d'Anhaux a stabilisé sa population avec même une très légère augmentation (+ 1,75 %).

Sur ces communes, le taux de célibat est plus élevé que dans les communes aval de la zone d'étude (43 % aux Aldudes et Urepel par exemple alors qu'il tombe à 33,5 % à Bidarray).

A Saint Martin d'Arrossa et Bidarray, la baisse de la population est plus modérée : respectivement - 25 % et - 11 % avec une reprise de l'augmentation de la population entre 1990 et 1999.

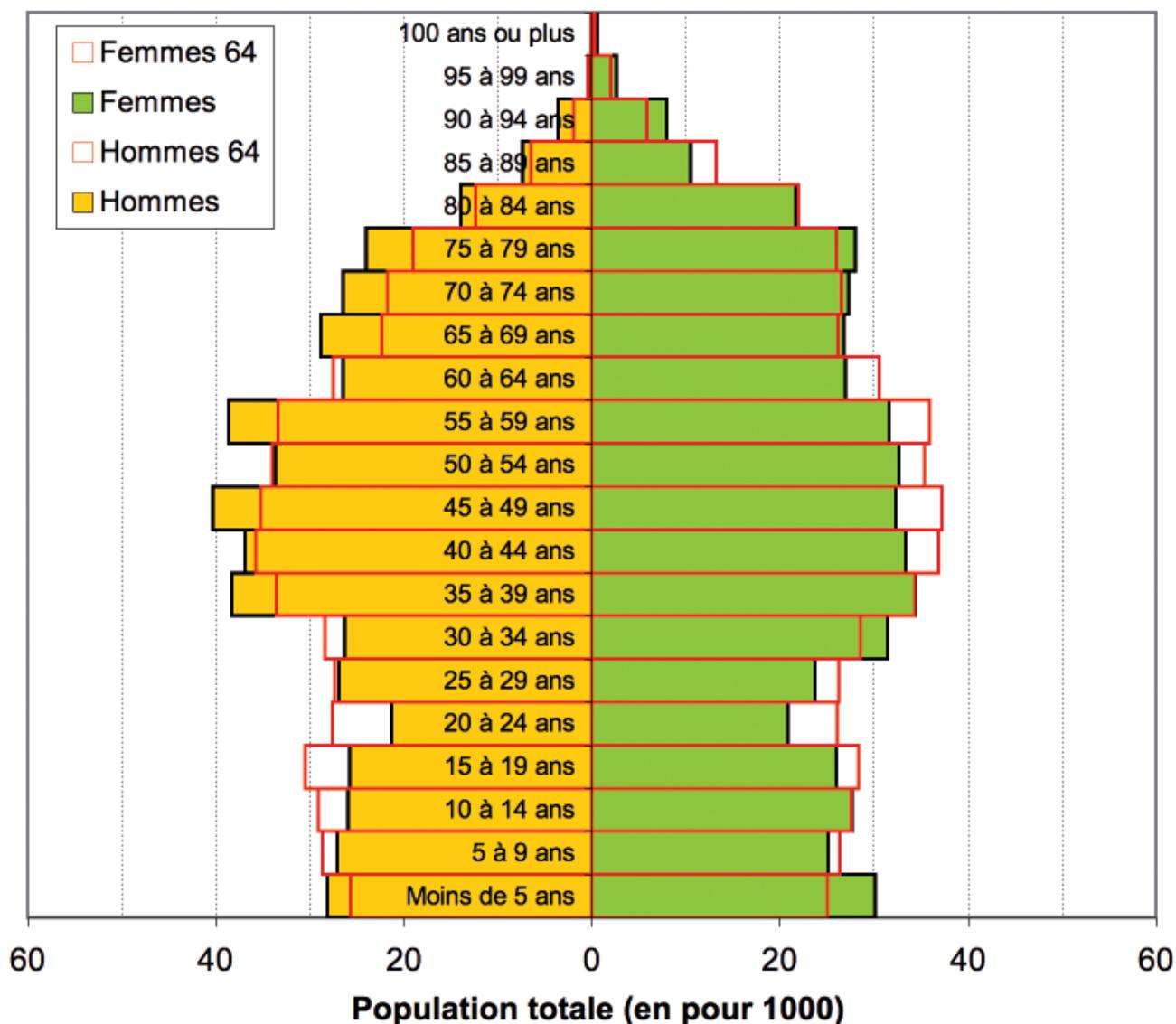
Population zone N2000

Source : Recensement 2009

Urepel	349
Aldudes	378
Banca	351
Lasse	287
Anhaux	280
Saint-Etienne-de-Baigorry	1602
Saint-Martin d'Arrossa	462
Bidarray	637
Itxassou	1970
<b>TOTAL</b>	<b>6316</b>

**Aujourd'hui, la population totale de la zone d'étude s'élève à 6316 personnes.**

Comparaison entre la Pyramide des âges des Hommes et des femmes du canton de Baïgorri et celle des Pyrénées-Atlantiques (en rouge).



La différence la plus significative entre les deux pyramides des âges se situe dans la tranche d'âge des femmes de 40 à 44 ans jusqu'à -60 64 ans qui sont moins nombreuses sur la zone d'étude, alors que du côté des hommes c'est l'inverse. Ils sont plus nombreux dès la tranche d'âge de 35 39 ans et ce jusqu'aux tranches les plus âgées que par rapport à la moyenne des Pyrénées-Atlantiques.

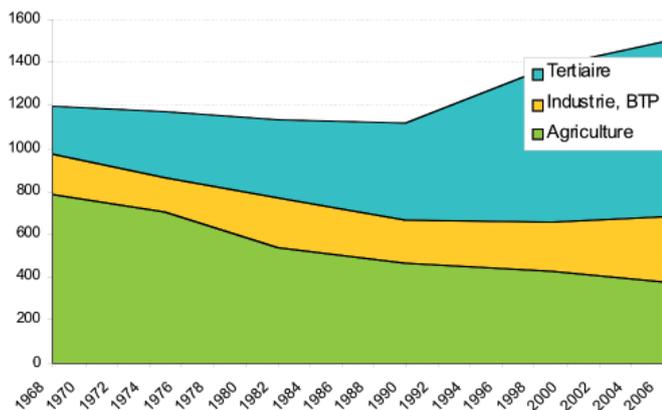
Ces résultats sont peut-être à mettre en parallèle avec les forts taux de célibat sur la zone d'étude, en particulier sur la Haute vallée des Aldudes.

## Evolution de la population active occupée âgée de 25 à 54 ans.

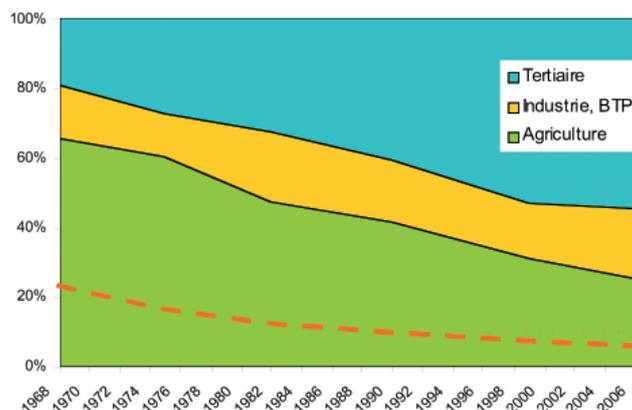
En 1968, la part de l'emploi agricole était de 71 % dans la Haute Vallée des Aldudes et de 48 % en 2006, ce qui reste très supérieur aux chiffres départementaux (20 % en 1968 5,2 % en 2006).

En 2006, l'activité industrielle occupait 16 % des actifs dans la Haute Vallée et le tertiaire 36 % des actifs.

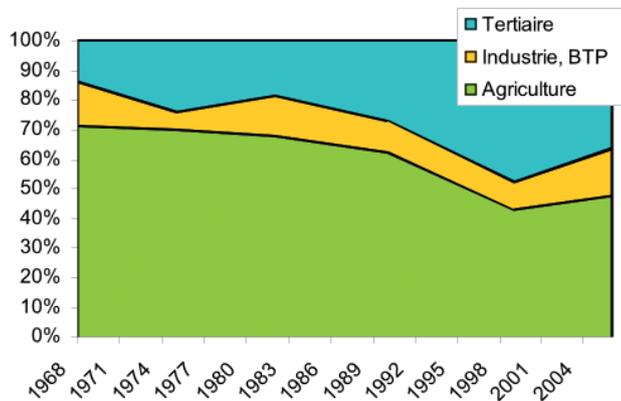
Emplois dans les différents secteurs d'activité dans la Vallée de Baïgorry



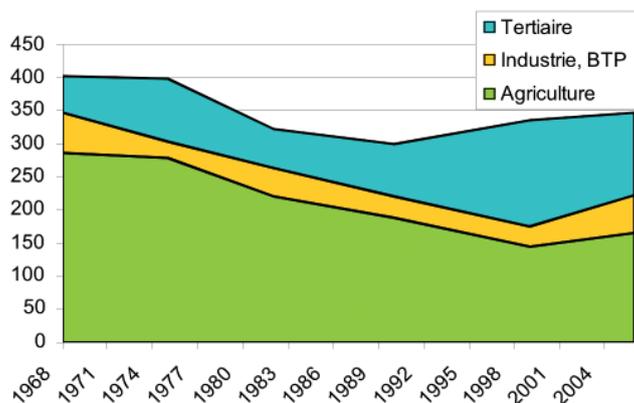
Part de l'emploi dans les différents secteurs d'activité dans la Vallée de Baïgorry



Part de l'emploi dans les différents secteurs d'activité dans la haute vallée des Aldudes



Part de l'emploi dans les différents secteurs d'activité dans la haute vallée des Aldudes







**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

**AUTEURS :**

SOPHIE BIRADE - CHAMBRE D'AGRICULTURE 64

# Activité agricole et pastorale



# Sommaire

En résumé	30
Éléments de méthode	30
1 ▶ État des lieux de l'agriculture de la vallée	31
1.1 - Un territoire marqué par l'agriculture	31
1.2 - Une agriculture dynamique	32
1.3 - Une majorité de systèmes pastoraux mixtes ovin-lait/ bovin allaitant	33
1.4 - Des produits de qualité, mais peu de valeur ajoutée sur les exploitations	34
2 ▶ Le fonctionnement des exploitations agro-pastorales	35
2.1 - Descriptif des usages selon les types de surfaces	35
2.2 - Analyse de la durabilité des exploitations agro-pastorales du secteur	43
3 ▶ Le diagnostic pastoral	46
3.1 - Quelques données générales de la transhumance	46
3.2 - Les quatre systèmes d'utilisation de la montagne	46
3.3 - Une ressource fourragère de faible qualité	49
3.4 - L'utilisation de la ressource fourragère est inégale (voir carte Annexe 3)	50
3.5 - Les attentes formulées par les éleveurs lors des enquêtes	51
4 ▶ Conditions pour une activité agricole durable dans la vallée	53
4.1 - Renforcer la viabilité des exploitations	53
4.2 - Moderniser les exploitations et améliorer les conditions de travail	55
4.3 - Entretenir et améliorer les ressources fourragères	56
4.4 - Poursuivre l'aménagement et l'organisation collective des estives	56

## En résumé :

L'agriculture marque le territoire, le paysage et l'économie de la vallée de Baïgorry. Basée principalement sur l'élevage ovin-lait, les systèmes d'exploitation sont majoritairement mixtes ovin lait/bovin allaitant. Quelques éleveurs ont développé des ateliers de diversification en engraissement de porc basque. Les productions bénéficient de signes officiels de qualité (AOP Ossau-Iraty, AOC en cours d'obtention pour le Jambon et le porc Kintoa, AOC Irouleguy, Label rouge Agneau de lait des Pyrénées...) mais très peu de producteurs transforment à la ferme. Au cours des 20 dernières années, les exploitations se sont peu agrandies, les cheptels ont doublé rendant la transhumance toujours plus nécessaire. L'agriculture de la vallée est familiale et professionnelle. Elle est dynamique, soutenue par un des taux de renouvellement les plus élevés du département. La diversité des systèmes d'exploitation présents s'explique surtout par la taille des structures et des cheptels, la durée de transhumance, la main d'œuvre disponible.

L'agriculture du secteur s'appuie sur une exploitation de ressources quasi exclusivement naturelles : prairies permanentes, landes privées, estives collectives. Malgré les fortes contraintes de pentes, les dynamiques de végétation rapides, et la diminution de la main d'œuvre sur les exploitations, les pratiques d'entretien (écobuage, fauche de la fougère) se maintiennent, très ancrées culturellement.

Ces systèmes d'exploitation pastoraux sont durables sur le plan environnemental et social. L'agriculture de la vallée est productrice d'externalités positives sur ces deux volets : mosaïque de paysage favorable à de nombreuses espèces animales, entretien des milieux ouverts, peu d'utilisation d'engrais et de pesticides, tissu social dense, solidarité et travail en commun, qualité des produits... Leur fragilité se situe surtout au niveau de la viabilité économique et du bilan travail. Comme la plupart des systèmes ovins laitiers de montagne, les revenus dégagés dépassent rarement le SMIC par unité de main d'œuvre pour un temps de travail conséquent en comparaison aux autres systèmes d'élevage de la région, et reposant en grande partie sur la main d'œuvre familiale bénévole.

Le maintien de l'activité agricole et pastorale est un enjeu primordial pour le territoire. Ce ne sera possible qu'à condition de consolider le revenu agricole des exploitations et de trouver des solutions aux problèmes de main d'œuvre, mais aussi : de poursuivre la modernisation des exploitations (génétique des troupeaux, bâtiment, matériel, temps et qualité du travail), d'entretenir et améliorer la ressource fourragère (prairies, zones intermédiaires, estives), de poursuivre l'aménagement et l'organisation collective des estives et des zones intermédiaires.

Si la situation semble globalement favorable actuellement, les éleveurs et gestionnaires d'estive expriment de réelles inquiétudes quand à la poursuite de ce niveau d'utilisation et d'entretien du territoire dans les 10-15 années à venir. Parmi les points clés à résoudre : comment améliorer la productivité des troupeaux et maintenir la pratique de la transhumance de longue durée ? Comment maintenir les systèmes pastoraux actuels, exigeants en main d'œuvre si l'activité n'est pas assez rémunératrice et oblige à aller chercher du travail à l'extérieur ? comment développer de la valeur ajoutée sur les exploitations ou se diversifier lorsque la main d'œuvre disponible est en diminution ?

## Éléments de méthode :

Ce diagnostic a été réalisé à partir de plusieurs sources d'informations :

- ▶ analyse des recensements agricoles 1979, 1988 et 2000. Le recensement agricole 2010 a pu être utilisé pour les premiers indicateurs disponibles (SAU, nombre d'exploitations, UTA, UGB totales par communes)
- ▶ analyses d'autres bases de données complémentaires : déclarants ICHN 2008, EDE 2008, déclarations de transhumance au gestionnaires d'estive et au GDS.
- ▶ utilisation des données du diagnostic multi-usage réalisé sur Bidarray en 2008
- ▶ Grâce à la réalisation de plusieurs séries d'enquêtes en 2009, 2010 et 2011 :
  - ▶ en 2009 : enquêtes dans toutes les communes de la zone Natura 2000, enquêtes auprès de 40 éleveurs de la zone
  - ▶ en 2011 : complément d'enquête « durabilité » auprès de 18 éleveurs de l'échantillon 2009
  - ▶ en 2010 et 2011 : deux séries d'enquêtes ont été réalisées auprès d'éleveurs transhumants pour déterminer les limites des secteurs de transhumance.

# 1 ▶ État des lieux de l'agriculture de la vallée

## 1.1 - Un territoire marqué par l'agriculture :

### 1.1.1 - 65% de la surface du site Natura 2000 « Montagne des Aldudes » est agricole

Les surfaces agricoles déclarées à la PAC sont les surfaces support de l'activité agricole et ouvrant droit aux primes à la surface. La surface réellement exploitée par l'agriculture est supérieure, car certaines surfaces à usage agricole peuvent ne pas être déclarées : surfaces viticoles (30ha), surfaces de landes peu utilisées, surfaces agricoles exploitées sans maîtrise foncière).

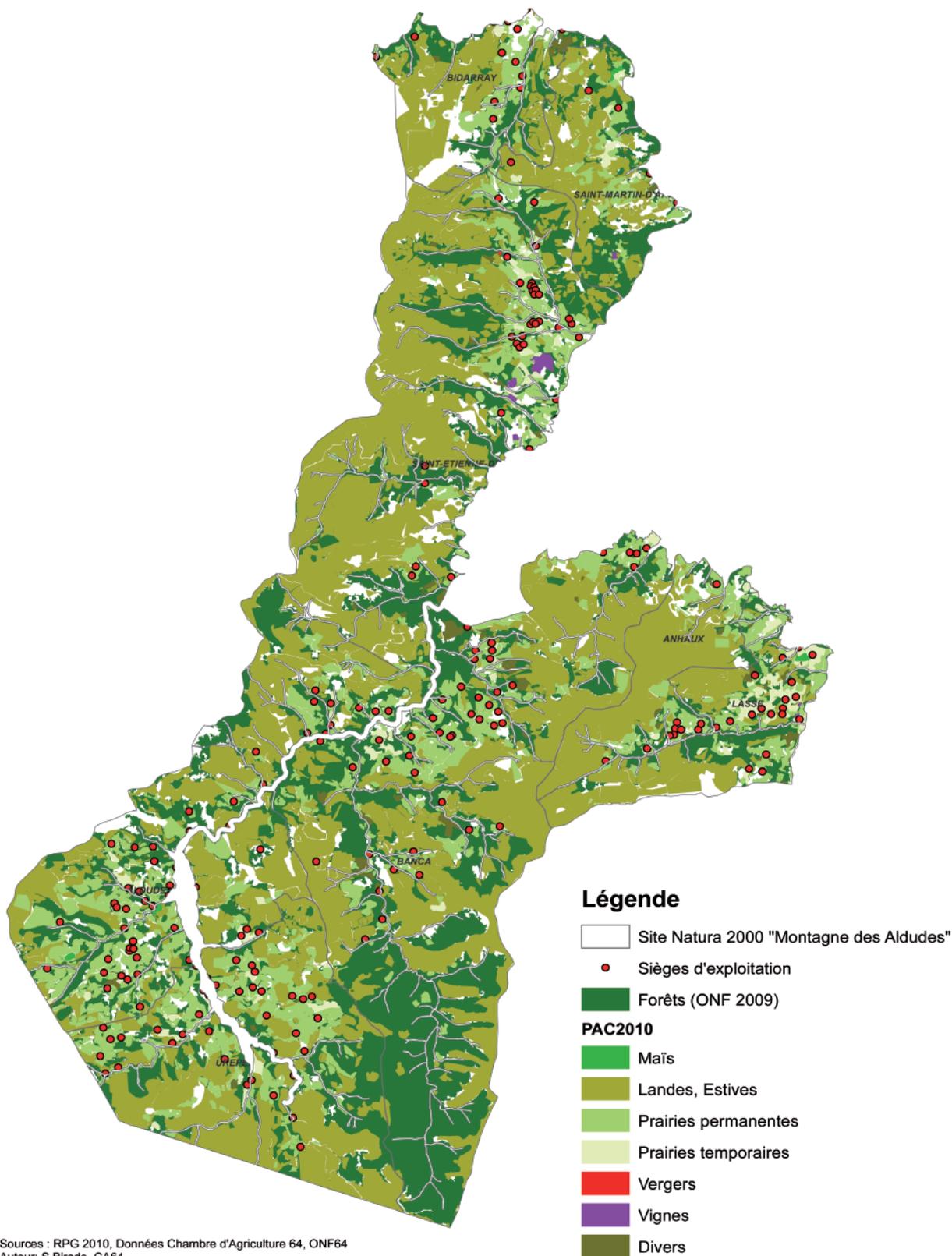
**Parmi ces surfaces agricoles, environ 50% sont des estives** gérées par 4 gestionnaires différents : le Syndicat de vallée de Baigorry (5400ha hors Pays Quint), la Commune de Bidarray (385ha), la commune de Saint-Martin d'Arrossa et l'Association Foncière Pastorale de St-Martin d'Arrossa (256ha).

Le reste des surfaces est exploité de manière individuelle par environ **400 éleveurs dont 80% ont leur siège d'exploitation sur les communes concernées** par le site Natura 2000. Il s'agit principalement de surfaces fourragères en prairies naturelles et en landes.

Tableau 1 : Part des surfaces agricoles dans le SIC « Montagne des Aldudes »

	SIC				
	Surface communale	Surface classée	dont déclaré à la PAC	% de la commune	% du SIC déclaré à la PAC
<b>St-Etienne de Baïgorry</b>	6 944	5 082	3660	73%	72%
<b>Banca</b>	4 960	4 791	2592	97%	54%
<b>Urepel</b>	2 644	2 520	1769	95%	70%
<b>Aldudes</b>	2 327	2 175	1401	93%	64%
<b>Bidarray</b>	3 820	1 093	528	29%	48%
<b>Lasse</b>	1 479	1 084	838	73%	77%
<b>St-Martin d'Arrossa</b>	1 843	1 037	618	56%	60%
<b>Anhaux</b>	1 233	891	729	72%	82%
<b>Itxassou</b>	3 937				
<b>TOTAL</b>	<b>29 187</b>	<b>18 673</b>	<b>12 136</b>		<b>65%</b>

# Surfaces agricoles et forestières du site

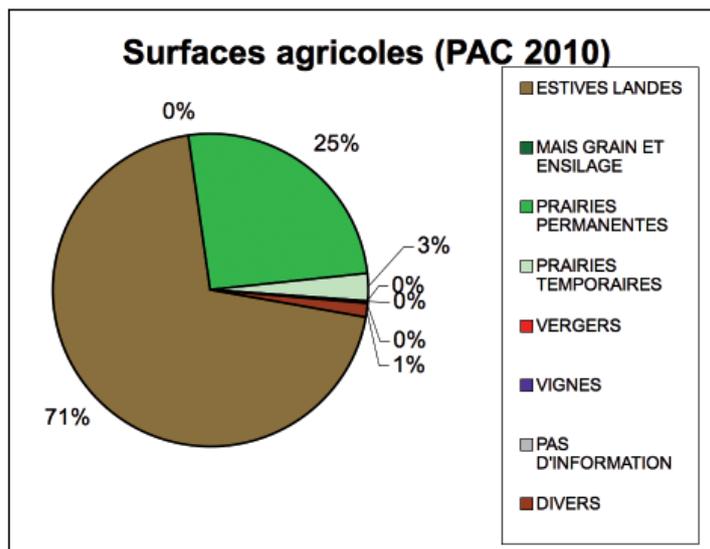
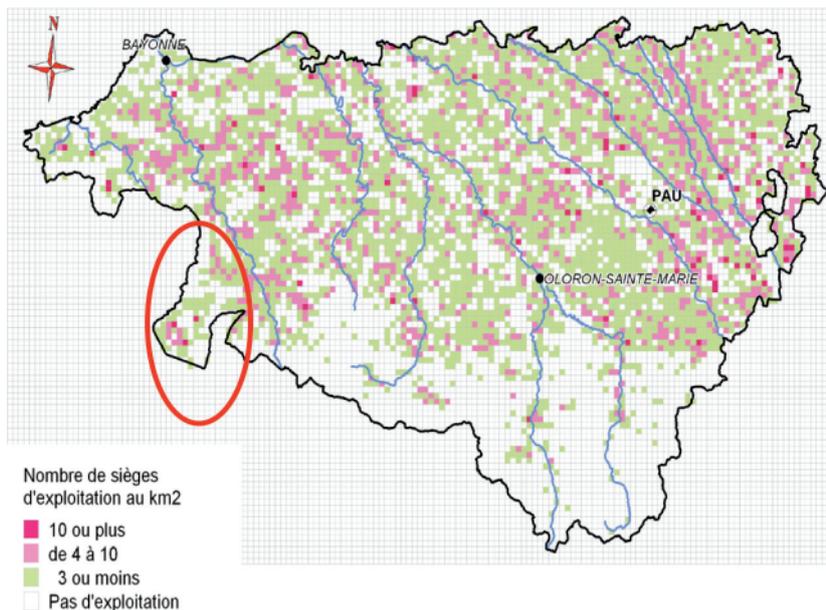


Sources : RPG 2010, Données Chambre d'Agriculture 64, ONF64  
Auteur : S.Birade, CA64

### 1.1.2 - Malgré de fortes contraintes : la plus forte densité d'exploitations de la zone montagne

Au premier abord, la vallée est marquée par de fortes pentes : la pente moyenne des îlots contenant des prairies est de 30% et plus de la moitié des îlots ont une pente supérieure à 30%. Malgré ces contraintes, la densité d'exploitations au km<sup>2</sup> est la plus forte de toute la zone montagne du département.

Surfaces agricoles et forestières du site Natura 2000 : Densité d'exploitations agricoles (source : Agreste 2010)



### 1.1.3 - Un paysage façonné par l'agriculture dans la Haute-Vallée, des secteurs en déprise au Nord

Sur le haut de la vallée, le paysage est façonné par l'agriculture : prairies, landes et bois sont très imbriqués. L'aspect très soigné des prairies d'etche (prairies proches des sièges d'exploitation, base de l'alimentation fourragère des troupeaux) est frappant.



Photo 1 : Exploitations et prairies proches, quartier d'Oihansoro à Banca.

Sur la partie Nord-Ouest comprenant la rive gauche de la Nive depuis Banca, et les communes de St-Martin d'Arrossa et de Bidarray le terrain est plus difficile (très fortes pentes, sols peu profond, roches affleurantes).



Photo 2 : Versant en déprise, rive gauche de la Nive. Quartier Eraunalde à Baïgorry

Sur ces grands versants de landes en déprise, les problématiques d'entretien sont très fortes. La création de l'AFP d'Arrossa en 2003, la constitution en cours de celle de Bidarray marquent une volonté de reconquête agricole et pastorale de ces espaces sur certains secteurs.

## 1.2 - Une agriculture dynamique

### 1.2.1 - Des exploitations agricoles nombreuses qui se maintiennent mieux qu'ailleurs en se professionnalisant

Tableau 2 : Evolution du nombre d'exploitations agricoles (d'après les recensements agricoles)

Nombre d'exploitations	1979	1988	2000	2010	% Evol
<b>Aldudes</b>	82	73	61	53	-35%
<b>Anhau</b>	33	29	24	20	-39%
<b>Banca</b>	64	60	52	47	-27%
<b>Lasse</b>	52	51	41	36	-31%
<b>Baïgorry</b>	133	132	110	84	-37%
<b>Urepel</b>	74	68	56	47	-36%
<b>St-Martin d'Arrossa</b>	42	29	23	19	-55%
<b>Bidarray</b>	90	82	71	55	-39%
<b>SOMME</b>	<b>570</b>	<b>524</b>	<b>438</b>	<b>361</b>	<b>-37%</b>

Le nombre d'exploitations a diminué, comme partout ailleurs mais de manière moins rapide : entre 1979 et 2010 le taux de disparition des exploitations est de 37% sur la vallée, il est de 45% sur le département et de 60% à l'échelle nationale.

Dans le même temps, on a assisté à une **professionnalisation** de l'agriculture certainement liée à un double mouvement : disparition des plus petites exploitations et agrandissement des autres exploitations qui par l'augmentation du cheptel atteignent une dimension économique d'exploitations professionnelles<sup>1</sup>.

Ce sont à **90% des exploitations individuelles et familiales**. La main d'œuvre quasi exclusivement familiale est restée stable entre 2000 et 2010 : en 2000 elle représentait en moyenne 1,3 UTA par exploitation, et en 2010, 1,4 UTA.

La pluri-activité est peu développée : 75% des chefs d'exploitation sont à temps plein sur l'exploitation (50% sur le départ-

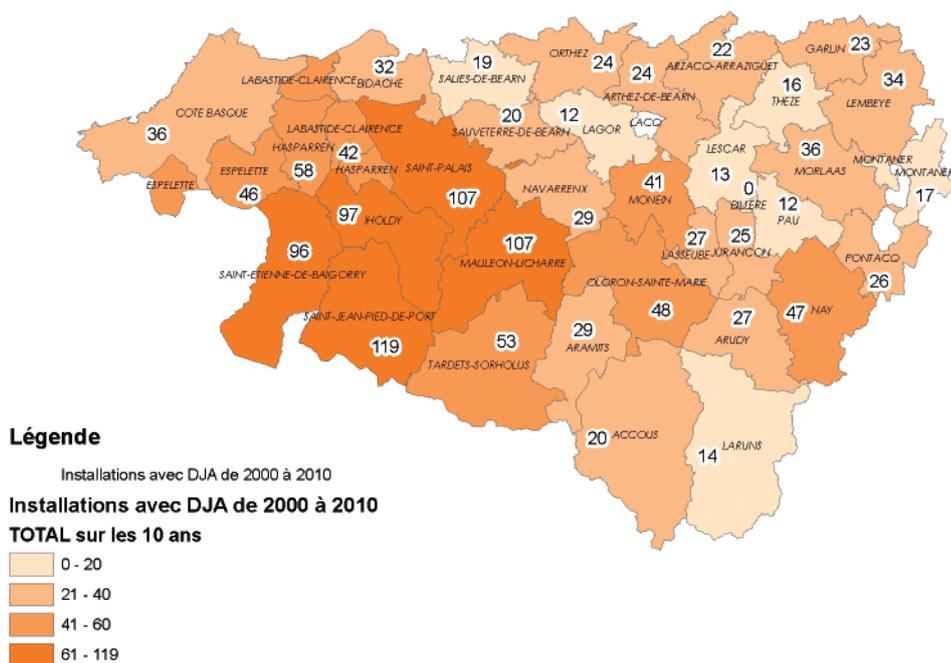
<sup>1</sup> exploitation professionnelle : unité économique équivalente à 12ha de blé et une personne occupé au moins à ¾ temps

## 1.2.2 - Des agriculteurs jeunes, un dynamisme de l'installation

**27% des agriculteurs de la vallée ont moins de 40 ans** en 2010, alors qu'au niveau du département cette catégorie d'âge n'atteint que 20% de la population. Cette proportion de jeunes agriculteurs s'est maintenue pendant les 10 dernières années puisqu'elle était de 30% en 2000.

Cette situation est le reflet d'une forte dynamique d'installation sur l'ensemble du Pays-Basque intérieur et en particulier sur les cantons de Garazi-Baïgorry.

Cependant, bien que cette situation soit favorable, il faudra être vigilant dans les années à venir car ¼ des éleveurs de plus de 50 ans, représentant 20% des surfaces agricoles de la zone, se sont déclarés sans succession connue en 2010.



Carte 2 : Installations avec DJA de 2000 à 2010 par canton

## 1.3 - Une majorité de systèmes pastoraux mixtes ovin-lait/ bovin allaitant

### 1.3.1 - Des exploitations de petite taille qui se sont peu agrandies

Les exploitations de la vallée sont de petite taille et se sont peu agrandies durant la période passant de 18ha de SAU moyenne en 1979 à 22ha en 2000 pour atteindre 25ha en 2010. La taille des exploitations de la vallée reste en moyenne encore en-dessous de la moyenne départementale de 29ha en 2010. Seules les exploitations de Bidarray dépassent les 30ha de moyenne car certaines ont pu capter du foncier sur les communes voisines.

Globalement l'agrandissement a été plus modéré sur la vallée que sur d'autres secteurs de montagne du département : il est d'environ 40% entre 79 et 2010 dans la vallée de Baïgorry, contre 80% en Soule ou 60% en Haut-Béarn.

Cet agrandissement c'est surtout réalisé par défriche de landes ou de bois lors des programmes CAGEX ou OGAF dans les années 70 à 90.

### 1.3.2 - Des systèmes d'élevage peu diversifiés, une spécialisation ovin-lait

En 2010, plus de 3 exploitations sur 4 élèvent des brebis laitières et/ou des bovins allaitant pour un cheptel total de 20 000 UGBTA<sup>2</sup> en légère diminution depuis 2000 (-4%).

Le nombre d'atelier ovin-lait s'est mieux maintenu, et **le cheptel ovin a doublé en 30 ans**. Avec un cheptel moyen de 205 brebis par exploitation en 2009, la vallée est beaucoup plus spécialisée vers l'élevage ovin-lait que les autres secteurs de montagne du département.

**L'élevage ovin repose en majorité sur l'élevage en races locales.** La haute vallée est le berceau de la race manech tête noire. Bien qu'en diminution à la fois en effectif et en nombre de troupeaux, elle y est toujours la race majoritaire en effectif. En 2009, avec 17244 brebis tête noire contre 6856 brebis tête rousse, le rapport TN/TR est de 2,5, il était de 3 en 2000. La race manech tête rousse un peu plus productive, est bien présente surtout en aval de Baïgorry.

<sup>2</sup>unité gros bétail alimentation totale. Unité employée pour pouvoir comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. On définit des équivalences basées sur les besoins alimentaires de ces animaux. Par définition, 1 vache de 600 kg produisant 3 000 litres de lait par an = 1,45 UGB ; 1 veau de boucherie 0,6 UGB ; 1 truie = 2,1 UGB ; un poulet de chair = 0,011 UGB ; une poule pondeuse d'oeuf de consommation = 0,014 ... Comme pour la SAU, toutes les UGB sont ramenés au siège de l'exploitation.

En 2009 on comptait sur la zone une dizaine d'élevages en race Lacaune, race exogène à la production laitière plus élevée.

La taille moyenne de l'atelier bovin est passé de 10 mères en 2000 à 15 mères en 2009.

D'après l'enquête menée dans les communes de la zone, on rencontre 3 orientations majoritaires des systèmes d'élevages :

- ▶ **64% sont des élevages mixtes Ovin-lait / Bovin allaitant** : les exploitations ont une moyenne de 235 ovins, et 12 Bovins présents, sur une SAU moyenne de 27 ha. Les élevages ont des cheptels de tailles assez semblables sur toute la zone et comparable aux exploitations de la zone Montagne Basque. Le système d'exploitation mixte est très présent dans la zone, comme dans tout le département des Pyrénées Atlantiques, cela permet une complémentarité des revenus (le lait n'étant ramassé que 8 mois dans l'année) et d'utilisation de l'espace, les pics de travail sont répartis il y a peu de concurrence entre les ateliers.
- ▶ **24% d'élevages ovin-lait spécialisés** : l'atelier ovin est, dans ce cas, plus conséquent avec 252 brebis. Ces exploitations sont également plus petites avec une SAU moyenne de 21 ha, ce qui explique également le choix de la spécialisation à une production.
- ▶ **10% d'exploitations spécialisées bovins allaitant**, avec en moyenne 20 vaches par exploitations. Ce sont en majorité des systèmes naisseurs (vente de veaux maigres). Cet élevage est souvent choisi lorsque l'exploitant est double actif, et encore plus lorsque l'activité est secondaire. Cela peut être également le cas de reprise d'exploitation dont le système est simplifié pour permettre le travail extérieur. Y sont aussi dénombrés les exploitations viticoles de Baigorry, qui sont souvent associées à un élevage bovin (laitier ou allaitant).

**L'élevage équin est aussi bien présent** : 1 exploitation sur 3 élève des chevaux (8 juments en moyenne), il s'agit toujours d'un atelier complémentaire. Il s'agit de pottoks sur Bidaray et Saint Martin d'Arrossa, et de chevaux lourds sur le reste du territoire. La présence de cet élevage correspond à un fort attachement pour ce type d'animaux combiné à un aspect patrimonial. En effet la valorisation de la viande équine est de plus en plus difficile (prix bas et changement de pratique alimentaire).

**L'élevage de porc est une caractéristique historique de la vallée.** L'élevage en plein air de porcs de race locale (Pie noir du Pays Basque) a été relancé dans la vallée dans les années 95. On recense actuellement 350 truies dans la filière qui donnent naissance à 2000 porcelets par an. Cet élevage est un atelier de diversification pour une vingtaine d'élevages de la vallée. La zone de production s'étend cependant bien au-delà de Sauveterre à la vallée du Baztan, et d'Urrugne à la vallée d'Aspe, la filière compte 80 producteurs.

Certaines autres catégories d'exploitation sont présentes mais de façon plus ponctuelle : 5 exploitations viticoles (sur Baigorry rive gauche de la Nive uniquement), et d'autres types d'exploitations (petits fruits, porcherie, cidrerie, chèvres, ovins viande...). Les piscicultures, nombreuses dans la Vallée, ne sont pas incluses dans le site, leur périmètre étant inclus dans le site Natura 2000 de La Nive.

### 1.3.3 - Un chargement élevé : la transhumance est une nécessité

L'augmentation des cheptels et le faible agrandissement des surfaces rend la pratique de la transhumance indispensable pour la plupart des élevages. En 2010, le chargement apparent<sup>3</sup> des exploitations (sans prise en compte de la transhumance) est de 2,9 UGB/ha dans la haute vallée, 2,3 pour les communes de Lasse, d'Anhau et de Baigorry. Sur les communes de Bidarray et Arrossa, les chargements sont plus faibles et se situe autour de 1,3 UGB/ha.

Depuis 30 ans la proportion d'élevages transhumant se maintient autour de 70%. Dans la haute vallée, cette proportion a même augmentée atteignant aujourd'hui les 90%. Il s'agit d'une transhumance locale pour 90% des élevages : seuls moins de 10 élevages transhument vers le Béarn ou les Hautes-Pyrénées. Les éleveurs des communes du syndicat de Vallée transhument sur le territoire syndical, au Pays Quint et sur l'estive de Soroghain (Vallée de l'Erro, Espagne). Les éleveurs de Bidarray ou de Saint-Martin d'Arrossa transhument sur le territoire communal. Quelques éleveurs des communes voisines transhument aussi sur ces estives.

## 1.4 - Des produits de qualité, mais peu de valeur ajoutée sur les exploitations :

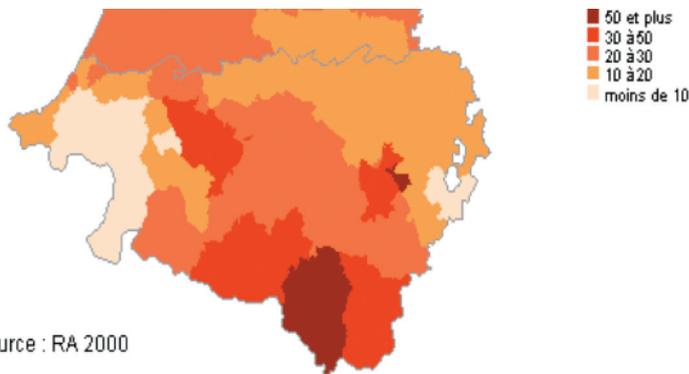
Quelque-soit la filière, les produits issus des élevages ont en général des signes officiels de qualité, mais les élevages de la vallée sont peu tournés vers la transformation fermière et la vente directe.

<sup>3</sup>Chargement apparent = UGBTA/SAU Il s'agit d'une approximation basée sur les seuls indicateurs disponibles à ce jour pour le recensement agricole 2010. La Surface fourragère principale habituellement utilisée pour le calcul n'est pas disponible.

La majorité des éleveurs ovin-lait sont en race locale : manech tête noire ou manech tête rousse. Ils sont livreurs de lait en déclaration d'identification AOP Ossau-Iraty. Une partie des agneaux est vendue sous le label rouge agneau de lait des Pyrénées. **Les communes de la zone Natura 2000 ne comptent qu'une trentaine de fromagers fermiers.**

En élevage bovin, la production majoritaire est le brouillard vendu en vif pour l'engraissement à destination de l'Italie, par l'intermédiaire d'un négociant. Il n'y a pas de production de veaux sous label.

La filière porc basque est en cours d'obtention d'une AOC pour le jambon sec (« jambon du Kintoa ») et la viande issue de porcs basques. Parmi les producteurs fermiers de la filière, 7 sont originaires de la vallée. L'entreprise Oteiza, affine et commercialise le reste de la production et contribue grandement à la renommée des produits et de la vallée.



Source : RA 2000

Carte 3 : Part des exploitations pratiquant la vente directe par canton en 2000 - en %

## 2 ▶ Le fonctionnement des exploitations agro-pastorales

### 2.1 - Descriptif des usages selon les types de surfaces :

Cette partie est illustrée par deux exemples de fonctionnement d'exploitation issus des enquêtes (voir pages **18 et 19**).

#### 2.1.1 - Les prairies : une grande diversité et une forte progression depuis 40 ans.

Depuis 40 ans, les surfaces en prairie ont progressées par défrichage de landes et de bois. Certaines prairies les plus difficiles d'exploitation ont aussi été abandonnées.

**L'intensité d'utilisation des prairies dépend en grande partie des caractéristiques physiques des parcelles** qui conditionnent leur mécanisabilité : intensité et régularité de la pente, accessibilité, profondeur du sol et de la distance au siège d'exploitation.

**Les prairies les plus proches de l'exploitation constituent la base fourragère de l'alimentation hivernale des troupeaux.** Il peut s'agir de prairies semées. Lorsque la pente permet la mécanisation ces prairies sont exploitées en fauche/pâture : une coupe de foin et une à deux coupes de regain y sont réalisées à partir de début mai (les coupes plus précoces sont ensilées ou enrubannées). Les conditions climatiques permettant la repousse de l'herbe à l'automne et le pâturage hivernal, elles servent aussi de pâturage de proximité pour les brebis en fin de gestation et pendant la période de traite. Ce sont les prairies exploitées le plus intensément.

**Au delà de 30% de pente, du matériel spécifique montagne est utilisé :** tracteur montagne ou moto-faucheuse pour la fauche, épandage avec matériel surbaissé ou épandage de lisier au canon. Dans certaines exploitations, une part importante de la surface est fauchée à la moto-faucheuse. Quelques parcelles sont aussi fauchées à la faux, ou épandues manuellement.

**Les prairies les plus pentues sont uniquement pâturées.** Elles sont entretenues par le pâturage complémentaire des différentes espèces présentes, par la fauche manuelle des refus (débroussailleuse à dos, faux) et/ou l'écobuage.



Photo 3 : Matériel spécifique pour les fortes pentes

En particulier en élevage ovin-lait, l'éloignement aux bâtiments d'élevage induit une moindre utilisation des prairies pendant la période de traite (de décembre à mai).

**C'est pourquoi les prairies de bordes sont plutôt utilisées en pâturage d'inter-saison :**

- ▶ à l'automne par des lots de brebis tardives
- ▶ au printemps pour des lots de brebis taries
- ▶ au printemps et en été, par les vaches, pour réserver les parcelles proches de l'exploitation au pâturage des brebis ou à la fauche

Les prairies de bordes en situation favorable (pente, accessibilité, taille de la parcelle) peuvent être aussi fauchées.

**Ce gradient d'intensité d'utilisation des prairies est avec la nature du sol, un des principaux facteurs à l'origine de la diversité de leurs compositions botaniques.** Sur le secteur, 60 relevés botaniques ont été réalisés en 2011 dans des prairies, nous avons rencontré plus de 130 espèces différents. Avec 20 espèces en moyenne dans les relevés, les prairies ont une diversité botanique moyenne. Seul 20% des prairies ont une diversité forte avec 25 à 35 espèces par relevés, il s'agit principalement de parcelles de bordes.

**La diversité des types de prairies présentes permet une complémentarité d'utilisation des parcelles.** Les graminées rencontrées dans les prairies ont été classées selon les types fonctionnels (typologie INRA, permettant de relier composition de la végétation et fonction de la prairie dans le système fourrager). Les prairies du secteur sont majoritairement de type A ou AB particulièrement adaptées à la pâture et à la fauche/pâture avec des exploitations précoces. La diversité intra-parcelle permet de la souplesse d'utilisation.

Tableau 3 : Description des types fonctionnels de prairies issus de la caractérisation des types fonctionnels de graminées dominantes (typologie INRA, Cruz, 2010)

Type	Caractéristiques de la végétation	Fonction de la prairie	Espèces de graminées caractéristiques
<b>A</b>	Milieu fertile, phénologie précoce, graminées fines, durée de vie des feuille courte	Pâturage précoce et fréquent	Ray-Grass Vulpin des près Houlque laineuse Flouve odorante
<b>B</b>	Milieu fertile, grande taille, phénologie moyennement précoce,	Fauche précoce à tardive. Souplesse d'utilisation.	Dactyle Fétuque élevée Fromental Fétuque des près Pâturin des près Brome
<b>B</b>	Milieu fertile, phénologie tardive,	Fauche tardive, pâturage estival	Triseté Agrostide ténue Fléole des près Pâturin commun
<b>C</b>	Milieu pauvre, espèces de petite taille, précoce.	Pas adapté à la fauche. Pâturage de bonne qualité fourragère au stade précoce.	Fétuque rouge Fétuque ovine Crételle Brize
<b>D</b>	Milieu pauvre, phénologie très tardive, faible valeur fourragère.	Caractéristique des estives ou parcours peu fertiles et peu utilisés	Brachypode

Répartition des types fonctionnels (typologie 2010)

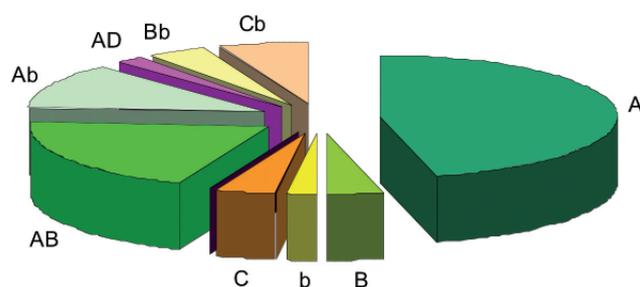


Figure 1 : Répartition des types fonctionnels de prairies étudiées sur la vallée de Baïgorry selon la classification INRA 2010

## 2.1.2 - Les landes et landes boisées privées : des dynamiques contrastées

Les landes privées peuvent avoir des modes d'exploitation assez contrastées en fonction de leur accessibilité, de la nature de la végétation, et du système d'exploitation...

Lorsqu'elles sont pâturées il s'agit plutôt de **parcours d'été ou d'automne pour le gros bétail (vache ou chevaux), ou pour des brebis taries**. Elles sont alors clôturées pour faciliter le parcours des animaux.

**La fauche de la fougère pour constituer les stocks de litière** s'effectue d'août à octobre. La repousse d'herbe qui suit constitue une ressource à la descente d'estive. Même si elle s'effectue préférentiellement sur des surfaces mécanisables, **d'importantes surfaces non mécanisables sont fauchées à la moto-faucheuse**.

Le soutrage permet de limiter les achats de paille. De l'avis des éleveurs enquêtés, une litière à base de fougère produit aussi un fumier de meilleure qualité (qui n'acidifie pas le sol, plus facile à épandre, meilleure ambiance en bâtiment...).



Photo 4 : Boules de fougère sur Saint-Martin d'Arrossa

Le maintien de la fauche de la fougère est lié à la mécanisabilité des parcelles, à leur accessibilité et bien sûr à la main d'œuvre disponible sur l'exploitation et par l'entraide, et à l'investissement en matériel spécialisé. Cette pratique représentait des surfaces importantes en 2000 :

Tableau 4 : Fougère fauchées par commune (recensement agricole 2000)

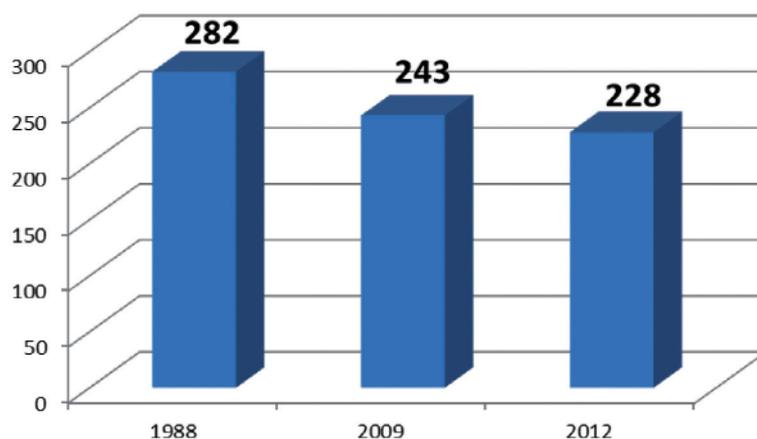
Fougère fauchée en 2000	Ha	Exploitations	Surface moyenne	% exploitations
<b>Aldudes</b>	215	46	4,7	81%
<b>Urepel</b>	210	46	4,6	88%
<b>Banca</b>	220	47	4,7	94%
<b>Lasse</b>	136	27	5,0	69%
<b>Anhaux</b>	45	13	3,5	54%
<b>Saint-Étienne-de-Baïgorry</b>	164	60	2,7	57%
<b>St-Martin d'Arrossa</b>	77	19	4,1	86%
<b>Bidarray</b>	12	2	6,0	3%
<b>1079</b>	<b>1079</b>	<b>260</b>	<b>35</b>	<b>59%</b>

En 2009, 88% des éleveurs enquêtés fauchent la fougère, parfois avec un attachement culturel fort à la pratique. On note toutefois une réelle inquiétude par rapport au maintien de cette pratique à l'avenir compte tenu de la diminution de la main d'œuvre sur les exploitations. Lorsque la fauche de la fougère n'est plus possible, ces parcelles sont entretenues par écobuage ou laissées à l'abandon.

On note aussi parfois une volonté des éleveurs de limiter la prolifération de la fougère pour récupérer de la valeur fourragère pour la pâture.

Les landes boisées (chêne ou châtaignier) sont recherchées pour le **parcours des porcs basques**. Certains éleveurs de brebis pratiquent aussi **la glandée** : les châtaignes et glands sont prélevés en fin de gestation.

### 2.1.3 - Les parcours de la montagne, la transhumance ne faiblit pas



Evolution du nombre d'élevages transhumants sur la vallée de Baïgorry 1988-2012

Si l'on compare la transhumance sur le territoire de la commission syndicale de la vallée de Baïgorry, on constate qu'elle se maintient plutôt mieux qu'ailleurs : -19% ici sur 24 ans alors que sur la même période en Soule elle a diminué de 33%. La taille des troupeaux augmentant l'occupation de la montagne ne faiblit pas :

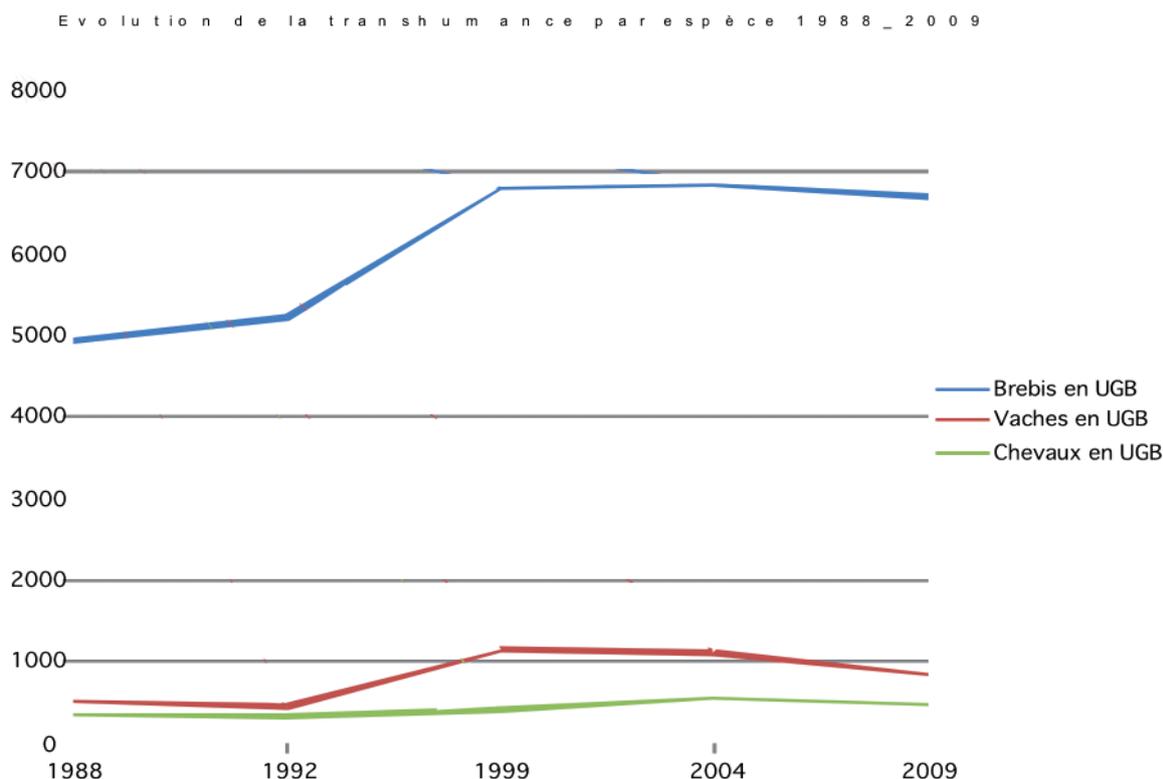
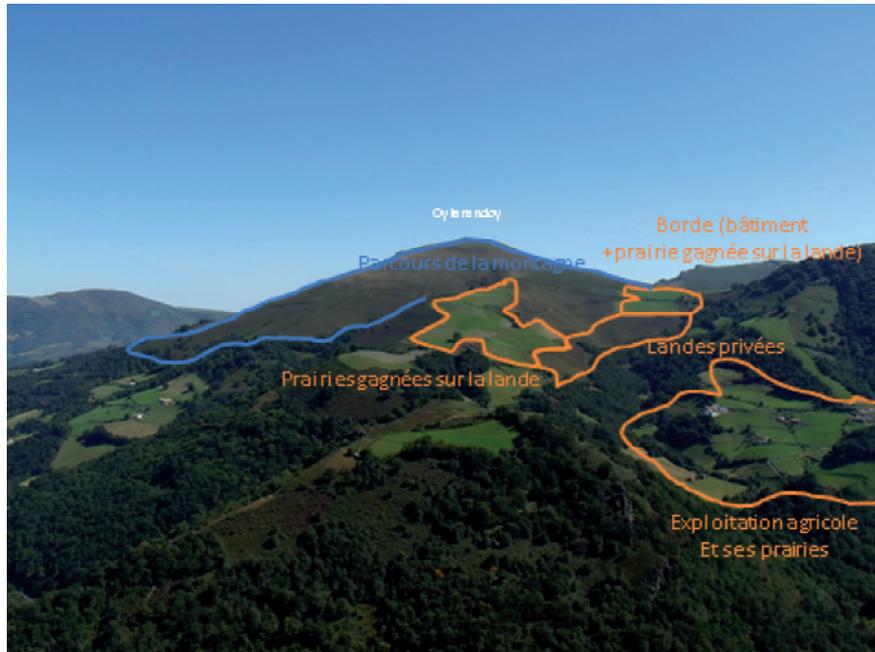


Figure 2 : Evolution de la transhumance sur le Syndicat de Baïgorry (d'après les déclarations au gestionnaire d'estive)

## 2.1.4 - Une originalité : la transhumance de proximité

De Bidarray à Urepel les terres, à l'origine communes aux habitants de la vallée, ont fait l'objet d'extirpation c'est-à-dire d'appropriation privée. Les montagnes sont restées indivises, propriétés de tous les habitants de la vallée. Dans l'esprit, chacun est libre de faire pâturer son troupeau où il le souhaite sur ce domaine commun. Mais la logique géographique s'impose. Le troupeau est envoyé sur la montagne en prolongement de l'exploitation agricole. Ainsi les massifs de montagne (Ardarza, Iparla, Ispéguy...etc.) concentrent les troupeaux des élevages de proximité parfois situés sur des communes différentes. L'arrivée d'un nouveau troupeau peut s'opérer à la faveur d'une place libérée.

La carte des parcours de montagne (Annexe 1), ailleurs appelée carte des Unités Pastorales (UP), a été établie lors des enquêtes sur la base des massifs de montagne et des circuits des troupeaux qui y sont liés.



La ressource fourragère de la montagne est dans le prolongement direct des parcelles du domaine privé (prairies, landes) et du siège de l'exploitation.

Une telle proximité permet une occupation « souple » et de longue de la montagne soit 180j de mai à octobre, voire plus longtemps sur Bidarray d'avril à décembre. La montée des animaux en lots à la faveur du tarissement des brebis laitières est facilitée de même que la surveillance quotidienne des animaux voire biquotidienne au moment de la lutte. Le désenclavement des montagnes par route ou plus rarement par piste a réduit le temps d'accès à la montagne.

Enfin la proximité du siège d'exploitation limite les coûts de transport des animaux voire d'entretien de la cabane à l'exception des montagnes du fond de la vallée qui sont plus éloignées, où les bergers et éleveurs peuvent résider ou s'abriter.

**L'utilisation de la montagne concerne la plupart des systèmes.** Par exemple, sur Bidarray, le diagnostic réalisé en 2008 a permis de montrer que la transhumance concerne aussi bien de petites exploitations traditionnelles à orientation viande ou lait avec de très faibles volumes produits, que de grandes exploitations (en SAU et cheptel) productrices de volumes de lait important et tenues par de jeunes exploitants.

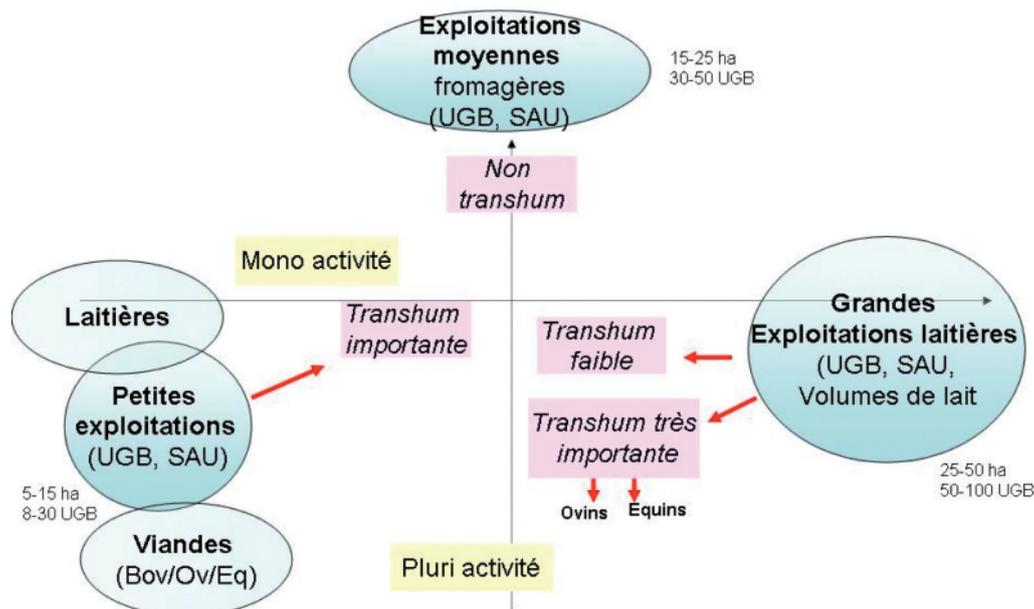


Figure 3 : Diversité des systèmes d'exploitation de Bidarray et lien à la transhumance (d'après Diagnostic multi-usage de Bidarray, 2008)

### Une organisation assez individuelle mais un raisonnement collectif des équipements :

Même si les éleveurs sont organisés en 23 groupements pastoraux créés dans les années 90, leur fonctionnement est assez individuel. Chaque éleveur a un parcours déterminé pour son troupeau au niveau du secteur de pâturage du GP. Chaque éleveur monte quotidiennement pour trier les brebis le matin, et pour les « envoyer » sur leurs parcours. Les GP sont toutefois les unités au sein desquelles se raisonnent les besoins en équipements pastoraux communs (parcs de contention et de tri).

#### 2.1.5 - L'écobuage, une pratique d'entretien essentielle qui s'organise :

Que se soit sur les zones intermédiaires ou les parcours collectifs, l'écobuage est une pratique essentielle en complément du pâturage. Elle permet de maintenir l'ouverture des milieux, de régénérer les végétations de landes, et d'améliorer l'appétence de la ressource fourragère.

Les écobuages sont pratiqués dans la période d'autorisation qui s'étend du 15 octobre au 31 mars, après quelques gelés qui permettent à la végétation de sécher : dans le secteur, la période préférentielle se situe de janvier à mars.

Depuis quelques années, des commissions locales d'écobuage (CLE) ont été mises en place dans les communes pour organiser la pratique, prévenir les risques, traiter les demandes d'autorisation déposée par les éleveurs. En 2012, les communes de Bidarray, Arrossa, Urepel et Baïgorry ont mis en place des CLE, et une Commission d'Écobuage s'est réunie pour traiter spécifiquement les demandes sur les terrains syndicaux. La commission d'écobuage d'Arrossa a été agréée par le préfet en 2008. Cet effort d'organisation est à poursuivre pour que chaque commune se dote d'une commission d'écobuage.

# SYSTÈME D'EXPLOITATION ET UTILISATION DU TERRITOIRE 1

(enquête 2009)

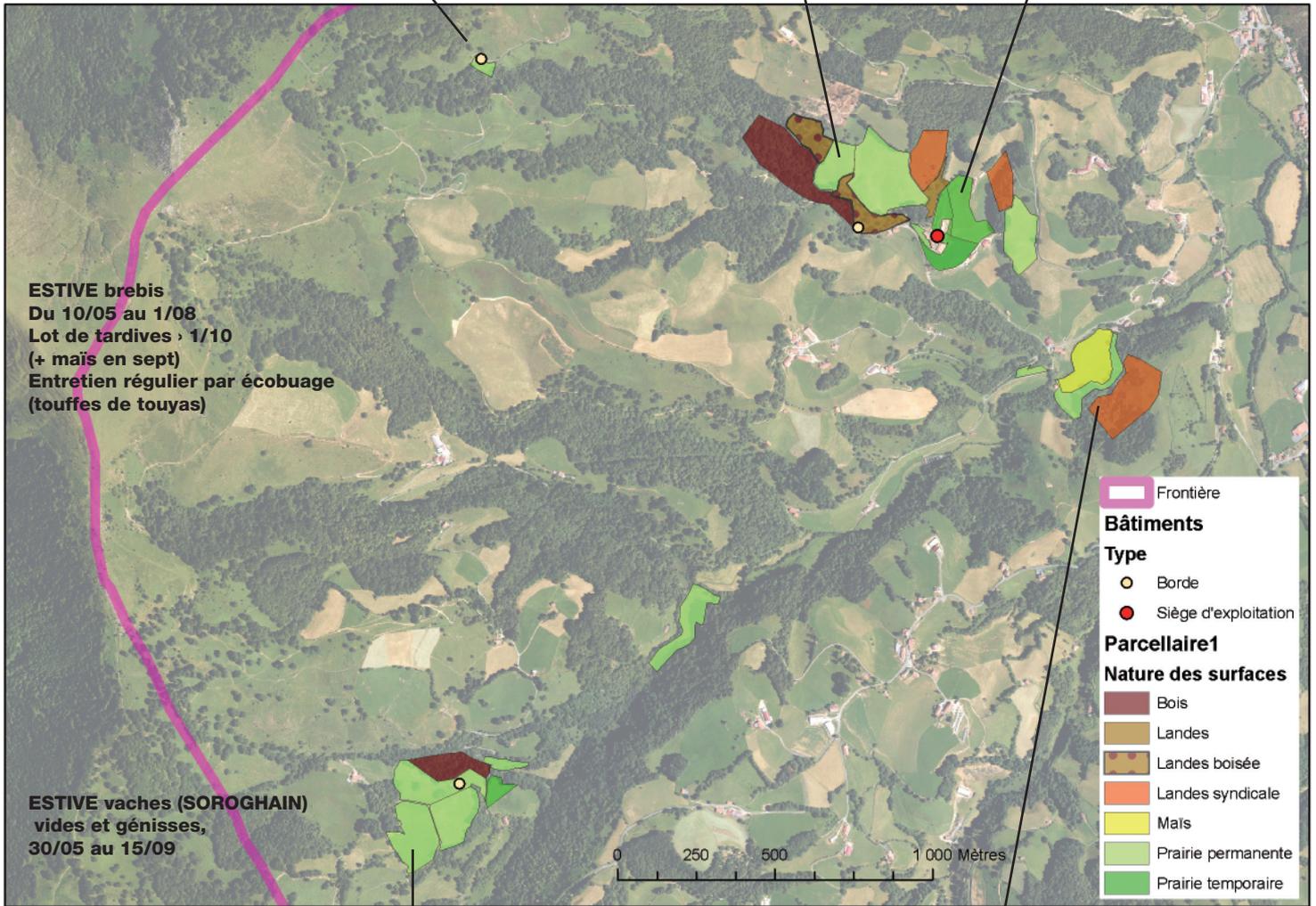
Atelier ovin-lait + 12 vaches allaitantes  
 300 brebis manech tête noire  
 38000 L de lait (220 brebis à la traite), traite mécanisée du 15 décembre au 15 juillet  
 Mise à la reproduction à 2 ans, IA  
 Litière sur fougère (étable et bergerie)  
 2 UTA, projet de reprise du fils

SAU : 24 ha. 18ha de prairies (dont 10ha de prairies temporaires), 2ha de maïs, 4ha de landes.  
 Transhumance : vaches et brebis, mise en pension des agnelles et antenaises

Borde + 0,25ha en limite d'estive :  
 utilisée en septembre pour compléter  
 les brebis tardives

4ha défrichées en 86 (programme  
 CAGEX)

Prairies proches :  
 - Pâturage des brebis hiver  
 et printemps  
 - Foin, peu de regain  
  
 8ha fauchées (dt 1ha à la motofau-  
 cheuse) - 6ha épandables



Prairies éloignées : Pâturage des brebis  
 - 5ha mécanisables : Foin, peu de regain  
 - 2ha en forte pente : pâturage + fauche des refus  
 à la motofaucheuse

Bois : complément de pâturage à l'automne +  
 glandée

+ fauche de fougères au Pays Quint

Landes syndicales :  
 Complément de pâturage en été pour les vaches  
 suitées restant sur l'exploitation. Permet de libé-  
 rer les prairies pour la fauche.

Fauche de la fougère en sept

+ mise en pension des agnelles et  
 antenaises à Labastide-Clairence  
 (60km) 1/10 au 1/05

## SYSTÈME D'EXPLOITATION ET UTILISATION DU TERRITOIRE 2 (enquête 2009)

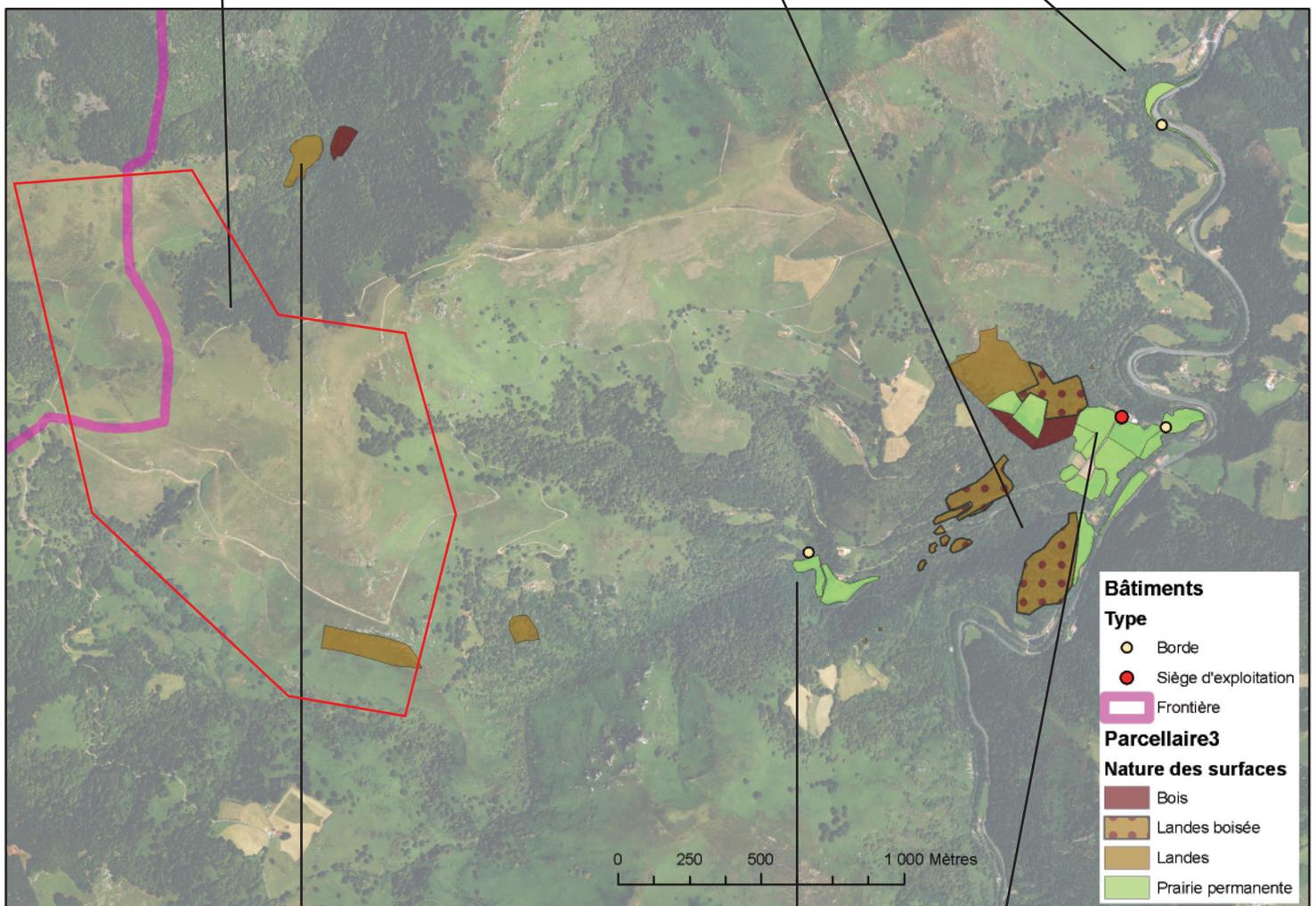
Atelier ovin-lait livreur (abandon de l'atelier bovin viande en 2008, car mauvais résultats)  
 290 brebis mères manech tête rousse  
 20000 L de lait, traite manuelle du 1/12 au 1/07  
 Mise à la reproduction à 2 ans, monte naturelle  
 Ancienne bergerie sur lisier sec, litière : fougère et achat de paille en complément  
 1 UTA, pas d'activité extérieure

SAU : 33 ha. 12ha de prairies permanentes, 15ha de landes, 7ha de landes boisées. Surfaces très pentues.  
 Utilisation maximale de la pâture pour limiter les achats de fourrage.  
 Transhumance de proximité (utilisation des parcours attenant à l'exploitation toute l'année)

Estive et landes privées contigües :  
 Pâtûre des brebis du 1/05 au 30/10  
 Entretien régulier par écobuage

Landes, landes boisées, bois :  
 Glandée en préparation à l'agnelage.  
 Pâtûrage des brebis vides en octobre et novembre + ratelier de foin.

Prairie éloignée et difficile d'accès  
 + borde : pâtûrage des agnelles et antenaïse depuis que la mise en pension n'est plus possible (zone agalaxie)  
 Foin et regain (moto-faucheuse)



Anciennes prairies de fauche :  
 éloignées, non accessibles, enclavées en forêt, caillouteuses  
 Pâtûrage début d'été dans la continuité de l'estive  
 Fauche à la faux

Prairies très pentues :  
 Pâtûrage des brebis au printemps, à l'automne  
 Fauche des refus à la motofaucheuse

Prairies proches et mécanisables : 6ha  
 non mécanisables : 3ha  
 Pâtûrage des brebis laitières, hiver et printemps.  
 Pâtûrage au fil au printemps.  
 Foin+regain (roundballer par entrepreneur, ou vrac + autochargeuse)  
 3ha à la motofaucheuse.

+ fauche de la fougère à la faux chez un voisin

## 2.2 - Analyse de la durabilité des exploitations agro-pastorales du secteur :

### 2.2.1 - La durabilité des exploitations mesurée par la méthode IDEA

Le développement durable est un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins » (Brundtland 1987). Le concept de développement durable appliqué à l'agriculture donne une définition de l'agriculture durable : « une agriculture écologiquement saine, économiquement viable, socialement juste et humaine ».

Plusieurs méthodes d'évaluation ont été développées en France, à l'échelle de l'exploitation agricole en particulier. Elles sont mises en œuvre, en particulier dans les réseaux RAD (réseaux agriculture durable).

Pour notre part, nous avons fait appel à la méthode IDEA (Vilain, 2003), mise au point par le ministère de l'agriculture, basés sur une série d'indicateurs, regroupés en indicateurs synthétiques qui sont ensuite représentés en « toiles d'araignées » (ou en radar). La méthode IDEA considère qu'une agriculture durable repose sur trois grandes fonctions essentielles : la fonction de production de biens et de services, la fonction de gestionnaire de l'environnement et la fonction d'acteur du monde rural.

Une exploitation durable, est donc « une exploitation viable, vivable, transmissible et reproductible » (LANDAIS, 1998).

18 éleveurs ont participé à l'enquête sur la durabilité sur la vallée de Baigorry en 2011 (les données mobilisées sont celles de la campagne 2010), 15 éleveurs y avaient participé sur Bidarray et Itxassou en 2007.

### 2.2.2 - Pour toutes les exploitations, un très bon niveau de durabilité agro-écologique mais des fragilités sur le plan économique et social

Au niveau environnemental, la majorité des exploitations enquêtées obtiennent des résultats similaires et d'un très bon niveau.

Au plan social les différences entre exploitations et en particulier au niveau de la charge de travail que le système d'élevage peut avoir un effet. C'est dans les exploitations les plus productrices de lait et celles qui ont un cheptel et des surfaces plus importants que les éleveurs ressentent les plus importantes surcharges de travail (mesurée en semaines de surcharge de travail).

Pour l'ensemble du groupe d'exploitations enquêtées, c'est la dimension économique qui est la plus fragile. En particulier au niveau de la viabilité, la moyenne de l'échantillon est faible et les résultats sont homogènes quelque-soit le système d'élevage.

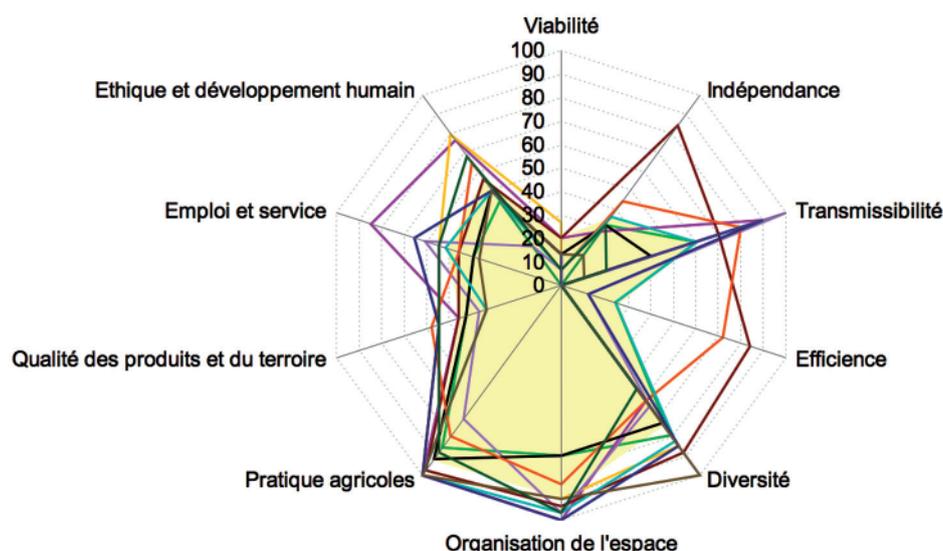


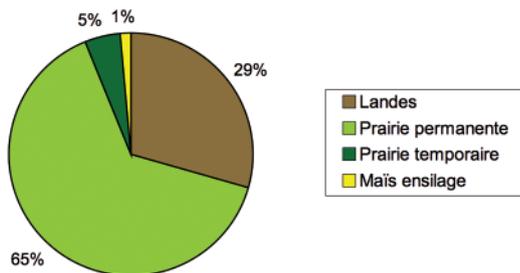
Figure 4 : Représentation graphique de la durabilité des systèmes d'exploitation de la vallée de Baigorry (en beige la moyenne du groupe)

Dans les parties suivantes nous analysons la constitution des différents axes sous forme de points forts points faibles les points forts et points faibles. Opportunités et menaces sont issues de l'analyse des éleveurs et de l'expertise.

## 2.2.3 - Des pratiques agro-environnementales durables

L'agriculture de la vallée repose sur l'utilisation des ressources naturelles locales : races locales, surfaces naturelles (prairies permanentes, landes, estives), valorisation des engrais de ferme.

**Assolement moyen des élevages enquêtés**



Assolement myen	Ha	% exploitations
Landes	8,3	85%
Prairie permanente	18,2	100%
Prairie temporaire	1,3	25%
Maïs ensilage	0,4	18%
<b>dont surface de prairie fauchée</b>	<b>12,87</b>	

Figure 5 : Assolement moyen des élevages enquêtés

La taille réduite des parcelles, la présence abondante de haies, d'arbres isolés, de murets, la mosaïque de prairies de bois et de landes, assure une structuration paysagère complexe dont la fonctionnalité écologique est a priori favorable à la biodiversité.

L'alternance fauche/pâture sur 66% des surfaces en prairies, la complémentarité des espèces au pâturage, les niveaux de chargement élevés et les pratiques d'entretien régulières (fauche des refus, écobuage, entretien des clôtures...) permettent un bon entretien de la ressource fourragère.

Tous les éleveurs enquêtés ont un contrat PHAE sur plus de 80% de leurs surfaces et y respectent les limitations de fertilisation minérale et organique : 125 N /90 P/160 K par ha. Les exploitations valorisent en premier lieu les engrais de ferme. Les engrais minéraux sont très peu utilisés.

A l'échelle du SIC, 10 347 ha soit **82% de la surface est engagée en PHAE2** en 2008.

Points forts	Points faibles	Opportunités/Menaces
<b>Diversité domestique</b>		
•Élevages mixtes en races locales		Sélection des races locales Association Buru Beltxa (Tête noire) Spécialisation Races exogènes
<b>Organisation de l'espace</b>		
•Surfaces fourragères = landes et PP •Parcelles de petite taille et présence de haies, bois, landes, murets... •Alternance fauche et pâture •Respect des obligations PHAE •Transhumance		
<b>Pratiques agricoles</b>		
•Valorisation des engrais de ferme •Bilan azote apparent faible •Très peu de traitements pesticides ou véto •Pas de travail du sol •Faible dépendance énergétique		Épandage sur des surfaces très limitées

## 2.2.4 - Une dimension socio-territoriale mitigée :

L'atout essentiel de l'agriculture locale au niveau socio-territorial est la présence d'une densité très importante d'exploitations participant au maintien du tissu social des communes de montagne. L'importance du travail en commun au travers des CUMA mais aussi de l'entraide entre voisins pour les travaux de saisons (écobuage, fauche de la fougère, ensilage du maïs) assure un lien social fort entre agriculteurs et participe à la qualité de la vie locale et à l'absence de sentiment d'isolement de la profession agricole.

Les exploitations agricoles, par la production de produits de qualité, la construction, le maintien et l'entretien d'un paysage et d'un bâti authentique sont les premiers artisans de l'attractivité du territoire. Par contre, les exploitations agricoles sont en général peu ouvertes sur l'extérieur : peu de vente directe et d'accueil à la ferme.

Le point le plus défavorable pour les exploitations de la vallée est le sentiment de surcharge de travail ressenti par les agriculteurs : tous les agriculteurs enquêtés ont évalué leur surcharge de travail à plus de 7 semaines / an. Plus objectivement, on constate que sur l'ensemble du département, les exploitations ovin-lait ont en général un temps disponible calculé inférieur à 1000h/pers/an (seuil minimum pour pouvoir faire face aux imprévus) reflétant des situations souvent peu soutenables. De plus ces exploitations sont très dépendantes de la main d'œuvre bénévole (parents retraités) qui réalisent plus de 40% des travaux d'astreinte.

Même si la diversification des activités peut sembler intéressante pour la sécurisation des revenus, elle semble très utopique sans modification profonde des systèmes qui aujourd'hui ne permettent pas de dégager de temps disponible pour le développement d'activités supplémentaires.

Points forts	Points faibles	Opportunités / Menaces
<b>Qualité des produits et du territoire</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits de qualité (AOP Ossau - Iraty, Label rouge Agneau de lait des Pyrénées)</li> <li>• Très bon entretien du bâti et des abords des fermes</li> <li>• Bonne intégration du bâti récent</li> <li>• Implication dans la vie locale (conseils municipaux, comité des fêtes...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux collectes collective de déchets inégale</li> <li>• Pas de label qualité sur la viande bovine</li> <li>• <i>Peu d'implication sociale pour certains</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AOC Kintoa</li> <li>• Entretien des anciennes bordes</li> </ul>
<b>Emploi et services</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valorisation des ressources locales</li> <li>• Services rendus au territoire : gîtes, entretien...</li> <li>• Forte densité d'exploitation</li> <li>• Travail en commun, CUMA</li> <li>• Pérennité quasi certaines dans 10 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peu de vente directe ou filières courtes</li> <li>• Peu d'emploi salarié</li> <li>• Peu « d'ouverture » vers l'extérieur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un atelier collectif de découpe et conditionnement</li> <li>• Développement de l'agritourisme</li> </ul>
<b>Ethique et développement humain</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peu d'achat de concentré/SAU</li> <li>• Bien-être animal respecté</li> <li>• Qualité de vie/pas d'isolement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas ou peu de formations, d'accueil de stagiaire</li> <li>• Fortes surcharges de travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution des travaux d'astreinte</li> </ul>

## 2.2.5 - La dimension économique est le facteur limitant de la durabilité :

Malgré de bons niveaux de production (40% des laitiers sont au-dessus de la moyenne départementale de 28000L en 2009), la viabilité économique des exploitations est limitée notamment par l'importance des achats d'aliments. Mais l'autonomie alimentaire voire même fourragère est impossible à atteindre pour de tels systèmes (cheptels importants, surfaces cultivables inexistantes, surfaces fauchables réduites). Dans notre échantillon d'enquête, 100% des concentrés étaient achetés et l'autonomie fourragère moyenne se situait autour de 60%, avec d'importantes variations selon les exploitations. Ces niveaux d'achat entraînent une faible efficacité de la production : seules deux exploitations ont des charges opérationnelles inférieures à 50% des produits.

Le revenu disponible est inférieur à 1 SMIC par unité de main d'œuvre pour 70% des exploitations enquêtées.

Points forts	Points faibles	Opportunités /Menaces
<b>Viabilité</b>		
• Certains ont une diversification réelle lait < 40%CA	• Moins d'1 SMIC/UTH • Spécialisation économique lait de brebis > 70%CA • Le seul client = laiterie	• Maintien, augmentation des prix (lait, viande...) • Diversification, transformation
<b>Indépendance</b>		
	• Faible autonomie financière (investissements récents à rembourser trop élevés par rapport au produit) • Forte sensibilité aux aides	• Maîtrise des investissements et amélioration de la capacité de remboursement • Endettement • Diminution des aides
<b>Transmissibilité</b>		
• Capital d'exploitation transmissible (petites exploitations)		• Trop d'investissements à faire par le repreneur
<b>Efficience</b>		
	• Achats de fourrages et aliments conséquents	• Augmentation du prix des aliments • Amélioration de la maîtrise des charges alimentaires

## 3 ▶ Le diagnostic pastoral

Entre 2010 et 2011, nous avons réalisés 49 entretiens auprès des éleveurs utilisateurs de 34 parcours de la montagne appartenant à la commission syndicale de Baïgorry. Ces entretiens étaient orientés sur la description de l'utilisation de la montagne, à savoir :

- ▶ La cartographie des limites des parcours de la montagne.
- ▶ L'utilisation animale et l'entretien de la montagne.
- ▶ La situation des Groupements pastoraux.

Cette série d'entretien est venu en complément de ceux réalisés en 2008 sur Bidarray lors du diagnostic multi-usage. La cartographie de la végétation a été réalisée sur la base de 140 linéaires et des données terrain du CPIE de Baïgorry.

### 3.1 - Quelques données générales de la transhumance

**Surface totale de 12 000ha** : le domaine de la transhumance du site Natura 2000, montagne des Aldudes.

**Surface pâturable** : 10 000ha qui sont constitués de milieux ouverts (landes boisées, landes, pelouses).

**70% des élevages de la zone d'étude transhumant.** Ce taux s'élève à 100% pour les élevages de la haute vallée de Baïgorry.

**228 éleveurs pour la vallée de Baïgorry**, conduisent leurs bêtes sur les montagnes de la commission syndicale en 2012.

**15 éleveurs** transhumants supplémentaires sur les massifs du Larla et Jara (St Martin d'Arrossa) et d'Iparla (Bidarray).

**47 840 brebis, 850 vaches, 560 chevaux** pâturent le domaine pastoral du site Natura 2000.

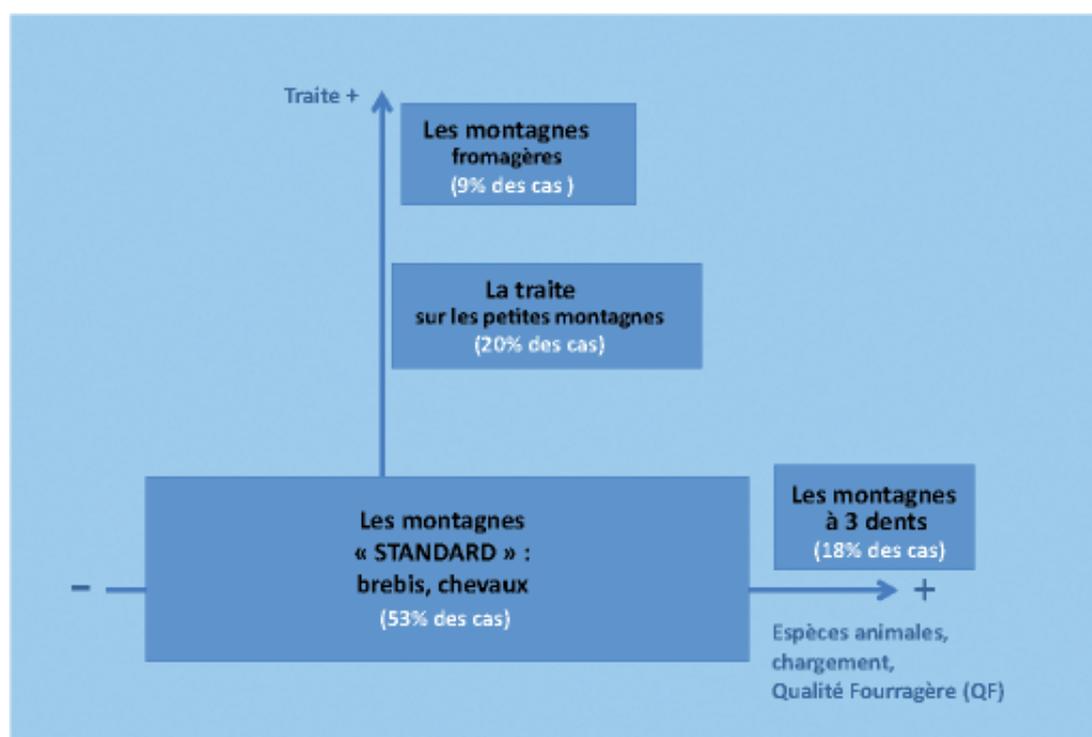
## 3.2 - Les quatre systèmes d'utilisation de la montagne

Le traitement statistique des données issues des entretiens s'est opéré par une Analyse Factorielle de Correspondance (AFC). Elle nous a permis de dégager 2 axes d'organisation de la transhumance sur le territoire du site Natura 2000 « Montagne des Aldudes » :

- l'importance de la traite qui peut déboucher sur la transformation fromagère.
- les espèces animales présentes sur les montagnes, la qualité fourragère et le taux d'utilisation de la ressource fourragère

Ainsi sur la base de notre échantillon (49 entretiens + Bidarray) 4 types sont apparus :

- Les montagnes fromagères,
- La traite sur les petites montagnes,
- Les montagnes « standard »,
- Les montagnes à 3 dents.



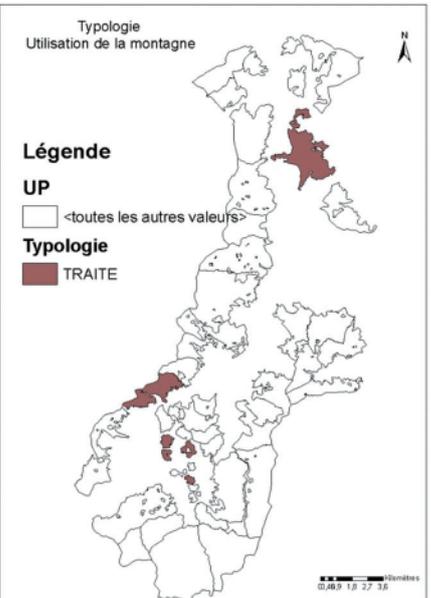
### 3.2.1 - Les montagnes fromagères

Ce groupe original pour le site Natura 2000 représente un faible effectif (3). Sur ces montagnes de fond de vallée, de bonne qualité fourragère, de faible altitude où la pousse de l'herbe est favorisée par la proximité de l'Océan atlantique, le système Berger Sans Terre trouve ici les conditions indispensables à son économie : longue durée de transhumance, traite et transformation fromagère.

La poursuite de la traite et de la transformation fromagère en montagne est conditionnée par l'amélioration des conditions de travail et la mise aux normes des installations de transformation.

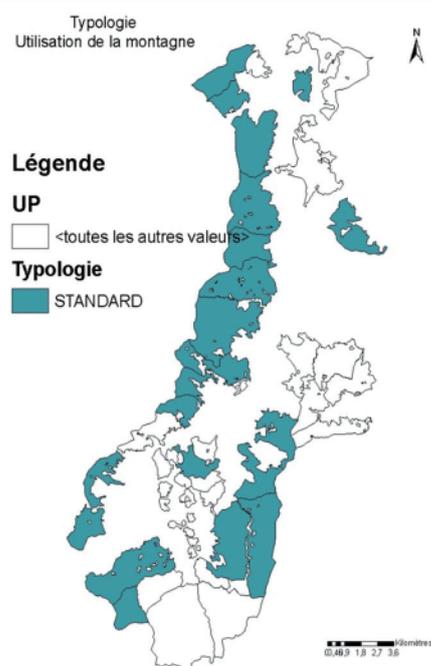
### 3.2.2 - La traite sur les petites montagnes

Ce groupe rencontré dans 7 situations, se concentre sur les petites « Bosses » du haut de la vallée de Baïgorry et le périmètre de l'AFP de St Martin d'Arrossa où l'on assiste à une amélioration progressive de la ressource fourragère par transformation des landes en prairies. Pour le haut de la vallée de Baïgorry, la brebis manech tête rousse s'introduit dans le berceau de la manech tête noire. La présence de troupeaux mixtes de brebis manech tête noire et manech tête rousse démontre la complémentarité des deux races : la première plus adaptée à l'entretien de la montagne et la seconde choisie pour ses performances laitières.

Type	Éléments structurants	Montagne
<p><b>La traite sur les petites montagnes</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de vaches, peu de chevaux,</li> <li>• Brebis présentes toute l'année mais avec un chargement faible (peu de troupeaux), troupeaux MTR et MTR_MTN</li> <li>• Qualité fourragère faible à moyenne</li> <li>• Traite (descente du lait ou pâturage sur ces Bosses et traite sur l'exploitation)</li> <li>• Difficultés pour réaliser les écobuages</li> </ul>	

### 3.2.3 - Les montagnes « STANDARD » à brebis et chevaux

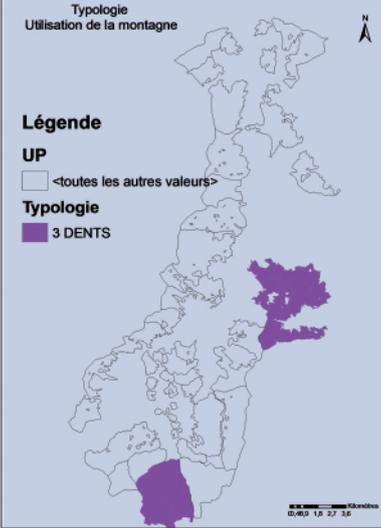
Il s'agit du type le plus représenté (18 situations) sur l'ensemble de la zone d'étude. La qualité fourragère et le chargement sont faibles au nord sur les grands versants en déprise de l'Iparla à Ispéguy. Pour les unités du sud, la qualité fourragère s'améliore. La concurrence est déclarée entre éleveurs de brebis et de chevaux. Les vaches sont absentes en raison du caractère escarpé de ces montagnes et de la rareté en eau. Les hauts de versants, concentrent la présence des animaux et les problèmes posés par les autres utilisateurs de la montagne : chiens des randonneurs, chasseurs, cueilleurs de champignons et dérangement liés aux engins mécaniques. Les pentes fortes sous les sommets, les bas de versants sont de faible qualité fourragère ; ils sont sous-pâturés.

Type	Éléments structurants	Montagne
<p><b>Les montagnes « STANDARD » à brebis et chevaux</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concentration élevée de brebis (8 à 15 troupeaux)</li> <li>• Brebis tarées qui montent en plusieurs lots</li> <li>• Lutte en Haut et en Bas,</li> <li>• Chevaux qui restent longtemps, des chèvres, pas de vaches car montagnes escarpées</li> <li>• Qualité fourragère inégale : bonne qualité sur le haut des versants, mais pas sur le bas.</li> <li>• Chargement inégal : de faible à bon. Concentration des animaux sur le haut des versants.</li> <li>• Mélange fréquent des troupeaux</li> <li>• Multi-usage qui posent problème (chien, engins motorisés).</li> </ul>	

Une meilleure répartition de la charge animale sur ces montagnes, la maîtrise des écobuages sur les bas de versant, l'amélioration des équipements et particulièrement des accès pourraient constituer les priorités pour les années à venir.

### 3.2.4 - Les montagnes à « 3 dents »

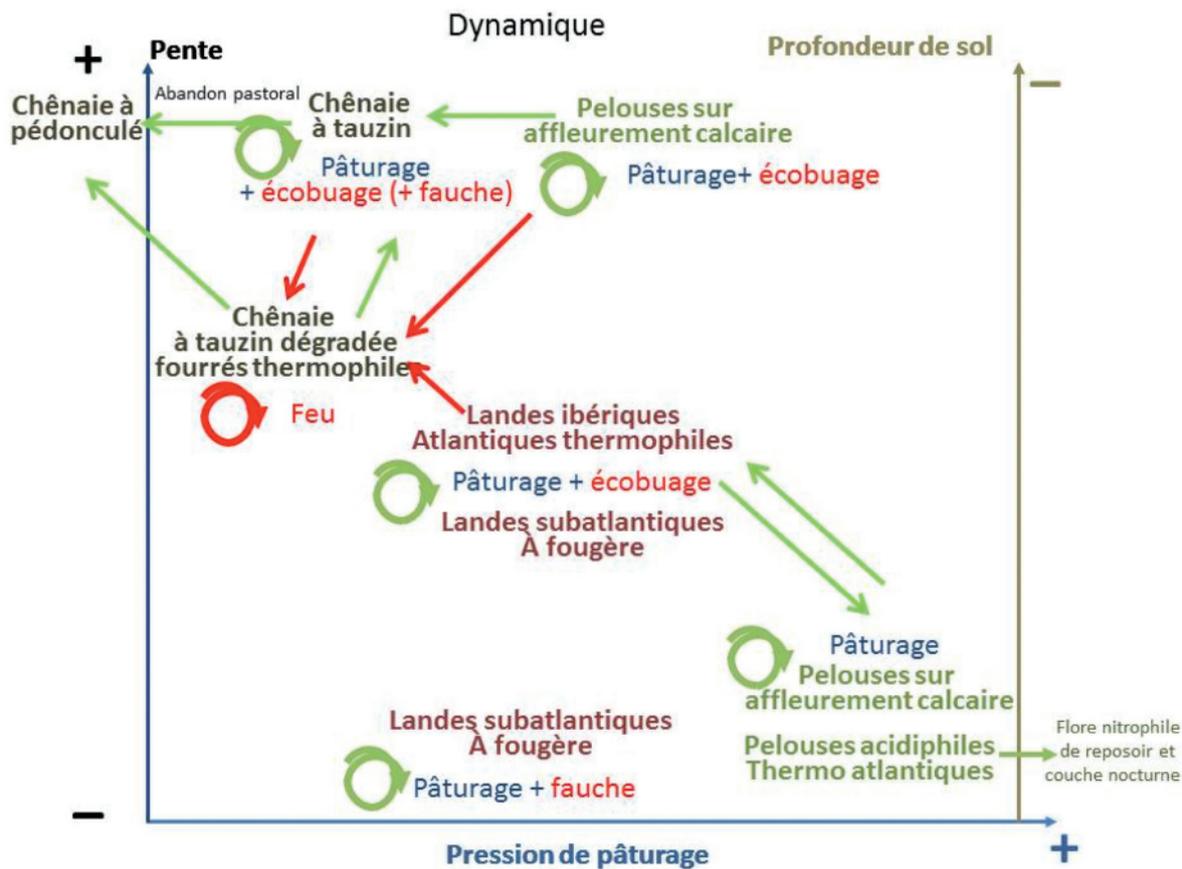
Localisées sur Beodey Xorogain et le bas de la vallée autour des communes d'Irouléguy, Lasse, Anahaux où l'élevage de bovins allaitant est très développé. La proximité de ces montagnes, les accès en bon état, favorisent un chargement élevé, une bonne répartition de la pression de pâturage mais également la pratique du parapente.

Type	Éléments structurants	Montagne
<p><b>Les montagnes à 3 dents</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Montagnes de la basse vallée,</li> <li>• Importance des bovins : les montagnes les plus chargées en bovins présents de 140j à 180j.</li> <li>• Des chevaux.</li> <li>• Les MTR taries dominant avec lutte en bas et complémentation alimentaire possible.</li> <li>• La qualité fourragère est bonne</li> <li>• Le chargement est élevé.</li> <li>• Surveillance quotidienne des troupeaux car montagnes de proximité (traite) et bons accès. Bonne entente entre éleveurs</li> <li>• Multiusage : problème des parapentes</li> </ul>	<p>Typologie Utilisation de la montagne</p>  <p><b>Légende</b></p> <p>UP □ &lt;toutes les autres valeurs&gt;</p> <p><b>Typologie</b> ■ 3 DENTS</p>

### 3.3 - Une ressource fourragère de faible qualité

La géologie dominante, à l'origine de sols acides favorise le développement d'une flore acidophile de pelouses dominées par l'agrostis sétacée (« mendou biloua ») sur les pentes faibles, les cols, les plateaux de haut de versant et les landes à ajonc, fougère aigle, éricacées et brachypode rupestre (« alka ») sur les pentes.

Le potentiel fourrager est faible pour ces altitudes compris entre 600 UFL/ha et 700 UFL/ha (voir carte du potentiel fourrager Annexe 2). Seuls les sommets des massifs calcaires d'Ardarza et Beodey présentent une flore plus riche et plus diversifiée. Pour la plupart des montagnes, les éleveurs considèrent que la ressource fourragère est faible à moyenne pour entretenir des brebis taries. Elle est bonne sur les montagnes les plus hautes de fond de vallée et les montagnes bien chargées à « 3 dents ». Dans certains cas (16) l'alimentation en montagne est complétement par des céréales pour maintenir la production laitière et l'état corporel des animaux. La pression de pâturage combinée à l'écobuage permettent de contrôler le développement des landes à ajonc et éricacées. Les éleveurs interviennent par rotation sur un cycle de 3 ans.



Dynamique d'évolution des milieux observés



Grands versants occupés par la fougère aigle, très faiblement pâturés.

### 3.4 - L'utilisation de la ressource fourragère est inégale (voir carte Annexe 3)

Sur l'ensemble de la zone d'étude

On distingue 3 types de situation :

- **Les montagnes sous chargées à faiblement chargées** : plutôt situées sur la partie nord de la zone d'étude et localement sur le fond de vallée mais dans tous les cas difficiles d'accès. Il s'agit de montagnes de faible valeur fourragère caractérisées par des versants de grande étendue, escarpés et envahis par les landes.
- **Les montagnes à l'optimum d'utilisation** : montagnes de proximité, bien désenclavées, de bonne qualité fourragère, à forte concentration d'animaux (« 3 dents » et montagnes standards).
- **Les montagnes surchargées** : on peut dire qu'il n'y en pas car le potentiel fourrager et son utilisation ont été calculés que sur la partie française. Sur ces montagnes limitrophes, les troupeaux passent 2/3 de leur temps en Pays Quint. Il faudrait

## À l'échelle d'une montagne

Comme on a pu le voir plus haut, l'utilisation pastorale se concentre sur le sommet de la montagne, là où l'herbe est la meilleure notamment pour des animaux aptes à gravir naturellement les pentes (brebis) ou à séjourner sur les crêtes aérées (vaches, chevaux). Le couchage nocturne des troupeaux à proximité des sommets favorise le développement d'une flore nitrophile. Les bas de versant sous exploités s'embroussaillent. Ils font l'objet d'entretien régulier par l'écobuage.



Troupeau de brebis au sommet d'Ardarza

### 3.5 - Les attentes formulées par les éleveurs lors des enquêtes

Lors des entretiens, dans une perspective de poursuite de la transhumance, d'amélioration des conditions de l'activité, les éleveurs ont formulé des attentes qui sont ci-dessous regroupées par thème.

#### 3.5.1 - Au niveau de la qualité fourragère (voir carte annexe 4)

Avec les équipements, l'entretien et l'amélioration de la ressource fourragère des parcours de la montagne constituent un thème prioritaire pour les éleveurs transhumants. Les thèmes développés sont :

- l'écobuage : être autorisé à pratiquer l'écobuage dans le cadre de Natura 2000, s'organiser, renforcer les équipes (3cas), être autorisé à pratiquer en Espagne et faciliter les démarches administratives.
- Réduire la pression de pâturage notamment en chevaux (3).
- Réaliser un chantier de broyage mécanique (2).
- Nettoyer les fougeraies qui ne sont plus utilisées.
- Eliminer et contrôler le développement des joncs.
- Fertiliser les parcours de la montagne (3).

#### 3.5.2 - En matière d'équipement (voir carte annexe 5)

De nombreux travaux sont programmés par les éleveurs pour améliorer les conditions d'accueil des animaux dans les pâturages et leurs conditions d'exercice.

- Création d'accès (1)
- Entretien des accès qui sont devenus vitaux pour la surveillance des animaux (2).
- Goudronner les accès ou les bétonner sur les rampes à pourcentage élevé (2).
- Créer des points d'ombre par plantation d'arbres.
- Réhabiliter des bergeries (pour l'éleveur, pour le randonneur)
- Salle de fabrication du fromage, aire de traite, abri de traite (2).
- Rénovation de parc.
- Adduction d'eau (6).
- Parc de contention (2).
- Parc de tri (2).

### 3.5.3 - Au niveau des Groupements Pastoraux (GP) (voir carte annexe 6)

Le travail d'enquête fait apparaître un frémissement de relance des GP constitués dans les années 1990 principalement pour la rénovation d'équipements ou la construction d'équipements collectifs, l'organisation de la garde des troupeaux.

### 3.5.4 - Au niveau du multi usage de la montagne (voir carte annexe 7)

Pour des troupeaux la principale source de dérangement est représentée par les chiens de randonneurs, chasseurs, chercheurs de champignons et les engins motorisés. De manière plus localisée, la pratique du parapente perturbe les troupeaux. Les éleveurs demandent plus d'information sur la spécificité du pastoralisme dans ces montagnes et des consignes pour la tenue des chiens en laisse. Face à l'incivilité, certains éleveurs souhaiteraient un renforcement des mesures de police.

## Conclusion

Compte-tenu des structures d'exploitation et de leur situation géographique (en montagne, à proximité de l'océan atlantique), la transhumance est indispensable pour plus de 70% des exploitations agricoles de la zone d'étude, 100% en Haute vallée de Baïgorry. Les projets en matière d'amélioration fourragère, d'équipements, d'organisation pour la garde ou la création d'équipements communs, confirment l'intérêt des éleveurs pour la transhumance.

Deux questions se posent pour l'avenir :

#### **1. Comment améliorer l'utilisation actuelle de la montagne pour préserver la ressource fourragère ?**

On peut appréhender cette question à partir des éléments fournis par le diagnostic pastoral : niveau faible de chargement en bétail de certaines montagnes, concentration des animaux sur le haut des versants et par voie de conséquence sous-pâturage des bas de versants.

#### **2. Comment accompagner les évolutions des systèmes d'élevage pour garantir l'utilisation de la montagne ?**

**Sur la base des 49 enquêtes réalisées auprès des éleveurs de la zone d'étude**, il ressort que pour des raisons économiques, les éleveurs de la vallée de Baïgorry souhaitent augmenter la production laitière de leur troupeau de brebis. Les moyens envisagés sont : le changement de race, une sélection plus poussée sur les performances laitières des brebis, l'allongement du temps de traite sur l'exploitation où la qualité fourragère est propice à la production laitière (faible qualité fourragère à la montagne), une descente de la montagne plus précoce pour mieux préparer les brebis à la lactation qui s'annonce. Ces évolutions auront pour conséquences une réduction du temps de la transhumance et donc de la pression de pâturage sur les parcours de la montagne. Les préoccupations formulées par les éleveurs au niveau de l'évolution de leur système d'élevage concernent également la main d'œuvre. La période de la transhumance correspond aux travaux de la fenaison très exigeants en temps et en main d'œuvre sur un territoire en pente et à la surveillance des troupeaux à la montagne. Plusieurs d'entre eux verraient bien la création d'une aide sous forme d'un contrat de gardiennage adapté à la situation de la vallée de Baïgorry qui prendrait en compte ce besoin de main d'œuvre supplémentaire lié aux travaux de l'été.

## 4 ▶ Conditions pour une activité agricole durable dans la vallée

Cette partie s'appuie sur les projets, et objectifs d'amélioration évoqués par les éleveurs lors des enquêtes ainsi que sur l'analyse des résultats des enquêtes de durabilité. Ils ont été regroupés par thème permettant d'identifier 4 grandes conditions nécessaires pour le maintien de l'activité agricole sur la vallée : renforcer la viabilité des exploitations, moderniser les exploitations, entretenir et améliorer les ressources fourragères, poursuivre l'aménagement et l'organisation collective des estives. Globalement, les éleveurs ont tous mis en avant leurs craintes vis à vis de contraintes environnementales supplémentaires dans un contexte de fragilité économique.

**Les projets identifiés sont à ce stade des projets individuels, ils seront précisés, hiérarchisés et sectorisés lors de prochaines réunions d'animation en groupe de travail agricole et avec les éleveurs du territoire pour correspondre à une vision partagée des conditions nécessaires au maintien de l'agro-pastoralisme sur la vallée. Nous verrons ensuite quels sont les outils adaptés pour accompagner, soutenir ces projets dans le cadre des programmes existants et de Natura 2000.**

Le croisement de ces projets avec le diagnostic écologique permettra d'identifier les points de vigilances à prendre en compte pour que la réalisation de ces projets ne nuise pas à la qualité environnementale du site. Il permettra aussi de définir des objectifs de gestion des milieux et des espèces en toute connaissance des conditions nécessaires au maintien de l'activité agro-pastorale.

### 4.1 - Renforcer la viabilité des exploitations :

Tableau de description des projets individuels exprimés par les éleveurs lors des entretiens.

Projets, objectifs d'amélioration	Besoins d'accompagnement technique et/ou financier
<b>Amélioration de la productivité des ateliers :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ réduire le nombre de vaches et de brebis improductives,</li><li>▶ améliorer la productivité des brebis (par la sélection, par le changement de race)</li></ul>	<b>Accompagnement technico-économique :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ pour adapter la taille de son cheptel à la structure de l'exploitation</li><li>▶ pour maîtriser les coûts d'alimentation</li></ul>
<b>Diversification, augmentation de la valeur ajoutée :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ mise en place de gîte</li><li>▶ transformation à la ferme et vente directe</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ <b>Soutien aux investissements collectifs structurants :</b> plusieurs projets ont vu le jour durant la réalisation du diagnostic : mise en place d'un atelier collectif de découpe et transformation aux Aldudes, doublement de la capacité du saloir collectif des Aldudes (jambons et charcuteries)</li><li>▶ <b>Soutien à l'embauche de main d'œuvre salariée</b> pour démarrer une action de diversification : quelques éleveurs ont évoqués la difficulté à se lancer dans une activité de diversification par rapport à un déficit de main d'œuvre sur l'exploitation. Un système d'aide à l'embauche de salarié pourrait être mis en place le temps que l'activité permette de dégager le revenu supplémentaire permettant l'installation ou l'embauche.</li><li>▶ <b>Formations à la commercialisation des produits</b></li></ul> <p><b>Revalorisation de l'ICHN par une meilleure prise en compte de la pente pour la détermination des zones montagne</b></p>

Projets, objectifs d'amélioration	Besoins d'accompagnement technique et/ou financier
<p><b>Poursuite de la mise aux normes des bâtiments</b> (ex : fumières couvertes)</p>	<p><b>Négocier une adaptation locale des normes liées aux bâtiments agricoles en montagne</b> : pour les élevages mixtes de montagne, les étables sont souvent anciennes et abritent un cheptel peu important de vaches. La mixité des élevages est un atout mais la mise aux normes d'un atelier souvent considéré comme secondaire n'est pas souvent la priorité des investissements.</p>
<p><b>Construction, agrandissement, de bergerie ou étable</b></p>	<p><b>Meilleure compensation des surcoûts bâtiments</b> (terrassment...)</p>
<p><b>Achat ou renouvellement de matériel spécifique</b> (moto-faucheuse, tracteur montagne...)</p>	<p><b>Maintenir les soutiens à l'achat de matériels spécifiques montagne en individuel et en CUMA</b> : compte-tenu des conditions de pente des parcelles mais aussi de difficultés d'accès aux parcelles les investissements en matériel spécifique montagne sont particulièrement nécessaires dans la vallée.</p>
<p><b>Investissements dans des équipements permettant une diminution du temps de travail</b> : tapis d'alimentation, machine à traire. Dans notre enquête, 15% des éleveurs n'ont pas de machine à traire sur l'exploitation.</p>	<p><b>Accompagner les projets permettant une meilleure organisation du travail</b> (gain de temps, diminution de la pénibilité)</p>
	<p><b>« Trouver des solutions aux problèmes de main d'œuvre »</b>  La majorité des exploitations sont individuelles à 1UTA avec aide familiale bénévole. De nombreux éleveurs sont inquiets pour l'avenir et savent qu'ils ne pourront pas maintenir leurs pratiques actuelles sans le travail des « anciens ». Cette situation est aggravée par un taux de célibat élevé dans certains secteurs qui implique le non renouvellement de la main d'œuvre familiale.</p>

## 4.2 - Moderniser les exploitations et améliorer les conditions de travail

Projets, objectifs d'amélioration	Besoins d'accompagnement technique et/ou financier
<p><b>Rénovation et sur-semis de prairies :</b> l'amélioration de l'autonomie fourragère est un enjeu fort pour les exploitations. Plusieurs éleveurs souhaitaient rénover des prairies, par sur-semis sur des prairies permanentes ou par retournement et re-semis sur des prairies temporaires. Ces projets ont souvent été reportés compte-tenu des baisses de revenu subies en 2008 et 2009.</p>	<p>Accompagnement technique, aides financières</p>
<p><b>Mise en valeur de parcelles en zones intermédiaires :</b> le récent appel à projet LEADER a permis de montrer qu'il y avait encore une demande de remise en valeur des parcelles de landes ou landes boisées des zones intermédiaires : 32 projets ont été déposés sur Garazi-Baigorry.</p> <p>Même si la majorité des défriches ont été faites dans les années 70-80, des projets voient encore le jour, pour conforter les structures d'exploitation lors d'installation de jeunes, pour remettre en valeur des parcelles abandonnées, défricher de nouvelles parcelles ou pérenniser l'utilisation de l'existant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Améliorer, élargir les accès permettant d'aller faucher des parcelles pour la production de foin ou la récolte de fougères</li> <li>▶ créer de mini-pistes intra-parcelle pour pouvoir round-baller le foin ou la fougère sur-place</li> </ul>	<p><b>Aides à l'investissement :</b> aménagements d'eau et captage, débroussaillage, reprofilage de parcelles, amélioration des accès, amélioration de la qualité fourragère des parcelles... tout investissement permettant d'assurer la pérennité de l'usage des parcelles.</p> <p><b>Mesure d'incitation à la fauche des parcelles les plus difficiles</b> (pentues, et/ou enclavées, éloignées...)</p> <p><b>Aides à la rénovation des bordes</b></p>
<p><b>Organisation de chantiers d'écobuage difficiles en estive :</b> lors des animations réalisées dans les commissions locales d'écobuage depuis 2 ans les éleveurs ont souligné un réel besoin d'entretien notamment dans certains secteurs pâturés de la forêt d'Hayra. Ces chantiers difficiles ont nécessité un accompagnement technique et une bonne préparation de chantier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Création et animation de commissions locales d'écobuage</b></li> <li>▶ <b>Accompagnement technique sur les chantiers difficiles</b></li> <li>▶ <b>Aide à l'investissement en matériel spécialisé</b></li> <li>▶ <b>Aide à la mise en place et à l'entretien de pare-feux</b></li> </ul>
<p><b>Mieux valoriser les parcelles les moins productives par la mise en place de troupeaux ovin viande de races rustiques.</b></p> <p>3 éleveurs ont envisagé cette solution pour valoriser des secteurs trop pauvres pour des brebis laitières.</p>	

### 4.3 - Entretenir et améliorer les ressources fourragères :

Projets, objectifs d'amélioration	Besoins d'accompagnement technique et/ou financier
<p><b>Sur les estives syndicales :</b>  un besoin en parc de contention gros et abreuvoirs gros bétail sur les estives syndicales  entretien des pistes</p> <p><b>Sur les zones de parcours de Bidarray :</b>  une AFP est en cours de constitution.</p> <p>Les projets identifiés concernent :  des élargissement et création de pistes,  des amenées d'eau et captage,  plantation d'arbres pour l'ombre du bétail,  rénovation de bordes servant d'abri pour le bétail</p> <p><b>Sur l'AFP d'Arrossa :</b> améliorer l'entretien de la zone intermédiaire par le pâturage des chevaux toute l'année.  clôtures de contention pour augmenter le chargement instantané,  mise en place de passages canadien,  embauche d'une personne pour le gardiennage et l'entretien des clôtures</p>	<p>Aides aux améliorations pastorales</p> <p>Aide à l'entretien des pistes pastorales</p> <p>Reconnaissance des pratiques de gardiennage locales et adaptées aux secteurs de zone intermédiaire.</p>
<p><b>Améliorer l'organisation collective en estive :</b>  La plupart des Groupements pastoraux créés en 1992 sont arrivés en fin de période d'agrément. Une relance est à envisager pour poursuivre les efforts d'organisation collective et d'équipement.</p>	<p><b>Animation pastorale</b></p>

### 4.4 - Poursuivre l'aménagement et l'organisation collective des estives :

#### Annexes

1. Carte des parcours de montagne la zone d'étude
2. Carte du potentiel fourrager (sur la surface pâturable)
3. Carte du taux d'utilisation de la ressource fourragère
4. Carte des projets d'amélioration de la qualité fourragère
5. Carte des projets d'équipements
6. Carte des Groupements Pastoraux (GP) : création, activation
7. Carte des attentes en matière de multi usage de la montagne

Docob vallée des Aldudes  
 Carte des Parcours de la montagne  
 Novembre 2012

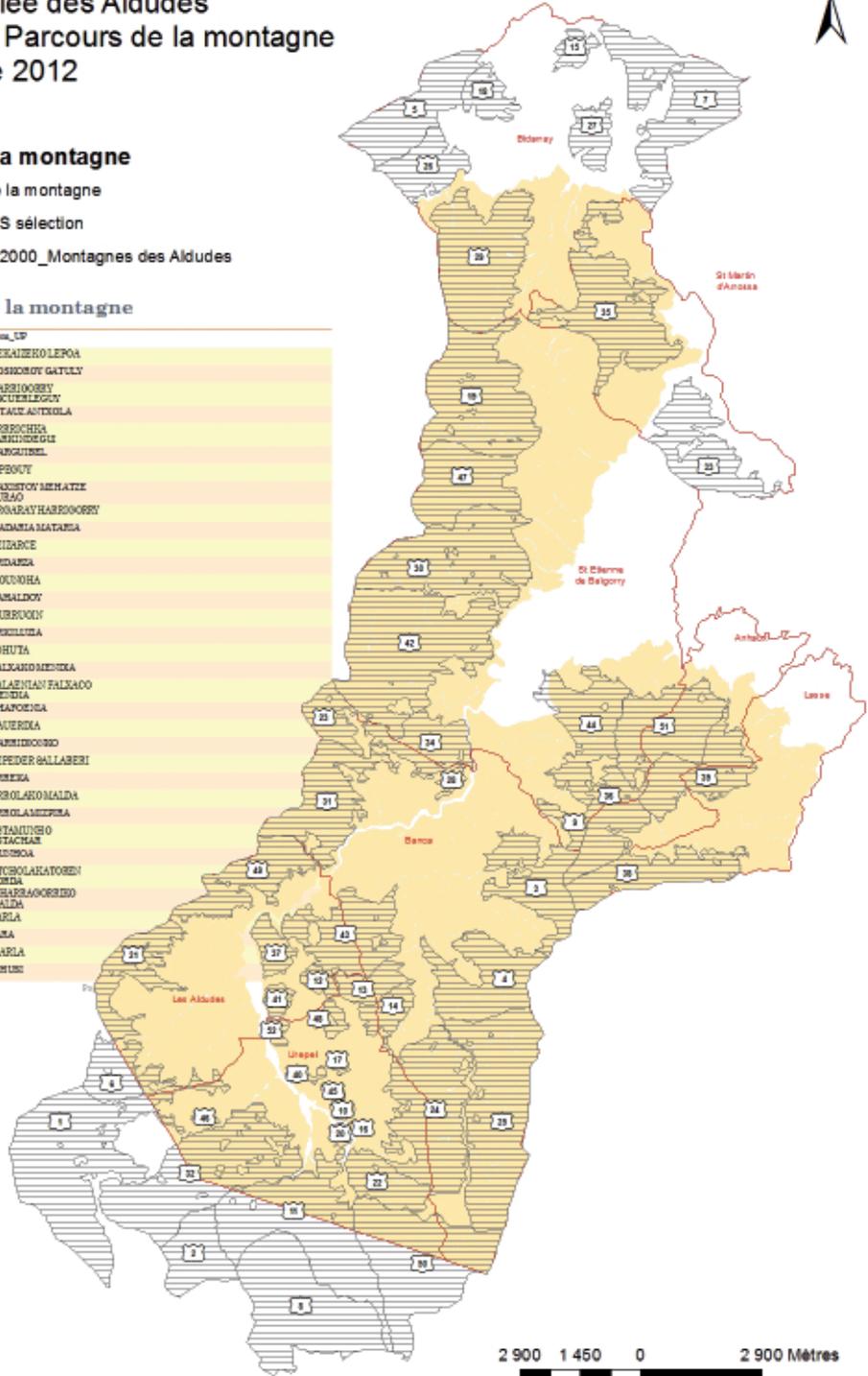


**Parcours de la montagne**

- Parcours de la montagne
- COMMUNES sélection
- Site Natura 2000\_Montagnes des Aldudes

**Parcours de la montagne**

19	Uba_EP
42	NEKAIEHO LEPOA
54	REKIKOSOV GATULY
39	SARSHOSOV
30	ESKUTERLEGIN
31	ETAKE ANTROLA
49	URROCHHA
21	ZAMINDEGELI
21	MANGAIBEL
30	EPFOUY
25	MAGISTOV MENATZE
4	TURAO
4	ADNARAY HAREKOSOV
36	MADAMIA MATARA
36	LEIDANCE
3	ARDARA
39	MOUNOHA
51	KAMALDOV
41	MIREKOVY
48	URSHLOZA
52	ZOHUTA
17	FALKARDAMENDIA
46	FALANIAN FALNACO
33	MEINDIA
33	CHAKOUSA
30	OMVERDA
22	MARSHOOSHO
37	LEPEDER GALLABERI
32	KERREA
54	ERROLARO MALDA
33	ERROLARMEZERA
40	OSTALUNHO
40	OSTACHAR
39	MISNOGA
39	ETOHOLAKATOVEN
39	SORIDA
35	T. SARVAOOSERHO
35	MALDA
35	LARLA
33	JARA
39	PARLA
35	KHUNE



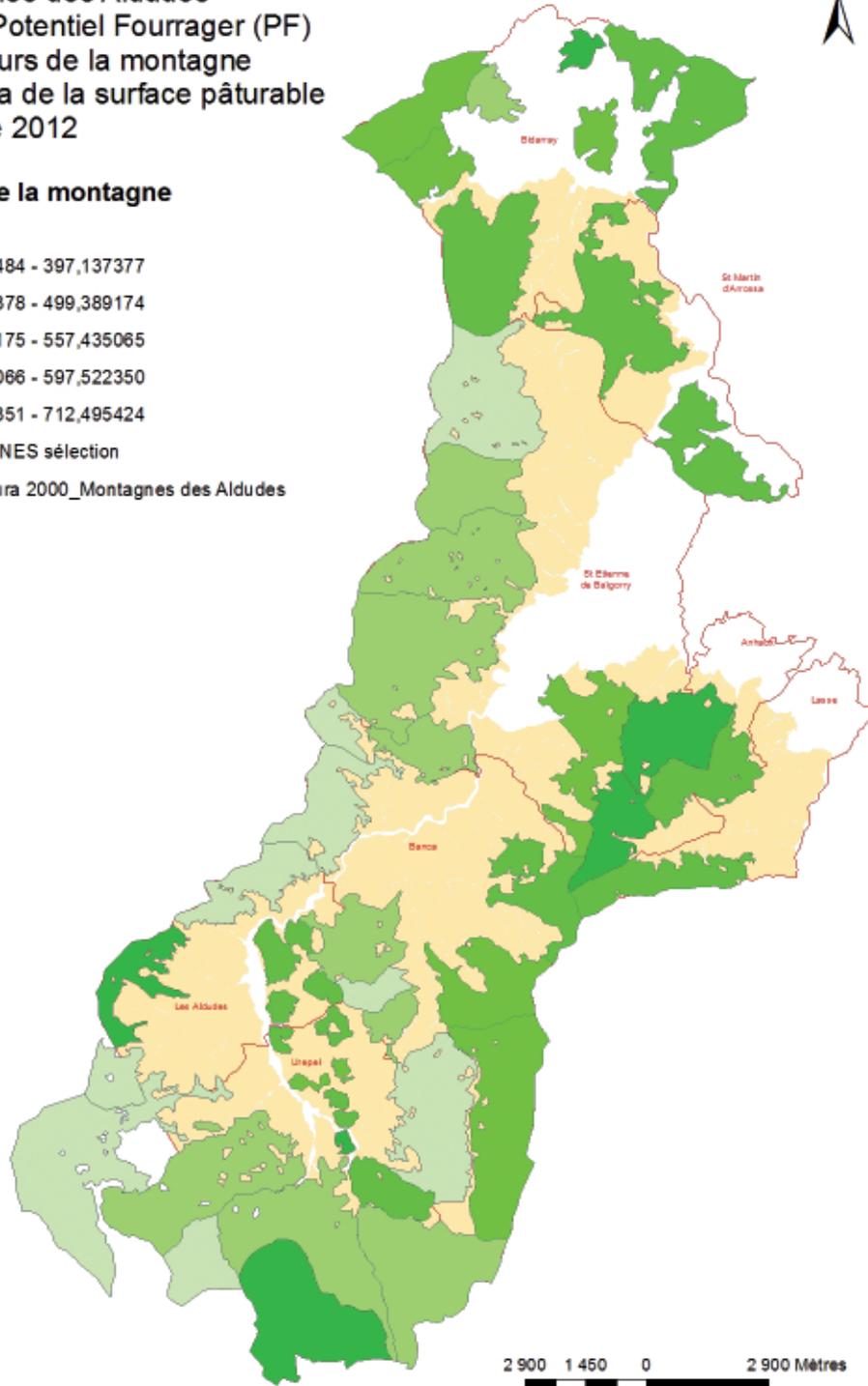
Docob vallée des Aldudes  
Carte du Potentiel Fourrager (PF)  
des parcours de la montagne  
EN UFL/ha de la surface pâturable  
Novembre 2012



**Parcours de la montagne**

**PF\_Surf\_Pat**

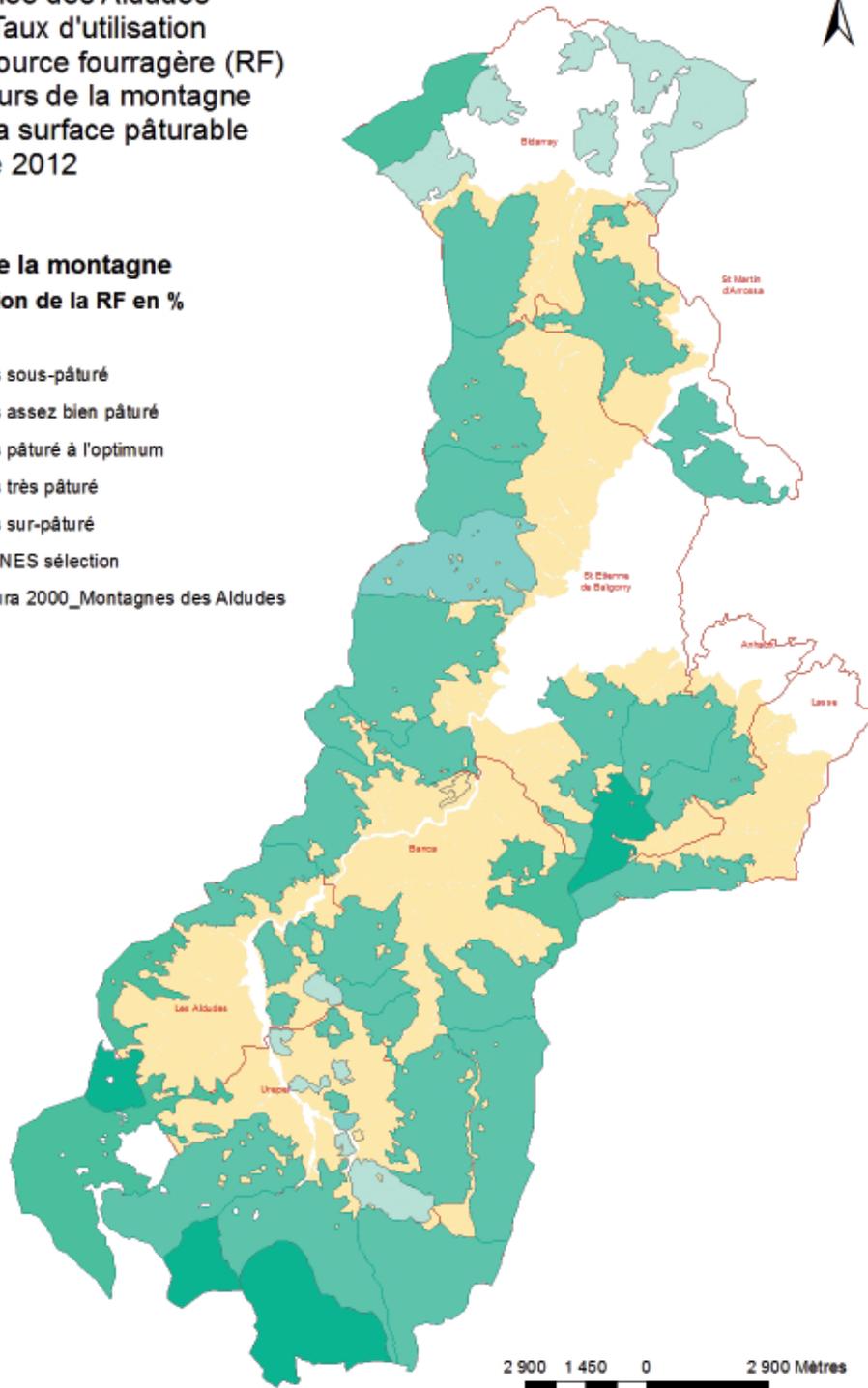
-  242,807484 - 397,137377
-  397,137378 - 499,389174
-  499,389175 - 557,435065
-  557,435066 - 597,522350
-  597,522351 - 712,495424
-  COMMUNES sélection
-  Site Natura 2000\_Montagnes des Aldudes



Docob vallée des Aldudes  
 Carte du Taux d'utilisation  
 de la ressource fourragère (RF)  
 des parcours de la montagne  
 En % de la surface pâturable  
 Novembre 2012

**Parcours de la montagne**  
**Taux utilisation de la RF en %**

- <Nul>
- Parcours sous-pâturé
- Parcours assez bien pâturé
- Parcours pâturé à l'optimum
- Parcours très pâturé
- Parcours sur-pâturé
- COMMUNES sélection
- Site Natura 2000\_Montagnes des Aldudes

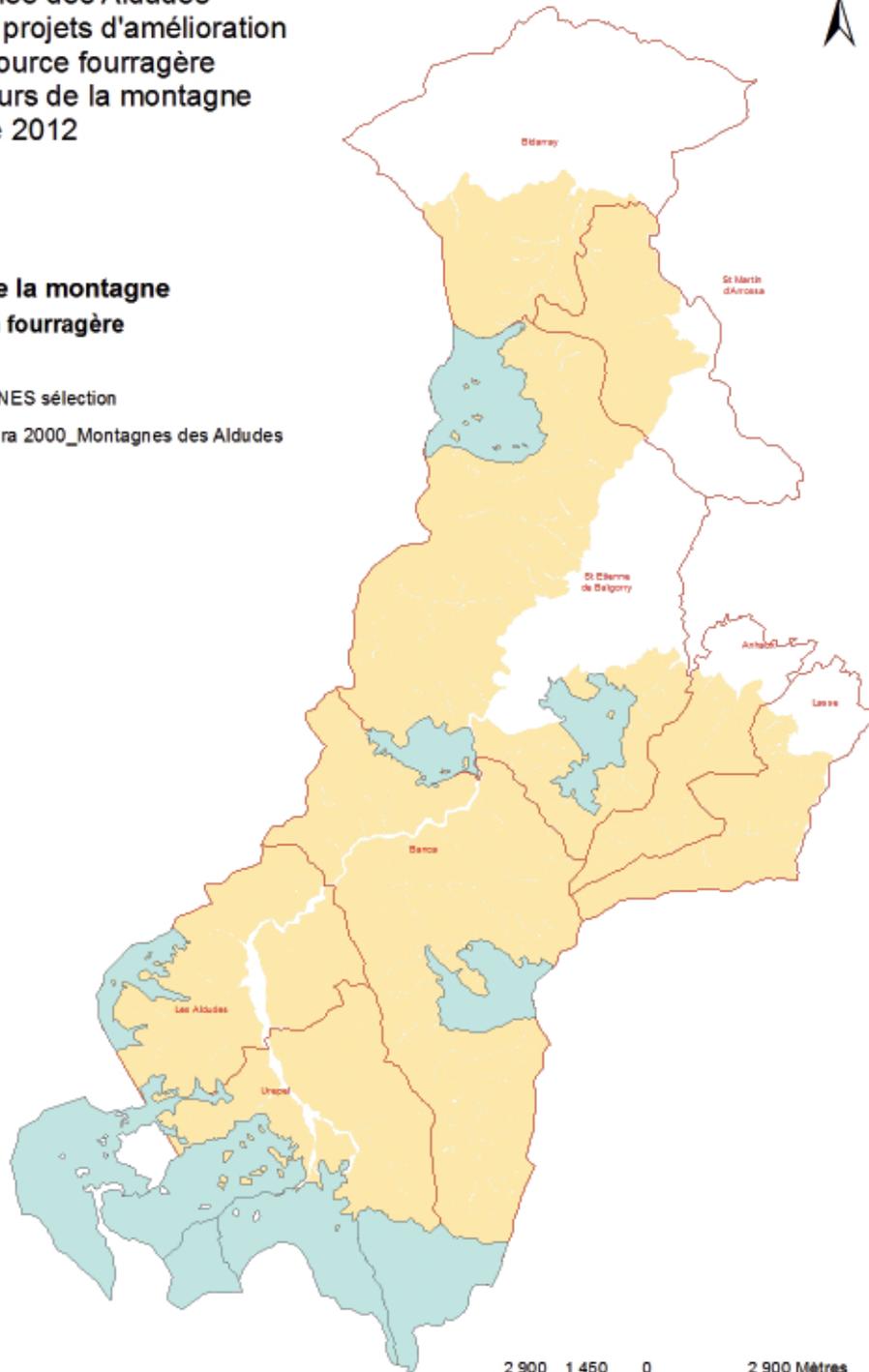


Docob vallée des Aldudes  
Carte des projets d'amélioration  
de la ressource fourragère  
des parcours de la montagne  
Novembre 2012



**Parcours de la montagne**  
**Amélioration fourragère**

-  Site Natura 2000\_Montagnes des Aldudes
-  COMMUNES sélection
-  Site Natura 2000\_Montagnes des Aldudes

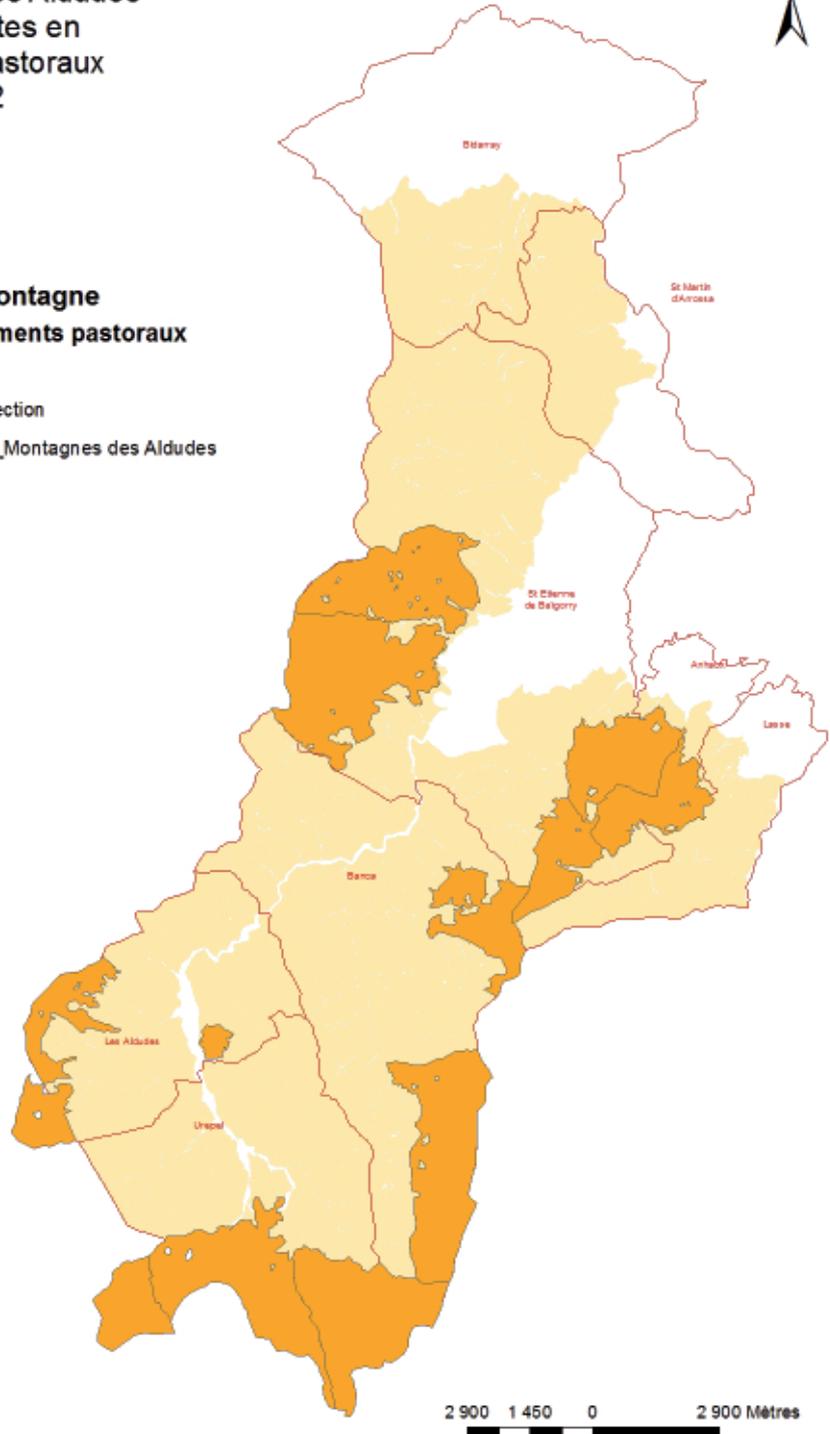


Docob vallée des Aldudes  
Carte des attentes en  
équipements pastoraux  
Novembre 2012



**Parcours de la montagne**  
**Attentes en équipements pastoraux**

-  Site Natura 2000\_Montagnes des Aldudes
-  COMMUNES sélection
-  Site Natura 2000\_Montagnes des Aldudes



Docob vallée des Aldudes  
Carte des attentes au niveau  
des Groupements Pastoraux (GP) :  
activation et création.  
Novembre 2012



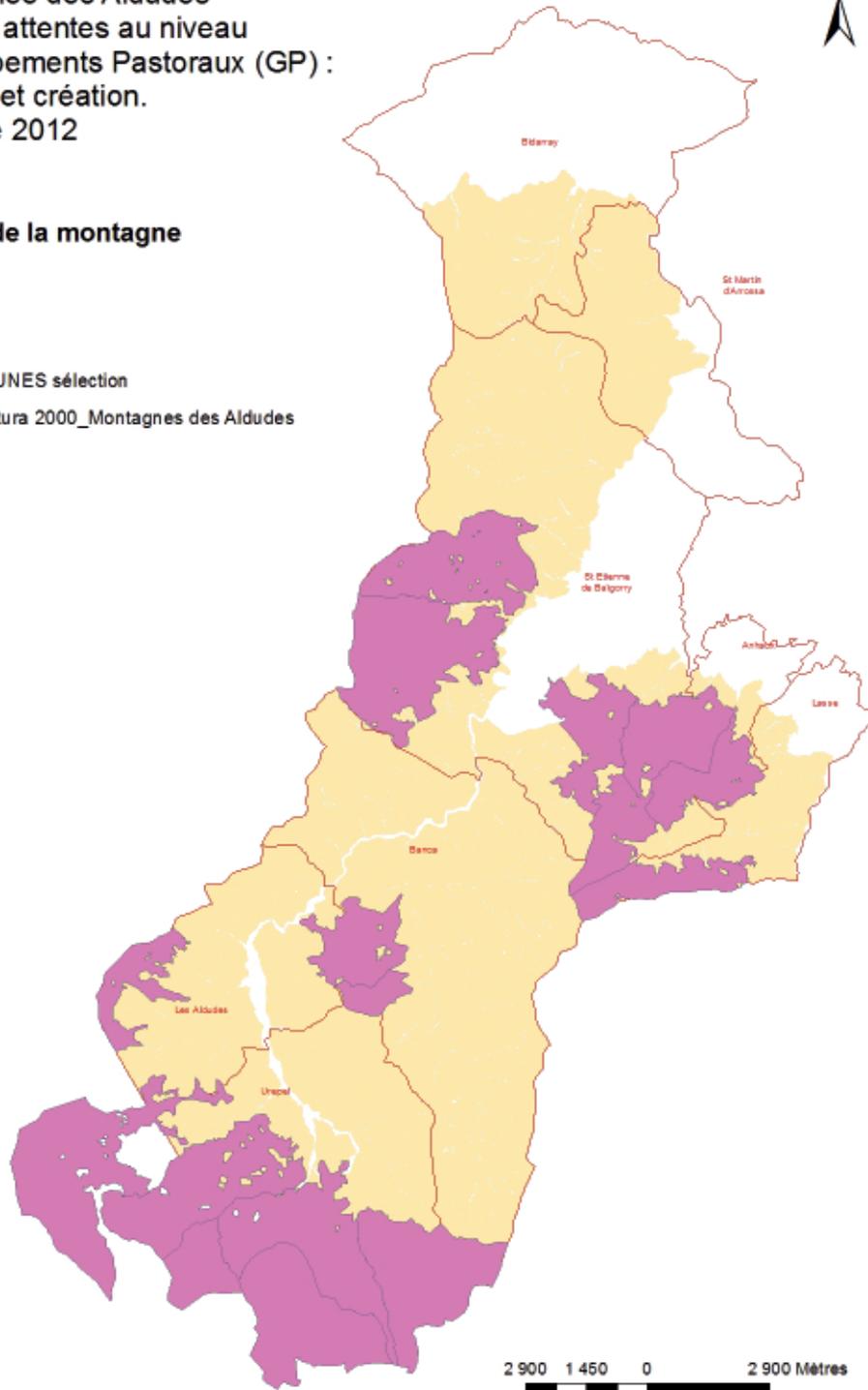
**Parcours de la montagne**

**GP**



 COMMUNES sélection

 Site Natura 2000\_Montagnes des Aldudes

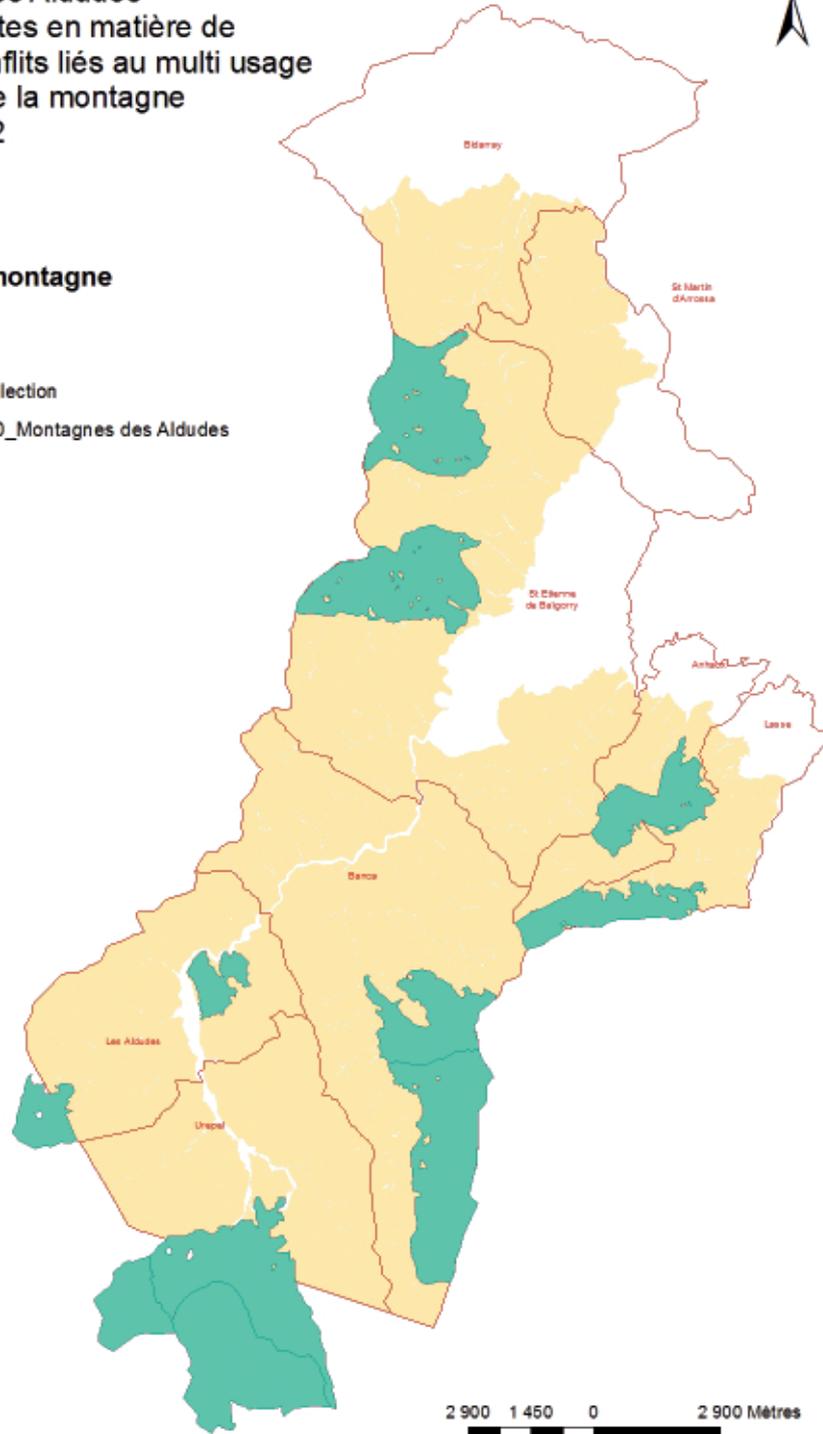


Docob vallée des Aldudes  
Carte des attentes en matière de  
gestion des conflits liés au multi usage  
des parcours de la montagne  
Novembre 2012



**Parcours de la montagne  
xusage**

-  Parcours de la montagne
-  COMMUNES sélection
-  Site Natura 2000\_Montagnes des Aldudes



**AUTEURS :**  
AMÉLIE CASTRO - MIKAEL MAÏTIA

# Forêt et activité sylvicole



# Sommaire

1▶	Présentation des ensembles forestiers de la vallée de Baigorri	66
2▶	La propriété forestière	67
3▶	Peuplements forestiers et pratiques de gestion	69
	Historique	70
	Gestion forestière actuelle	71
	Economie et entreprises	74
	Autres usages	74
4▶	Synthèse des enjeux	75

# 1 ▶ Présentation des ensembles forestiers de la vallée de Baïgorri

Le SIC « Montagne des Aldudes » et la ZPS « Col de Lindux » s'étendent principalement sur le territoire des communes de Urepel, les Aldudes, Banca, Saint Etienne de Baïgorri, Anhau, Lasse, Saint Martin d'Arrossa, Bidarray et Itxassou. Selon les données du cadastre, les parcelles forestières représentent 5 660 ha sur l'ensemble des communes concernées.

Les périmètres Natura 2000 englobent deux secteurs géographiques distincts. Au sud du bourg de Saint Etienne de Baïgorri on entre véritablement dans la montagne. Au nord, on se situe plutôt dans les côteaux. Le grand versant qui constitue la partie nord de la ZPS « Nive de la vallée des Aldudes, col de Lindux » et englobe les crêtes d'Iparla constitue aussi une entité particulière.

On peut différencier plusieurs ensembles forestiers sur le territoire :

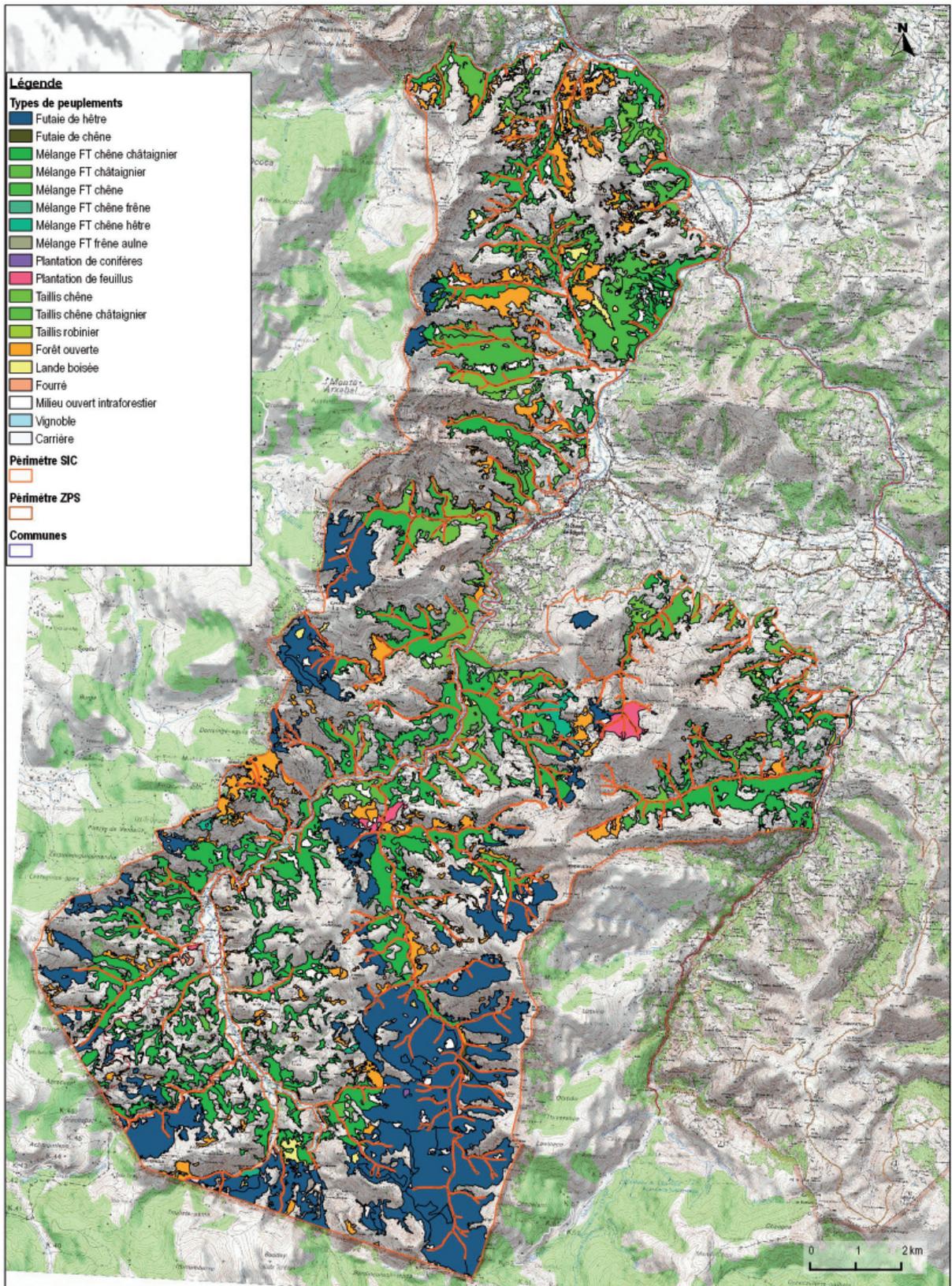
- ▶ **Des boisements dominés par les taillis pauvres** à dominante de chêne pédonculé, chêne tauzin et châtaigniers implantés sur des sols superficiels dans le nord du territoire, notamment les versants situés à l'est de Aintziaga à Iparla et entre la Nive des Aldudes et le ruisseau Abrakako.
- ▶ **Des boisements en mélange taillis et futaie ou futaies pures** de chêne pédonculé et de châtaigniers dans les parties basses des versants du sud du territoire. Il s'agit parfois de reconquêtes forestière anciennes (quarante ans ou plus) avec des peuplements marqués par la présence d'anciens châtaigniers têtards.
- ▶ **Des Futaies de hêtre**, dans les zones les plus élevées (au dessus de 500 m) et les stations fraîches des expositions nord. En particulier le massif de Hayra.
- ▶ **Des boisements morcelés dominés par le taillis de châtaignier** en mélange avec le chêne, et plus localement quelques boisements de robiniers dans les parties plus basses du nord du territoire.
- ▶ **Boisements de bord de cours d'eau dominés par le frêne**, occupant souvent une bande relativement étroite du fait du relief prononcé ou de la présence de prairies.
- ▶ **Reconquête forestière sur les landes et fougères** en déprise dans les zones intermédiaires : boisements pionniers dominés par le bouleau.
- ▶ **Arbres épars au milieu de landes ou fougères**, principalement des châtaigniers âgés, plus rarement des hêtres ou des frênes anciennement traités en têtard.

Dans tout le périmètre, l'altitude et l'exposition sont les principaux facteurs déterminant la répartition des ensembles forestiers. Les stations les plus favorables à la croissance des arbres sont les bas de versant et les expositions nord et ouest. Les versant sud et sud-est sont souvent caractérisés par des stations sèches. Les hauts de versant et les sommets des reliefs présentent des sols superficiels peu fertiles. Les contrastes sont marqués et les feux pastoraux très fréquents sur ces versants.

La plupart des vallons forestiers sont encaissés et caractérisés par des pentes fortes à très fortes. Les peuplements installés sur des pentes inférieures à 30% ne sont pas fréquents.

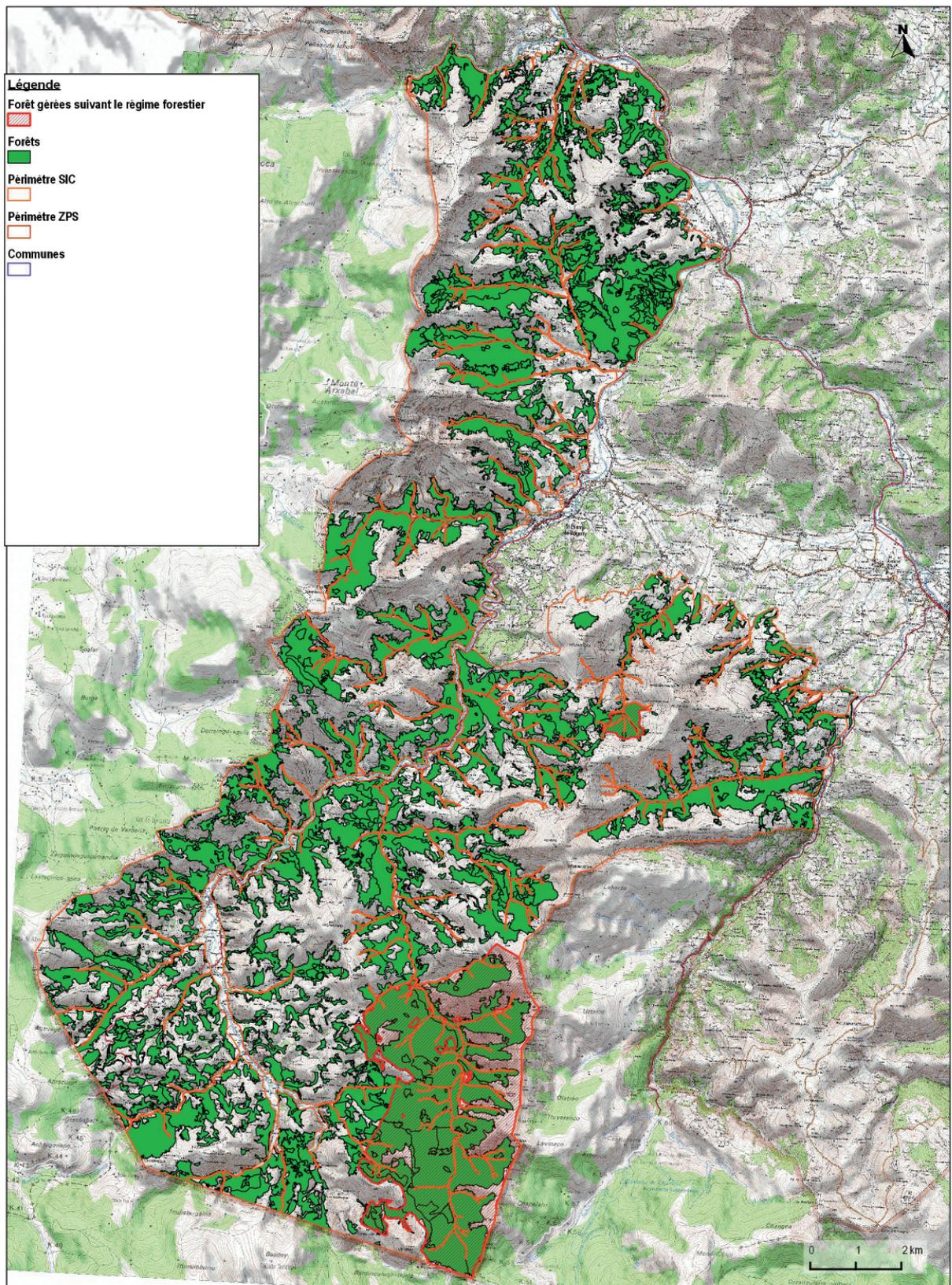
A l'échelle du périmètre du site on observe globalement des ensembles forestiers variés, formant une mosaïque complexe avec les milieux ouverts. A l'exception notable de la forêt d'Hayra, les massifs forestiers de grande taille sont minoritaires.





Cartographie simplifiée des peuplements forestiers

Source : Cartographie habitats forestiers ONF - IGN - traitement CRPF



**Gestion des Forêts**

Source : Cartographies ONF - IGN - traitement CRPF

## 2 La propriété forestière

Les données du cadastre (parcelles classées dans la catégorie « bois ») permettent de dresser un portrait du régime de propriété des forêts de la vallée de Baïgorri.

La surface forestière se répartit de façon presque égale entre forêts publiques (propriétés du Syndicat de la Vallée de Baïgorri) et propriété privée. L'équilibre entre forêt syndicale et forêts privées varie considérablement suivant les communes : la forêt d'Hayra, qui constitue l'ensemble syndical le plus important, se situe en effet sur les communes de Banca et Urepel et représente respectivement 72 et 55% de la forêt de ces communes. Sur les communes de Bidarray et Saint Martin d'Arrossa, les parcelles cadastrées en forêt représentent respectivement 527,37 et 306,02 ha, dont 95% de propriété privée.

	<b>Forêt syndicale (ha)</b>	<b>Forêt Privée (ha)</b>	<b>Total forêt (ha)</b>	<b>% forêt privée</b>
<b>UREPEL</b>	290,56	232,12	522,85	44,4%
<b>ALDUDES</b>	76,57	362,89	440,15	82,4%
<b>BANCA</b>	1407,35	550,69	1958,97	28,1%
<b>BAIGORRI</b>	132,37	1003,49	1136,39	88,3%
<b>ANHAUX</b>	18,64	75,58	94,86	79,7%
<b>LASSE</b>	32,53	177,71	210,24	84,5%
<b>TOTAL</b>	<b>1958,02</b>	<b>2402,58</b>	<b>4363,04</b>	<b>55,1%</b>

Communes de Urepel, Aldudes, Banca, Baigorri, Anhaux et Lasse - Source : cadastre 2009 - traitement CRPF Aquitaine.

A noter : pour les communes de Baigorri, Anhaux et Lasse, une partie des surfaces concernées se situent hors du périmètre du site Natura 2000.

A l'échelle du département, la forêt privée représente 54% de la surface forestière.

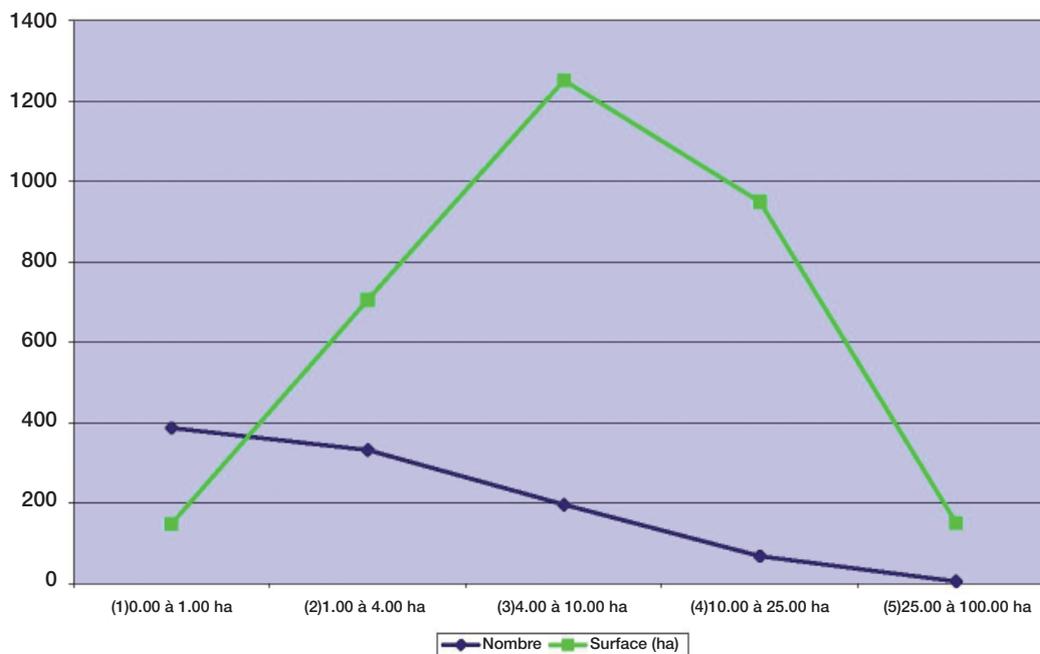
Les surfaces déclarées au cadastre en hêtraie sont majoritaires dans les communes de Urepel, Aldudes et Banca y compris en forêt privée. Les surfaces déclarées en chênaies sont majoritaires dans la commune de Baigorri. Les forêts syndicales se situent en général dans les secteurs les plus élevés, même s'il existe une certaine imbrication foncière entre les deux types de propriétés.

	<b>Surface de la commune (ha)</b>	<b>Taux de boisement</b>
<b>UREPEL</b>	2644	19,8%
<b>ALDUDES</b>	2327	19,9%
<b>BANCA</b>	4960	39,5%
<b>BAIGORRI</b>	6944	16,3%
<b>ANHAUX</b>	1233	7,7%
<b>LASSE</b>	1479	14,2%
<b>BIDARRAY</b>	3820	13,8%
<b>SAINT MARTIN D'ARROSSA</b>	1843	16,6%
<b>TOTAL</b>	<b>25250</b>	<b>20,6%</b>

Taux de boisement sur les communes concernées par le périmètre, estimé à partir du cadastre.

Le taux de boisement moyen du département des Pyrénées Atlantiques est de 27%.

Répartition en nombre et en surface (ha) des propriétés forestières privées, par classe de taille



Répartition en nombre et surface (ha) des propriétés privées par classe de taille. - Source cadastre 2009 - retraitement CRPF.

Forêt privée	Comptes de propriété (nombre)	Taille moyenne propriété (ha)
UREPEL	84	2,80
ALDUDES	104	3,50
BANCA	110	5,01
BAIGORRI	295	3,40
ANHAUX	55	1,39
LASSE	82	2,16
<b>TOTAL</b>	<b>730</b>	<b>3,30</b>

Taille moyenne des propriétés en forêt privée. Source : cadastre 2009

La propriété privée est morcelée. La taille moyenne des propriétés privées dans le département est de 2,03 ha. Sur les communes des Aldudes, de Banca et de Baigorri, même si les propriétés restent morcelées, la taille moyenne est significativement supérieure.

Forêt privée	Parcelles cadastrales (nombre)	Nombre moyen de parcelles par propriété	Taille moyenne des parcelles (ha)
UREPEL	286	3,53	0,82
ALDUDES	572	4,93	0,74
BANCA	745	6,06	0,85
BAIGORRI	1747	5,38	0,62
<b>TOTAL</b>	<b>3350</b>	<b>5,19</b>	<b>0,71</b>

Division des propriétés en différentes parcelles réalisée à partir du cadastre 2003 sur quatre communes du périmètre.

Au-delà du morcellement entre plusieurs propriétaires, la forêt privée est divisée en plusieurs parcelles. Le morcellement et la division rendent difficile la gestion dans le contexte actuel d'organisation de la filière bois (faible volume des coupes, chantiers de surface réduite, difficulté d'accès à des moyens mécanisés). Cette situation foncière pose moins de problème dans le cadre traditionnel (intégration dans l'économie de l'exploitation agricole), encore très présent dans le périmètre. En effet, plus de 70% des forêts privées appartiennent à des personnes résidant sur place (commune ou commune limitrophe) et les parcelles boisées sont rattachées à une exploitation agricole.

### 3 ▶ Peuplements forestiers et pratiques de gestion

En raison du morcellement et de la division des propriétés forestières on ne dénombre pas de document de gestion en forêt privée (CPBS à actualiser). La forêt syndicale d'Hayra est gérée suivant un plan d'aménagement forestier établi par l'Office National des Forêts pour la période 2005 à 2024. L'aménagement concerne 1744 ha, dont 1262 ha effectivement boisés, répartis entre le massif d'Hayra (Banca, Urepel) et le bois d'Urdanzia (Saint Etienne de Baigorri).



Mélange des âges dans la hêtraie d'Hayra

## Historique

Les forêts de la vallée de Baigorri, notamment le massif d'Hayra, ont une histoire pluriséculaire fortement liée au passé minier et industriel de la vallée. En effet, des mines ont été exploitées depuis l'époque antique jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Les prospections minières se sont poursuivies jusque dans les années 1970 dans certains secteurs de la vallée.

Le minerai, cuivre et argent sur la commune de Banca et fer sur Saint-Etienne de Baigorri, était transformé sur place. Les processus de transformation, plus ou moins industrialisés, étaient fortement dépendants de la ressource en combustible. Le charbon de bois produit sur place, notamment à base de bois de hêtre, était un produit stratégique et a constitué une filière économique très importante.

On voit encore les ruines de la cheminée du haut-fourneau de Banca à proximité de la Nive des Aldudes. Cette forge, créée en 1825 sur le site de l'ancienne fonderie de cuivre détruite en 1793, a fonctionné jusqu'au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. La fonderie entraînait directement en concurrence pour le combustible avec la forge d'Etchaz qui fonctionna jusqu'en 1785. En 1755 les deux établissements se partagèrent les bois de la vallée. On estime que la forge d'Etchaz consommait de 300 à 400 tonnes de charbon et produisait 500 tonnes de minerai de fer.

Le métal ainsi produit alimentait le secteur de la construction navale, alors florissant sur la Côte Basque. Les bois de Basse Navarre étaient utilisés aussi dans ce secteur d'activité, notamment le chêne pédonculé pour les œuvres vives, le châtaignier pour la construction en général et le hêtre pour les avirons. L'exploitation de la forêt a donc été très importante jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle, aboutissant à certaines périodes à une réelle pénurie de bois. Cette activité intense explique la présence à l'heure actuelle la faible fréquence de peuplements très âgés. Le premier aménagement de la forêt syndicale date de 1831 en taillis sous futaie. Les coupes de bois d'oeuvre ne reprendront cependant réellement qu'à partir de 1904.

La production de charbon de bois, consommatrice de bois de petites dimensions car bien adaptée au taillis a perduré jusqu'au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, de façon artisanale. Manuel Alzugaray, dernier charbonnier de la vallée décédé en 2009, a perpétué la tradition sur Urepel jusqu'à une époque récente.



Manuel Alzugaray allumant le chondorra (Crédit : Euskal Kultur Erakundea)

La fabrication du charbon se faisait en plusieurs étapes :

Le petit bois était coupé à l'avance pour être bien sec. Le chêne et le hêtre donnait les charbons de meilleure qualité. Un endroit plat, nommé faulde, était aménagé pour installer le four en forme de meule, appelé chondorra. La chondorra était montée par un soigneux empilage de bois autour d'une cheminée centrale. Le tout était recouvert de fougère et de terre fine pour l'étanchéité, garantissant une combustion homogène. L'allumage se faisait par le haut de la cheminée qui était ensuite bouchée. La combustion durait alors 15 jours environ, à l'issue desquels le charbon était extrait avec précaution.

## Gestion forestière actuelle

Les visites effectuées sur le terrain, une réunion en groupe de travail et les entretiens réalisés avec un échantillon de propriétaires forestiers ainsi qu'avec l'agent forestier de l'Office National des Forêts responsable de la forêt d'Hayra ont permis de dresser un portrait de l'utilisation des bois et forêts de la vallée et de la gestion qui y est pratiquée.

Ce travail a été complété par une série d'entretiens réalisés avec les entreprises d'exploitation et de travaux forestiers intervenant sur le territoire.

La diversité des essences forestières très majoritairement feuillues (hêtre, chêne pédonculé, châtaignier, chêne tauzin, frêne, robinier, merisier, chêne rouge d'Amérique), la coexistence de forêts syndicales et privées, la variété des conditions de production et d'accès induit une variété de filières et d'usages.



Hêtraie de versant desservie par une piste intermédiaire

Une caractéristique commune se dégage autour de la difficulté des accès et le rôle essentiel de la desserte pour la gestion forestière.

### Le hêtre (Pagoa)

Les conditions climatiques et stationnelles de la vallée des Aldudes permettent la production de hêtre de très grande qualité sur les versants bien exposés (nord, est et nord-ouest). Les références de ventes publiques dont nous disposons font état de prix élevés atteints par les bois de la vallée, très recherchés en dépit des difficultés d'accès. A la fin des années 80 et dans les années 90, des coupes de bois d'œuvre de qualité se sont négociées autour de 800 à 900 F/m<sup>3</sup>. L'apport économique de la forêt au Syndicat était alors relativement important.

La forêt syndicale d'Hayra, gérée en futaie irrégulière par bouquets, permet l'exploitation de bois de qualité en volume suffisant pour compenser les difficultés de vidange et la mévente des arbres de dimension moyenne, tout en assurant la régénération des hêtres dans des conditions difficiles de montagne. Ce mode de gestion est aussi adapté à l'usage pastoral présent mais nécessite une forte continuité dans le suivi de la gestion.

On peut noter que la forêt de Hayra abrite un site du réseau conservatoire des ressources génétiques du hêtre (7,5 ha entouré d'une zone d'isolement).

L'aménagement forestier en vigueur insiste cependant sur la grande hétérogénéité stationnelle, et la présence importante de stations de faible fertilité. Les stations de fertilité moyenne à bonne ne représentent ainsi que la moitié de la surface boisée et sont principalement situées dans le bas des versants.

Les peuplements de crête, souvent en lisière de zones de pâture jouent un rôle de protection contre le vent et d'ombrage pour les troupeaux. La gestion pratiquée prend en compte la difficulté de régénération induite par cette position stationnelle particulière et des pratiques pastorales qui peuvent être impactantes (abrutissement, piétinement, feu).



Bois moyens abandonnés au sol en forêt d'Hayra pour protéger la régénération contre la sécheresse estivale et le bétail (ovins et équidés) et améliorer le sol

Le prix du bois de hêtre s'est effondré après 1999, en conséquence de l'effondrement généralisé des cours de ce bois très impacté par la tempête du 26 décembre 1999. De nombreuses entreprises locales, souvent de petites dimensions, ont disparu. Les effets de cette crise sont durables et se font encore sentir à ce jour.

Dans les hêtraies de propriétés privées, la gestion n'est pas aussi suivie, en raison notamment de surfaces beaucoup plus faibles. On constate cependant de nombreuses traces d'exploitations plus ou moins récentes (entre 10 et 30 ans). A l'époque les exploitants avaient eu tendance à regrouper les chantiers pour obtenir des volumes plus importants. Il s'agissait de coupes d'éclaircie. De nombreuses pistes avaient été ouvertes à l'occasion des coupes pour permettre l'accès aux parcelles et le dépôt des bois. Elles sont encore présentes mais demanderaient réfection avant utilisation. La croissance des peuplements rendrait souhaitable la réalisation de coupes d'amélioration, sur le principe des opérations précédentes, dans les années à venir. Les hêtraies privées peuvent être utilisées pour le parcours des brebis à l'automne. Elles permettent aussi la production de bois de chauffage, utilisé en autoconsommation.



Taillis de mauvaise qualité sur les versants peu fertiles du nord de Baigorri



Brebis dans une hêtraie clôturée

## Le chêne (Harizta)

Les chênaies se présentent généralement sous la forme de mélange de futaie et de taillis, plus rarement sous la forme de futaies pures. Certaines stations de bas de versant, au sol profond et bien alimenté en eau permettent la production de bois de qualité. Sur les versants sec exposés au sud, se développe le chêne tauzin (Ametza). De moindre qualité, il est souvent traité en taillis et exploité pour le bois de chauffage. Il est très présent sur Saint Martin d'Arrossa et Bidarray.

Comme pour les hêtraies, on a pu relever la trace et le témoignage d'exploitations plus ou moins récentes (entre 10 et 30 ans) sur la base de chantier regroupés et de coupes d'éclaircie d'intensité variable. L'économie du chêne est actuellement plus stable que celle du hêtre avec des prix variant entre 30 et 100 €/m<sup>3</sup> en fonction de la qualité. On peut notamment constater des problèmes de gélivure sur le chêne pédonculé qui déprécie le bois.

Les boisements de chêne sont source de bois de chauffage, principalement en autoconsommation, et de bois de construction utilisé directement par le propriétaire sur l'exploitation agricole. Dans ce cadre, le bois est transformé en sciage à façon par une entreprise locale. Les chênaies et chênaies mélangées peuvent être utilisées par les troupeaux à l'automne ou pour le panage (glands, châtaignes).

## Le châtaignier (Gaztain ondoa)

Les taillis de châtaignier ou de robinier (dans les parties plus basses du nord du périmètre) ont une importance particulière dans une vallée dont l'activité principale est l'élevage. Ils servent essentiellement à la production de piquets pour délimiter les secteurs pâturés. Généralement ils sont transformés sur place, souvent par les éleveurs eux-mêmes. Le châtaignier est souvent mélangé au chêne pédonculé.

On relève peu de plantations forestières dans la vallée de Baigorri. Il convient cependant de signaler la présence de plantations de chêne rouge d'Amérique, plus rarement de tulipiers, de pins laricio ou douglas. Les surfaces ainsi plantées sont très faibles. Il s'agit souvent de peuplements réalisés à la fin des années 60 ou dans les années 70. Le chêne rouge peut fournir du bois de bonne qualité (une référence de vente pour du bois d'œuvre de menuiserie).

Pour beaucoup de propriétaires privés, l'utilisation des forêts est complémentaire de l'activité agricole. Les exploitants agricoles rencontrés réalisent une grande partie des travaux eux-mêmes. Parmi les facteurs limitant la gestion des forêts, les fortes pentes, les problèmes d'accès, le manque de temps ou de personnel qualifié et le trop faible prix des bois sont signalés. Parmi les préoccupations soulignées, l'état sanitaire des châtaigniers et la colonisation des landes ou des prairies par la forêt ressortent nettement.

En dépit de la forte complémentarité, la coexistence de l'activité pastorale et de l'activité forestière passe par le maintien d'un équilibre sur l'utilisation du sol et les pratiques de gestion. En particulier, l'utilisation mal maîtrisée du feu, notamment sur les lisières forestières, cause des dégâts aux peuplements forestiers. L'avenir des espaces en déprise, et leur possible conversion forestière, pose question sur ce territoire.

L'action d'animation forestière récente (2004-2008) réalisée par le CRPF en lien avec le Syndicat du Pays de Cize qui a concerné les communes d'Anhaux et Lasse, a permis une meilleure connaissance des organismes de la forêt privée et à améliorer l'accès à l'information (diagnostics forestiers, information technique, information sur les modes de vente et les prix, etc.)

On relève relativement fréquemment la présence d'arbres taillés en têtard. Ils sont plus fréquemment rencontrés au sud du territoire sur les communes des Aldudes, Banca et Urepel. L'essence la plus fréquente est le châtaignier mais on trouve aussi plus rarement des hêtres, des chênes ou des frênes. Les châtaigniers têtards sont souvent dispersés dans des landes à fougère régulièrement fauchées ou entretenues par feu pastoral. On les retrouve aussi autour des bâtiments. Ils sont aussi présents dans des peuplements forestiers, dans des secteurs éloignés ou difficiles d'accès en raison de la pente, ce qui témoigne de recolonisations forestières anciennes. La présence du bouleau marque ces progressions.

La quasi totalité des arbres têtards rencontrés n'ont pas fait l'objet d'une coupe depuis 15 à 20 ans. Les têtards rencontrés en forêt présentent des signes d'abandon encore plus anciens. Beaucoup sont dépérissants.

L'aménagement forestier de la forêt d'Hayra signale la présence ancienne de hêtres têtards, dont beaucoup ont été exploités au cours de la II<sup>ème</sup> guerre mondiale. Ces exploitations se sont poursuivies durant la période suivante.



Recolonisation d'une ancienne lande à fougère par le bouleau (urkia)

## Économie et entreprises

Comme exposé au chapitre précédent, la forêt joue un rôle économique important dans la vallée de Baïgorri dont l'essentiel se situe en complément de l'activité agricole. Les forêts de la vallée alimentent aussi des entreprises de transformation locales. S'il n'y a plus qu'une d'entreprise de transformation présente sur le territoire depuis l'arrêt des scieries d'Urepel et de Baïgorri, un certain nombre d'exploitants forestiers sont installés et alimentent des scieries proches au Pays Basque comme en Navarre ou en Euskadi.



Exploitation de bois de chauffage à l'hiver 2010



La scierie Aguirre à Anhaux

La scierie Aguirre, à Anhaux, est spécialisée dans le chêne. En dehors d'une production régulière de traverses, elle réalise des sciages à façon pour des artisans et des particuliers.

On dénombre quatre exploitants intervenant régulièrement dans la vallée. Ils sont originaires d'Urepel, Ossès, Irouleguy et Ainhice-Mongelos et réalisent des prestations de service pour les particuliers ou travaillent pour des scieries. La scierie Idiart, implantée à Viodos, achète ainsi périodiquement des coupes de bois sur le périmètre. Elle a réalisé une grande partie des coupes enregistrées il y a une trentaine d'années. A l'époque, la scierie employait un commis de coupe à Esnazu (Les Aldudes).

Les liens économiques avec la Navarre et Euskadi sont anciens et réguliers. Pour ne citer que l'exemple de la forêt d'Hayra, cinq entreprises achetaient la quasi totalité des bois au cours des trente dernières années. Deux entreprises, Gamiz et Zabala, venaient de l'autre côté de la frontière. Deux, Lapassade et Idiart, étaient implantées dans les Pyrénées Atlantiques et une, Capdevielle, dans les Landes.



Chantier d'exploitation : débardage au câble

Il est extrêmement difficile d'estimer les volumes de bois produits par les différentes forêts du territoire ou l'économie générée. Il est toutefois important de souligner qu'il s'agit de circuits courts comportant majoritairement une utilisation locale. Les entreprises présentes sont peu nombreuses et de petite taille. On note la présence d'un grand savoir-faire adapté au travail forestier en montagne.

La crise du hêtre et les dernières années de conjoncture économique difficile ont fait disparaître certaines d'entre elles. On peut aussi prévoir des difficultés de transmission des entreprises lors des départs à la retraite. L'équilibre économique est fragile.

## Autres usages

Les forêts servent de support à des activités récréatives. On recense des pratiques de randonnée et de promenade pédestre, de façon relativement limitée mais en augmentation. Un sentier de randonnée Haute Route Pyrénéenne (H.R.P.) traverse la forêt d'Hayra. La cueillette des champignons revêt une importance certaine à la fin de l'été et au début de l'automne (importance à préciser) et motive la présence de ramasseurs venus de l'extérieur de la vallée.

## 4 ▶ Synthèse des enjeux

**Les espaces forestiers occupent plus de 20% de la surface des communes concernées** par le périmètre et se répartit de façon équilibrée entre forêt publique (Syndicat de la Vallée de Baigorri) et forêt privée. La forêt privée est marquée par le morcellement.

Il existe un enjeu économique clairement identifié sur la vallée, même si l'activité forestière reste discrète : **activité fortement complémentaire de l'activité agricole et pastorale**, production de hêtre de grande qualité, entreprises peu nombreuses mais qualifiées. La cohabitation des activités demande cependant une bonne coordination, notamment sur les interfaces (lisières) et dans l'utilisation du feu.

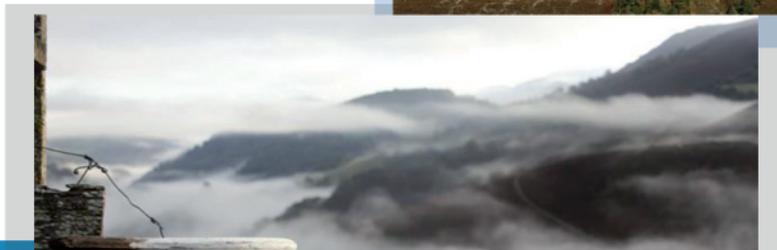
**De même, les principaux usages récréatifs sont identifiés : chasse, cueillette, randonnées.**

Du fait du relief et des variations de sol, **les surfaces productives sont relativement réduites.**

**De même la desserte des parcelles est un problème récurrent dans ces forêts de montagne**, en particulier en forêt privée. Ces deux derniers points induisent des difficultés fortes. La **disponibilité en main d'œuvre qualifiée**, notamment pour les travaux d'exploitation, et sa pérennité dans le temps sont un risque identifié. Ces métiers difficiles n'attirent pas les jeunes et le vieillissement est très net.

**AUTEURS :**  
CHRISTIAN PEBOSCQ - FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS

# Chasse et activité cynégétique



# Sommaire

1	Structuration et organisation des territoires	42
2	État des lieux des usages et activités cynégétiques par structure	44
	2.1 - Le grand gibier : cerf, chevreuil et sanglier	44
	2.2 - La chasse des colombidés	45
	2.3 - La chasse de la bécasse	47
	2.4 - Le lièvre et le lapin	48
	2.5 - La perdrix rouge	48
	2.6 - Le renard et les espèces « nuisibles »	49
3	Une chasse originale et typiquement basque : les Pantières de Lepeder (Aldudes)	49
4	La place de la chasse dans la vie de la Vallée	52
5	Enjeux et perspectives	54

Sur l'ensemble des neuf communes du DOCOB Natura 2000 de la Montagne des Aldudes, de la Vallée de la Nive et du Col de Lindux, la chasse compte selon la saison entre 700 et près de 1 200 pratiquants. Alors que la moyenne nationale n'est que de 2 % de la population, elle atteint 10 % sur ces communes où la tradition cynégétique reste très fortement ancrée, et fait partie intégrante du rythme de vie au gré des saisons pour beaucoup de passionnés.

## 1 ▶ Structuration et organisation des territoires

La plupart des communes (sept sur neuf) sont constituées en **ACCA** (Association Communale de Chasse Agréée). Ces ACCA gèrent les terrains privés des territoires communaux pour lesquels les propriétaires leur ont cédé leurs droits de chasse. L'ACCA, de par son ancienneté (loi Verdeille de 1964) et son positionnement sous tutelle de l'Administration (DDTM) constitue un modèle solide de structuration des territoires, favorisant l'exploitation rationnelle de la chasse et la conservation des espèces. Les droits de chasse sur les hauteurs de la Vallée, où se situent les terrains gérés par la Commission Syndicale de Baïgorry, ont été cédés à l'**ACVB** (Association des Chasseurs de la Vallée de Baïgorry), moyennant le paiement de 10 000 € annuels de droits de chasse.

L'ACVB a été créée en 1984 par le regroupement de deux Sociétés de chasse : l'**ACABU** (Association des chasseurs des Aldudes, de Banca et d'Urepel), et la **Société de chasse de Baïgorry**, regroupant les communes du bas de la Vallée. A cette époque, la Commission Syndicale louait ses droits de chasse de manière distincte aux deux Sociétés.

La création de l'ACVB a ainsi permis de regrouper les droits de chasse de l'ensemble des terrains syndicaux à une seule et même structure.

L'ACVB gère une superficie de **10 740 ha** de territoire, correspondants d'une part :

- ▶ aux terrains que la Commission syndicale lui cède par bail triennal, à l'exception de ceux loués à l'Association des chasseurs aux filets de Lepeder (Aldudes) ;
- ▶ d'autre part aux terrains privés des communes des **Aldudes et d'Urepel**, qui sont à ce jour les deux seules communes non structurées en ACCA.

L'**ACVB délivre 450 cartes de membres** de droits aux chasseurs des huit communes membres de la commission syndicale, ainsi qu'une centaine de cartes de membres extérieurs. Tout chasseur qui en fait la demande est accepté, moyennant 20 € pour les membres de droits (+ 20 € pour l'obtention d'un poste de chasse aux colombidés), et 100 € pour les membres extérieurs. Des cartes à la journée sont également délivrées pour la somme de 15 €.

Sur l'ensemble des sept ACCA d'Itxassou, Bidarray, Sain-Martin d'Arrossa, Saint-Etienne de Baïgorry, Anhau, Lasse et Banca, **540 cartes de membres** sont délivrées. La plupart prenant également la carte de l'ACVB, ce sont au final **près de 750 chasseurs** qui pratiquent leur loisir favori sur une ou plusieurs de ces 9 communes, ce chiffre dépassant largement les **1 000 chasseurs** à l'époque de la chasse à la palombe.

**Contrairement à ce qui se pratique en matière de pastoralisme, les chasseurs de la Vallée de Baïgorry ne disposent d'aucun droit de chasse dans le Pays Quint voisin.**

	ACVB	ANHAUX	BANCA	BIDARRAY	ITXASSOU	LASSE	ST-ETIENNE DE BAIGORRY	ST-MARTIN D'ARROSSA	TOTAL
<b>Organisation</b>	Sté de chasse Intercommunale	ACCA	ACCA	ACCA	ACCA	ACCA	ACCA	ACCA	
<b>Président</b>	Henri Castorene	Patrick Mallet	Alain Salabaraas	Gabriel Mocho	Philippe Darguy	Battit Ovrel	Noël Trounday	Dominique Halty	
<b>Nombre chasseurs</b>	550	25	50	70	110	60	175	50	750
<b>Territoire (ha)</b>	10 740	736	2 000	3 820	3 587	1 000	2 000	1 400	25 300 ha
<b>Prélèvement chevreuils</b>	55	3	10	20	27	5	25	20	170
<b>Prélèvement sangliers</b>	50	2	13	26	15	2	7	2	117
<b>Prélèvement cerfs</b>	3								3
<b>Prélèvement lièvres</b>		2	4	6	15	1	13	4	45
<b>Prélèvement renards</b>		12	50	20	30	5	40	25	182
<b>Réserves (ha)</b>	<b>85</b>	<b>77</b>	<b>223</b>	<b>360</b>	<b>433</b>	<b>103</b>	<b>392</b>	<b>175</b>	<b>1848 ha</b>

## 2 ▶ État des lieux des usages et activités cynégétiques par structure

En règle générale, le chasseur s'adonne à son loisir favori sur sa commune, par habitude et affinité.

C'est forcément le cas pour les chasseurs d'Ixassou, Bidarray et Saint-Martin d'Arrossa qui ne sont pas membres de l'ACVB, leurs communes ne possédant pas de terrains syndicaux de la Vallée de Baïgorry.

Néanmoins sur les six autres communes valléennes, la chasse s'organise également à l'échelle locale, les équipes de chasseurs demeurant en règle générale dans les limites communales, soit de l'ACCA, soit des terrains syndicaux de l'ACVB.

### 2.1 - Le grand gibier : cerf, chevreuil et sanglier

**Le chevreuil (*capreolus capreolus*) et le sanglier (*sus scrofa*)** sont chassés en règle générale sur la base d'une équipe par commune, évoluant à la fois sur les terrains privés (ACCA) et syndicaux (ACVB) mitoyens.

Ces deux espèces sont chassées en battue aux chiens courants. Les battues s'organisent soit spontanément dans un quartier donné, en fonction du nombre de chasseurs présents, de la météo..., soit sur plainte d'agriculteurs victimes de dégâts sur prairie, voire maïs dans le bas de vallée.

La chasse en battue ne s'improvise pas, elle **requiert une parfaite connaissance du territoire et des secteurs fréquentés par les animaux**, les « postes », passages stratégiques empruntés par les animaux dans leur fuite, mais également les zones de repli lorsqu'ils ont gagné la partie et qu'il faut retrouver les chiens lancés à leur poursuite, si possible avant la nuit...

Chevreuil et sanglier étant soumis à plan de chasse obligatoire, chaque détenteur de droits de chasse (ACCA, ACVB) dispose d'une attribution déterminée à l'avance, matérialisée par un bracelet individuel à usage unique devant être apposé à la patte de l'animal sitôt celui-ci abattu. Les attributions peuvent toutefois être ajustées en cours de saison pour le sanglier (s'agissant d'un animal nomade, des animaux peuvent pénétrer la vallée en cours de saison, en provenance de l'Espagne voisine). L'ACVB n'ayant pas d'équipe de chasseurs de grand gibier structurée à l'échelle de ses territoires, elle rétrocède l'ensemble de ses bracelets aux équipes de chasseurs des communes membres, au prorata des surfaces de terrains syndicaux cadastrées sur leur commune.

**Le cerf (*cervus elaphus*)** n'est chassé que sur les communes des Aldudes et d'Urepel, compte tenu de sa localisation géographique limitée pour le moment.

**Le chevreuil** se porte très bien sur l'ensemble du site étudié. Il s'agit d'une espèce en expansion croissante en France depuis l'instauration du plan de chasse obligatoire dans les années 70, et le constat est le même dans la Vallée de Baïgorry. Opportuniste bien que majoritairement forestier, l'animal s'accommode très bien de biotopes très divers et relativement ouverts, pour peu qu'il trouve un minimum de couvert (bosquets, landes fourrées, fougères...) où il va passer la journée au calme. Avec un taux d'accroissement régulier dans le temps, il est assez facile de déterminer des objectifs de gestion en terme de prélèvements par la chasse.

Pour autant, malgré un plan de chasse global de 170 animaux par saison pour les neuf communes, plusieurs d'entre elles pourraient prélever davantage d'animaux sans nuire à la pérennité de l'espèce. Elles ne souhaitent pas forcément le faire, car les bracelets sont payants (à la Fédération des chasseurs) et que les débouchés locaux pour la viande de chevreuil ne sont pas très importants à ce jour, probablement par manque de prospection.

Le gibier revenant au goût du jour depuis quelques années (association à l'image d'un produit sain, naturel), **il peut être opportun à l'avenir de creuser la piste d'un débouché local** qui aurait le mérite de créer un peu de valeur ajoutée à partir d'un produit purement valléen, tout en permettant d'éviter une sous-réalisation du plan de chasse chevreuil, **potentiellement problématique sur le plan environnemental** (impact du chevreuil sur la régénération forestière naturelle).

**Le sanglier** connaît des fortunes plus diverses. La forte expansion démographique de l'espèce au niveau national et même départemental au cours des trois dernières décennies s'observe moins dans les vallées de montagne où l'espèce ne bénéficie pas de la forte ressource alimentaire que lui apporte le maïs en zone de plaine. Pour autant, les grands espaces boisés de montagne lui sont aussi très favorables, pour peu que la pression anthropique y soit modérée et que certaines zones soient regagnées par la broussaille. Or ces espaces existent peu dans la vallée (et c'est heureux !), et le seul massif forestier conséquent de la Vallée, la forêt d'Hayra, ne peut à lui seul abriter énormément d'animaux compte tenu de la pression de chasse en ces lieux. Localement de jolis noyaux de population font l'objet de toute l'attention des chasseurs (Bidarray, Ixassou), tandis que d'autres semblent vouloir s'installer plus récemment, pour peu qu'on les y autorise (Banca). Le haut de vallée est essentiellement alimenté d'animaux en provenance sporadique d'Espagne, mais l'absence de zone de quiétude forestière conséquente empêche pour le moment toute implantation notable : la pression de chasse reste forte sur le sanglier, contrairement au chevreuil.

A noter que, compte tenu de la sensibilité de l'espèce eu égard aux dégâts qu'elle peut occasionner aux estives et prairies, il est autorisé de la chasser une fois par mois si nécessaire à l'intérieur des réserves de chasse et de faune sauvage (RCFS) tout

comme le chevreuil (art. R.422-86 du Code de l'Environnement).

Les chasseurs connaissent et maîtrisent parfaitement ces outils réglementaires, tant et si bien que **les dégâts agricoles déclarés sur la Vallée de Baïgorry se montent actuellement à 1 500 € par an** en moyenne, soit 166 € par commune, ce qui est très peu comparé aux 200 000 à 300 000 € indemnisés chaque année à l'échelle du département.

**Le cerf** n'est présent qu'en haute vallée, sur les Aldudes et Urepel, ainsi qu'occasionnellement en forêt d'Hayra. Les derniers prélèvements ont eu lieu dans la forêt de Bétrila au dessus d'Urepel, en contrebas du sommet frontalier d'Ichtermegui. Les animaux proviennent là encore des immenses espaces boisés et peu fréquentés de Navarre sud, mais l'espèce peine à s'implanter durablement sur le versant français. Trois animaux seulement sont attribués à ce jour, un mâle, une femelle, un jeune.

Pour cette espèce également, en l'absence de prédateur naturel autre que l'homme, il convient d'être prudent afin de ne pas se laisser déborder par une population surnuméraire fragilisant l'équilibre forestier, tel que cela peut être le cas plus à l'est de la chaîne. On en est loin pour le cerf, animal magnifique, roi des forêts d'Europe, qui mérite assurément dans les années à venir qu'on lui laisse une chance de s'implanter durablement dans la Vallée.

A noter que les ongulés sauvages constituent également une ressource alimentaire de choix pour les rapaces nécrophages, dont l'emblématique gypaète barbu fréquentant la vallée, et dont la nourriture est constituée quasi exclusivement d'os et de tendons de ces animaux.

Un développement contrôlé du cerf peut donc également être bénéfique à cette espèce protégée bénéficiant d'un plan national d'action (2010-2020).

Evolution sur cinq ans du plan de chasse grand gibier à l'échelle des neuf communes du site :

	2007	2008	2009	2010	2011
<b>Chevreuil</b>	103	103	136	152	170
<b>Sanglier</b>	109	121	141	142	117
<b>Cerf</b>	3	3	3	3	3

*Les effectifs de grand gibier ont globalement progressé ces dernières années, même si le sanglier semble marquer le pas, et que le cerf ne parvient pas pour le moment à investir durablement la Vallée.*

*Afin de préserver ces espèces, les chasseurs de la Vallée de Baïgorry, tout comme leurs voisins de Garazi, ont décidé d'interrompre la chasse à compter du 31 janvier 2012, alors que la clôture générale de la chasse n'intervient qu'un mois plus tard.*

*Ce faisant, ils démontrent également leur volonté et leur capacité à se mobiliser ensemble en faveur d'espèces sur lesquelles la pression de chasse est importante.*

## 2.2 - La chasse des colombidés

Comme dans toutes les vallées du Pays Basque, la chasse de la palombe (*Columba palumbus*) est la pratique cynégétique majeure du mois d'octobre, et jusqu'au 20 novembre en vallée de Baïgorry.

Bien que les passages d'oiseaux en migration se soient progressivement décalés vers la côte depuis 30 ans, l'engouement pour cette chasse traditionnelle ne se dément pas.

La palombe est parfois **chassée à l'affût** dans des lieux dévolus à cette chasse de patience et d'approche, notamment en forêt d'Hayra.

Quelques **palombières traditionnelles avec appelants** subsistent également dans toutes les communes, cachées les frondaisons. Bien que passionnante et très technique, cette chasse historique compte de moins en moins de pratiquants car elle impose de longues journées de travail de préparation, un investissement matériel non négligeable, l'entretien toute l'année d'un élevage de pigeons... Les prises des palombières restent modiques dans la Vallée, de l'ordre d'une cinquantaine d'oiseaux pour les bons postes (de deux à quatre chasseurs en moyenne), pour vingt à quarante jours de présence en règle générale (fonction de la météo).



Urtxoia Etxea



Poste de tir au vol

**La pratique majoritaire reste le tir au vol, sur les crêtes et dans les cols.**  
Plusieurs types de postes cohabitent dans la Vallée :

- En règle générale les postes de tir au vol situés sur les territoires des ACCA ne sont pas gérés par ces dernières, sauf exception. C'est la seule pratique cynégétique pour laquelle les propriétaires n'ont pas cédé le droit de chasse. Ces postes sont occupés par les propriétaires eux-mêmes s'ils sont chasseurs, ainsi que leurs proches. Ils sont également loués à la saison à des équipes de chasseurs de la Vallée ou d'ailleurs (côte basque, Landes, Gironde...), habitués des lieux qui reviennent régulièrement chaque année à la même période, chroniquement frappés par la maladie bleue qui atteint les chasseurs du Sud-Ouest dès les premiers matins frais d'octobre. Il est très difficile d'estimer le nombre de chasseurs « supplémentaires » que draine la migration des palombes (c'est à dire n'habitant pas la Vallée et ne venant y

chasser que durant les quelques semaines de migration de l'oiseau bleu). Certains restent plusieurs semaines, d'autres quelques jours seulement avant d'être remplacés par d'autres, pour parfois revenir à nouveau en fin de saison... Toujours est-il que plusieurs centaines de chasseurs « extérieurs à la Vallée » l'investissent durant cette période avec plus ou moins de bonheur, au gré des caprices du temps qui rend imprévisible le passage des oiseaux.

- En dehors des « privés », l'ACVB gère quant à elle l'intégralité des postes situés sur les terrains syndicaux dont elle détient les droits de chasse, de même qu'elle réglemente la chasse à l'affût en forêt d'Hayra. Par principe, l'ACVB accueille tout chasseur extérieur à la Vallée qui en fait la demande, moyennant le paiement d'une carte à la journée ou à la saison, suivant son souhait. Les postes de tir au vol de l'ACVB sont attribués d'une saison à l'autre suivant l'usage aux mêmes équipes de chasseurs qui se constituent par affinité. Pour les membres extérieurs, l'ACVB dispose d'un certain nombre de postes vacants qu'elle attribue au gré des demandes.

- Une particularité à noter sur le **col de Mizpirasar**, non loin de Lindux : les palombes arrivant de Valcarlos pour franchir la crête, les espagnols positionnés en limite de frontière empêchaient tout acte de chasse côté français, jusqu'à un passé récent. Après des années de conflit, neuf postes de tir au vol ont été finalement négociés sur la crête par l'ACVB avec la Mairie de Valcarlos.

Ces postes permettent à 60 chasseurs des Aldudes, de Banca et d'Urepele (20 par jour) de chasser les colombidés selon un roulement établi de manière pérenne.

Aujourd'hui les relations avec les chasseurs de Valcarlos sont pacifiées, et l'accord a fait l'objet d'un écrit pérenne au début des années 2000.

Durant la migration automnale, on note également quelques captures de pigeons colombins (« rouquets », *Columba oenas*), ainsi que des grives et alouettes lors des passages diurnes (ces oiseaux migrant également la nuit), ou encore des étourneaux.

Les postes de chasse aux colombidés gérés par l'ACVB sont entretenus chaque année par les chasseurs qui les utilisent : la rigueur de l'hiver et les frottements répétés du gros bétail nécessitent régulièrement un minimum de consolidation. Pour les postes vacants attribués aux chasseurs extérieurs, l'ACVB a fait appel à une **association d'insertion, Lagun**.

Il est très difficile de connaître le nombre de postes présents dans la Vallée, car leur recensement n'est pas obligatoire. Seule existe une règle de respect d'une distance de 300 m pour les postes nouvellement créés, vis à vis des postes voisins.

Chaque année de nouveaux postes se créent, d'anciens disparaissent, d'autres un temps abandonnés sont réhabilités... Un recensement exhaustif à l'échelle du département est prévu en 2012 par la Fédération.

Toutefois, et bien qu'elle ne soit pas complètement à jour, la carte jointe confirme que **plusieurs centaines de postes de chasse aux colombidés sont utilisés chaque année dans la Vallée**, témoignant bien de l'engagement perpétuel voué à cette chasse par les Valléens, et bien au delà.



Palombes, grives, étourneaux

## 2.3 - La chasse de la bécasse (scolopax rusticola)

**La bécasse est, après la palombe, l'espèce migratrice la plus chassée dans la Vallée.**

Elle représente un gibier sauvage à la fois authentique et mystérieux : la migration étant exclusivement nocturne, les bécasses « apparaissent », à partir du 20 octobre telles des fantômes dans les sous-bois, pourtant vides la veille. Leur quête est difficile, leur présence incertaine d'un jour à l'autre, leurs ruses nombreuses.

La bécasse se chasse en général seul avec un ou deux chiens d'arrêt. Il n'existe donc pas, à l'inverse du grand gibier, la contrainte de devoir constituer une équipe de battue, de la mobiliser régulièrement, et d'entretenir un grand nombre de chiens courants toute l'année. C'est aussi l'une des raisons de l'essor de la chasse de la bécasse depuis 20 ans, en vallée de Baïgorry comme partout en France. Compte tenu de cette pression de chasse grandissante, des verrous réglementaires ont été instaurés depuis quelques années pour limiter les prélèvements et assurer la pérennité de l'espèce : c'est la règle du 2/6/30 (2 prélèvements quotidiens maximum, 6 par semaine et 30 par saison, sur l'ensemble du territoire national). En outre, notre département étant à la fois entonnoir de la migration vers l'Espagne et zone refuge lors de vagues de froid, des mesures temporaires de suspension de la chasse peuvent être prises pour préserver les stocks d'oiseaux présents.

**La forêt d'Hayra constitue l'un des secteurs les plus prisés pour la chasse à la bécasse dans la Vallée**, mais l'ensemble des zones boisées, d'Itxassou à Urepel, est exploré de fin octobre au 20 février (date de clôture) à la recherche de la dame au long bec.

## 2.4 - Le lièvre (lepus europaeus) et le lapin (oryctolagus cuniculus) :

Comme dans beaucoup d'endroits du département, le lièvre est en hausse sensible dans la Vallée, avec toutefois des secteurs mieux pourvus que d'autres. Il se chasse avec des chiens courants, essentiellement par des équipes de quelques chasseurs dans chaque commune, et qui débordent également sur les terrains syndicaux attenants pour lesquels ils possèdent le droit de chasse. C'est une chasse sportive et difficile, avec un animal aux ruses nombreuses, et à la voie capricieuse qui entraîne volontiers les chiens vers d'autres espèces, chevreuil ou renard.

Compte tenu de ces difficultés, les prélèvements demeurent assez peu importants, surtout en haute Vallée, où la difficulté du terrain s'ajoute au fait que le lièvre se tire avec des cartouches de plomb, donc à courte distance.

Toutefois certains prélèvements, bien que légaux, peuvent ne pas être portés à connaissance des gestionnaires lorsqu'ils sont réalisés par des chasseurs « généralistes » (par opposition aux équipages « spécialistes » dans la voie du lièvre).

Afin d'éviter ce biais, une réflexion mérite d'être menée à l'horizon 2012 (mise en place du Schéma départemental de gestion cynégétique) sur la mise en place d'un plan de chasse.

A l'image du grand gibier, il permettrait de maîtriser plus finement la gestion des prélèvements, et par là même de sécuriser la pérennité d'une espèce endémique qui n'est toutefois pas menacée, même si le renard très présent et peu chassé sur la haute vallée a un impact certain sur ses populations, de même que certaines maladies (pasteurelloses, EBHS).

A noter également que la mise en œuvre d'écobuages simultanément sur de grandes surfaces peut impacter directement les animaux présents, en l'absence de possibilités de fuite. La participation des chasseurs aux Commissions locales d'écobuage (lorsqu'elles existent) et aux chantiers de feux dirigés est de nature à prévenir ce type d'aléas pour cette espèce remarquable.

**Le lapin** en revanche connaît plus de difficultés, victime des maladies dont la myxomatose apparue dans les années 50 (introduite par l'homme), et plus récemment le VHD (maladie hémorragique virale). Autrefois très largement répandu dans la Vallée, la plupart des populations ont été progressivement atteintes.

Quelques noyaux subsistent, essentiellement aux abords de l'habitat humain. Plusieurs opérations de réimplantation ont tour à tour connu un faible succès, mais plus récemment de nouvelles initiatives semblent connaître un meilleur sort.

Les **ACCA d'Anhau et Banca** se sont engagées dans une convention de gestion avec la Fédération, prévoyant notamment une **interdiction temporaire du tir de l'espèce (3 ans) et des opérations de réimplantations au moyen de garennes artificielles** reconstituant des conditions d'habitat les plus proches possibles des garennes naturelles.

On peut considérer que le lapin n'est pas chassé dans la Vallée, il est donc intéressant de noter que des **chasseurs « désintéressés » s'emploient à favoriser son retour**, sans forcément envisager de le rechasser un jour. Simplement, ces bénévoles considèrent que le lapin fait partie du **patrimoine cynégétique local**, qu'il est aujourd'hui en difficulté et qu'il y a donc lieu de l'aider à retrouver la place qui était la sienne il y a quelques décennies.



Garenne artificielle

## 2.5 - La perdrix rouge (*Alectoris rufa*)

Seuls quelques couples sont observés çà et là, essentiellement en provenance de lâchers antérieurs. Toutefois, **une opération en cours sur Saint-Martin d'Arrossa commence à porter ses fruits**, et l'ACCA a confirmé sa volonté d'œuvrer en faveur de l'espèce en signant également une convention de gestion triennale avec la Fédération.

Plusieurs compagnies de 10 à 15 oiseaux sont recensées sur la commune (photo « perdrix rouge Arroza ») avec une reproduction naturelle intéressante en 2011. Les nombreuses landes et fougères riches en insectes (nourriture essentielle pour la perdrix) révèlent dans bien des sites de la vallée un territoire potentiellement favorable à l'espèce, qui craint toutefois un enneigement important et prolongé.

Compte tenu de ce potentiel et des premiers résultats obtenus sur Arroza, une opération de renforcement concertée à l'échelle de toute la Vallée pourrait s'avérer intéressante à programmer dans les années à venir, pour le plus grand plaisir de tous, promeneurs compris, l'oiseau se laissant volontiers surprendre au détour des pistes et sentiers qu'il utilise pour se déplacer.



Perdrix rouges Arroza

## 2.6 - Le renard (*Vulpes vulpes*) et les espèces « nuisibles »

Rappelons en préambule que le terme de « **nuisible** » revêt un caractère purement administratif.

Une espèce n'est pas nuisible en soi, seul les dégâts qu'elle est susceptible de causer aux activités humaines et / ou à la flore et à la faune sauvage font qu'elle est potentiellement classée nuisible par le Préfet.

C'est le cas, outre pour le renard, de la fouine (*Martes foina*), la martre (*Martes martes*), le vison d'Amérique (*Mustela vison*), la pie (*Pica pica*) ou la corneille noire (*Corvus corone*) qui sont les principales espèces nuisibles rencontrées dans la Vallée.

A l'inverse du lapin ou du lièvre qui ont vu apparaître de nouvelles maladies, le renard a au contraire bénéficié de **la protection sanitaire que lui a offert l'homme à travers les campagnes de vaccination contre la rage**. Cette zoonose a disparu du territoire, et avec elle l'une des **principales causes de mortalité du renard et des petits carnivores sauvages...**

Pour rétablir un semblant d'équilibre que l'homme a lui-même mis à mal, les renards sont prélevés lors de chasses aux lièvres et de battues aux chevreuils, mais également en fin de saison lors de battues spécifiques (février-mars).

**Les dégâts aux poulaillers (renards, fouines et martres) ainsi qu'au bétail domestique (agneaux)** occasionnés par les renards et les corvidés incitent les chasseurs à s'intéresser à ces espèces « non comestibles », par la chasse ou le piégeage.

La présence de cavités nombreuses dans les pentes rocheuses de la haute vallée **permet à l'espèce de prospérer sereinement**. Fouine et martre font depuis peu également l'objet d'actions spécifiques dans les secteurs où les chasseurs travaillent au retour du lapin notamment. A noter que la martre étend régulièrement son aire de répartition vers l'ouest et le piémont, **elle est bien présente dans la Vallée** comme en attestent les relevés de captures des piégeurs (obligatoires).

Le développement du piégeage depuis quelques années et l'intérêt retrouvé de certains chasseurs pour cette espèce peut notamment expliquer en partie **le retour progressif du lièvre**, dont il est le principal prédateur.

A noter que l'ACVB octroie une dotation de 150 € aux piégeurs qui souhaitent s'équiper pour piéger le renard, les mustélidés (fouines, martres), ou les corvidés, car le coût de ce matériel ne doit pas être un élément dissuasif pour les piégeurs, compte tenu **du temps déjà investi par ces bénévoles et de la difficulté de cette pratique, très technique et extrêmement réglementée.**

# 3 Une chasse originale et typiquement basque : les Pantières de Lepeder (Aldudes)

**Présidente :** Katixa OSPITAL

**Les pantières des Aldudes font partie des 10 dernières pantières en activité dans les Pyrénées.** Neuf sont en France, dont 8 au Pays basque. D'est en ouest : Sare, Etxalar (Espagne), Les Aldudes, Oloby (Behorleguy), Lecumberry, Lantabat, Osquich (Musculdy), Gatagorena et Naphal (Ordiarp), Lanne en Barétous (seule pantière béarnaise).

L'origine de la chasse aux pantières (nom donné aux filets verticaux servant à capturer les palombes) se perd dans la nuit des temps. La légende raconte qu'un berger captivé par les passages répétés d'oiseaux au col d'Ibañeta lança dans leur direction une pierre blanche, dans l'espoir de les atteindre. Il constata alors avec stupéfaction **qu'au lieu de s'élever, les palombes plongeaient vers le sol.** Il recommença la manœuvre, bientôt repérée par des moines qui eurent l'idée de créer les premières chasses aux pantières dans divers endroits de la chaîne, à une époque où les armes à feu n'existaient pas. Peu à peu perfectionnées, elles furent au fil des siècles spécifiquement aménagées pour guider véritablement les oiseaux sur plus d'un kilomètre de distance, du premier « abatari » jusqu'aux filets.

**Les abataris** sont les premiers guetteurs à repérer les vols, en amont de la chasse. Ils sont chargés de lui faire perdre de l'altitude. Postés à même le sol ou dans des pylones de 10 à 25 mètres suivant la configuration des lieux, ils lancent derrière le vol avec force des raquettes de bois peintes en blanc (photo 1). Les palombes assimilent ce geste à l'attitude de l'épervier, rapace qui chasse en plongeant derrière le vol et en passant dessous au dernier moment pour les saisir par le poitrail. Pour éviter ces attaques éclair, les palombes plongent vers les arbres et le sol, prenant de la vitesse afin de semer le rapace et de l'empêcher de prendre.



Xatarlari en action

**Il y a 6 abataris aux Aldudes**, tout au long du parcours qui va guider les oiseaux vers les filets. Entrent en scène ensuite les « xatarlaris », équipés d'un bâton au bout duquel est agité un drap blanc (le xatar) accompagné de cris, afin de « travailler » le vol de palombes, de le dévier pour le faire entrer dans la scène de chasse, en direction du col où sont tendus les filets.

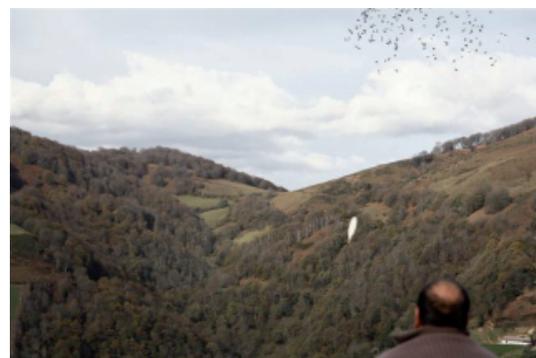
Selon les pantières, les xatars sont constitués d'un drapeau blanc, d'un socle en bois garni de plumes d'oies blanches agité à tour de bras au bout d'une corde (Lanne en Barétous), ou, comme aux Aldudes, d'un drap blanc noué qui claque dans le vent lorsqu'on le secoue énergiquement.

**Il y a 5 xatarlaris aux Aldudes**, de part et d'autre de la petite vallée menant au col, tous distants de plusieurs centaines de mètres.

A une trentaine de mètres des filets, les derniers abataris attendent le vol lancé

à pleine vitesse. Il s'agit de chasseurs expérimentés, car il faut une grande maîtrise pour lancer la raquette dans le bon tempo, le vol arrivant alors à 100 km/heure. Une raquette lancée trop tôt sur le vol le ferait « exploser » et passer à côté des filets. Lancée trop tard, elle ferait plonger le vol une fois franchi l'obstacle...

Les filets, au nombre de cinq aux Aldudes, sont positionnés entre de grands arbres (chênes, hêtres, sapins), qui ont été spécialement préservés au fil du temps pour guider les oiseaux au travers de trouées aménagées pour recevoir les pièges.



Abatari à la manœuvre



Col de Lepeder, axe d'arrivée des palombes



Ramassage de quelques palombes dans les filets

**Au total, ce sont donc 16 acteurs** (5 xatarlaris, 6 abataris, 5 filetiers) qui entrent en scène à tour de rôle ou simultanément (voir plan 5), jouant une partition spectaculaire et millimétrée que la configuration du site permet au profane de suivre dans son intégralité depuis le col, moyennant un minimum de discrétion.

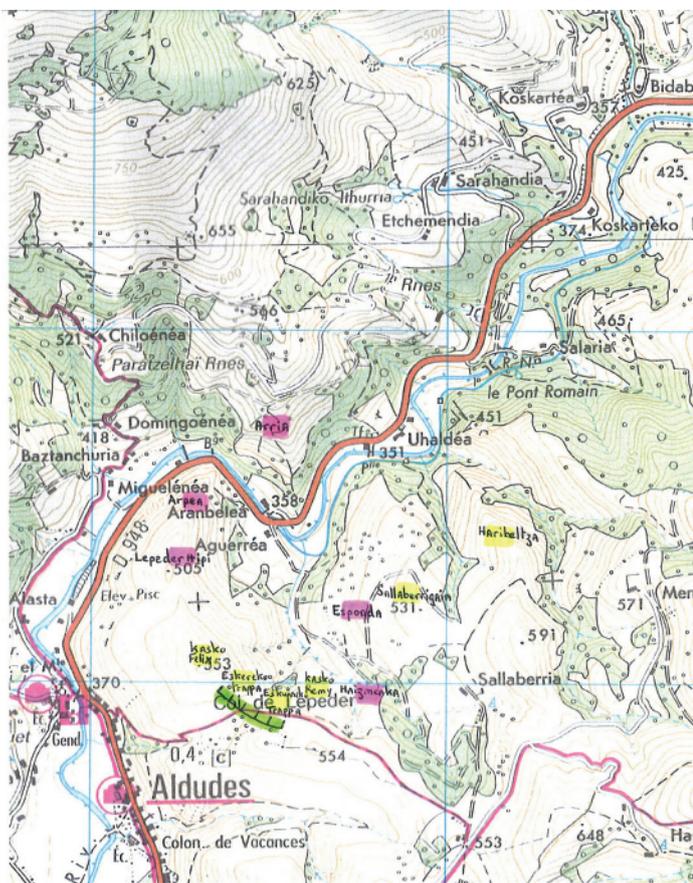
L'ensemble des acteurs de cette chasse spectaculaire communiquent entre eux au moyen de codes sonores soufflés dans des cornes de chasse, technique simple mais efficace, et comprise de tous simultanément.

Du premier abatari, situé à 550 m d'altitude, et travaillant des vols jusqu'à près de 700 m, jusqu'aux filets situés à 450 m, ce sont donc 300 à 400 m d'altitude que les oiseaux vont perdre à très vive allure en quelques dizaines de secondes pour fondre vers le passage étroit du col où les attendent les

Lorsque le vol s'engouffre dans les filets, ceux-ci sont rabattus au sol par les filetiers (« saretakoak ») qui s'empressent de sortir démêler les oiseaux au plus vite, pour le cas où un autre vol se présenterait. Les prises étant devenues rares, il serait dommage d'en manquer une... Les palombes sont alors ramassées dans des « xamarak », vestes en toile ample formant une poche autour de la taille, avant d'être ramenées à la cabane de chasse. Certaines seront cédées aux chasseurs en palombière pour servir d'appelants et attirer leurs congénères, d'autres iront faire le bonheur des tables des particuliers et des restaurateurs locaux. Les oiseaux restants sont partagés entre les membres de l'Association qui pourront à leur tour faire plaisir à leurs proches.

Les pantières des Aldudes sont localisées au niveau du col de Lepeder, à 10 minutes de marche au dessus du village, sur des terrains relevant de la Commission Syndicale. Leur création remonte à 1840, à l'initiative du Maire de l'époque Charles Schmarsow. Abandonnées quelques décennies plus tard, elles sont reprises en 1906 par Aniceto Ospital et trois comparses, habitants des Aldudes (photo 7). Depuis cette date, elles ne se sont interrompues que quatre années durant, notamment pendant la deuxième guerre mondiale.

L'âge d'or des pantières se situe au milieu du siècle dernier, avec notamment **l'année record de 1946 (6580 palombes)**. A cette époque, la famille **Ospital** qui gère cette chasse moyennant paiement d'un loyer à la Commission syndicale embauche des habitants des Aldudes pour la chasse aux pantières, offrant à ces derniers un appoint financier providentiel. De même, l'autoconsommation des palombes et plus tard la vente aux restaurateurs notamment, parfois jusqu'à Bordeaux ou Paris, constituera également **une retombée tout à fait appréciable pour ce petit village de montagne**.



Plan d'organisation de la chasse aux pantières.



Le col de Lepeder surplombant le village. Les trouées aménagées entre les arbres accueillent les filets tendus.



L'ancêtre des pantières, Aniceto Ospital et l'équipe des chasseurs des Aldudes.

Mais dès les années 60, la démocratisation des armes à feu et le développement progressif de la chasse aux tirs au vol qui s'en est suivi **ont sonné le glas des heures de gloire des pantières basques**, dont celle des Aldudes. Conjugué à la modification des comportements migratoires de l'oiseau observée actuellement, ce phénomène a contribué à la chute drastique du nombre de prises, jusqu'à **21 oiseaux seulement en 1994...**

Actuellement, la moyenne des prises se situe à **200 oiseaux environ**, et seul un vol sur dix est « travaillé » par les chasseurs, la prise étant ensuite très aléatoire.

Depuis 1960, les pantières des Aldudes sont donc « déficitaires », mais continuent sans hésitation à **payer le « prix de la passion »**.

Aujourd'hui, xatarlaris, abataris et filetiers ne sont bien sûr plus rémunérés, car l'entretien des installations et le paiement du bail à la Commission Syndicale imposent déjà un sacrifice financier.

Depuis 2006 les chasseurs se sont constitués en Association, « **Lepedereko usotegia** », dont **Katixa Ospital**, enseignante dans le civil et fille de Pierre est la **présidente**. Son père reste le « chef de chasse », titre purement symbolique marquant son rôle d'organisateur de la chasse.

**Une femme aux commandes d'une pratique d'ordinaire fortement masculine** : c'est l'autre particularité des pantières de Lepeder. Très jeunes les enfants, filles et garçons sont initiés à l'art de cette chasse originale. On y vient en famille, les week-ends et les vacances. Déjà les filles de l'aïeul Aniceto participaient activement à la chasse, parfois même avec autorité.

C'est encore le cas aujourd'hui, et cela ne fait qu'ajouter à la motivation de ces passionnés, mus par le seul plaisir de se retrouver en famille et avec quelques amis (l'Association est ouverte aux bonnes volontés) pour perpétuer une tradition plus que centenaire.

Et les plus jeunes sont loin d'être les moins motivés, attendant fébrilement les vacances de Toussaint pour se joindre avec enthousiasme au grand ballet des ailes bleues.

**L'association ne manque jamais l'occasion de faire également découvrir cette pratique originale à tous ceux qui le souhaitent.** Des randonneurs s'arrêtent régulièrement pour assister à la scène et recueillir toujours avec grand intérêt les explications passionnées des chasseurs (le col de Lepeder se situe sur une boucle du Plan Local de Randonnée répertoriée par l'IGN). Des écoles viennent également assister à la chasse, tout comme les estivants du village vacance voisin qui se voient proposer une visite guidée et quasiment bénévole (chacun donnant la pièce s'il le souhaite).

Bien que l'on soit hors saison de migration, la mise en situation est totale, des lanceurs de palettes aux cris des xatarlaris, et la projection d'une vidéo concrétisant l'action de chasse par une prise d'oiseaux vient parachever la véritable pièce de théâtre jouée par les acteurs locaux. Les questions fusent, et l'hôte affable se prête de bonne grâce à l'exercice pédagogique : **les visiteurs repartent ainsi toujours agréablement surpris et impressionnés par le spectacle offert, leur ouvrant un regard inédit sur la chasse qu'ils ne soupçonnaient pas.**

Des japonais en visite gastronomique dans la vallée ont eu la chance d'assister au « travail » d'un vol et à une prise en direct. Repartis avec des images incroyables dans leur lointaine contrée, ils ont dès cet automne passé commande de 100 « palombes des Aldudes » qui sont parties régaler la table de ces épicuriens venus d'Orient.

La chasse aux pantières est très réglementée. Les mailles ne doivent pas être inférieures à 40 mm afin de ne pas entraver les petits passereaux, et les filets doivent être démontés au 20 novembre.

**Il n'est aujourd'hui plus possible légalement de créer de nouvelles chasses de ce type, recensées et autorisées par la loi au titre de « chasses traditionnelles » dont l'existence est obligatoirement antérieure à 1939.** Alors que des photos d'époque les montrent présente sur presque toute la chaîne des Pyrénées au début du siècle dernier, il n'en subsiste en tout et pour tout désormais que dix en activité, témoins historiques d'une pratique que l'on ne retrouve nulle part ailleurs dans le monde...

**Au regard de ces témoignages simples, on perçoit donc aisément que la chasse aux pantières est plus qu'une simple pratique cynégétique. Il s'agit véritablement d'un témoignage historique fort, un authentique patrimoine culturel que des passionnés s'évertuent à perpétuer, quand bien même il leur en coûte quelque argent.**

## 4 ▶ La place de la chasse dans la vie de la Vallée

**L'activité cynégétique en Vallée de Baïgorry en général et sur les 9 communes du site Natura 2000 de la Montagne des Aldudes, de la Vallée de la Nive et du Col de Lindux est particulièrement remarquable, et ce à plus d'un titre.**

En premier lieu il n'y a pas une mais des pratiques de chasse :

chasse devant soi (approche, affût), chasse en palombière traditionnelle (avec appelants), tir au vol (depuis le sol ou sur un pylône aménagé), chasse aux pantières (filets des Aldudes), chasse au chien d'arrêt, chasse aux chiens courants, chasse sous terre (déterrage), sans oublier le piégeage, sont autant de pratiques héritées de la nuit de temps qui témoignent de la richesse naturelle et de la fascination de l'homme pour le sauvage, qu'il tente par mille et un stratagèmes de s'approprier symboliquement. **L'aspect culturel et même patrimonial de la chasse, au travers des techniques développées en fonction des espèces, des lieux, des époques... donnent à son existence même une légitimité et une « noblesse populaire » absolument intemporelles.** Dans la Vallée, la chasse reste un loisir pratiqué par un nombre important de locaux (plus de 700), mais aussi de personnes extérieures à la Vallée, notamment au moment de la migration transpyrénéenne des palombes, en direction d'Extremadura et du Portugal.

**Il est indéniable que la chasse est plus qu'un sport ou un loisir**, elle est pour nombre de pratiquants une véritable passion pour laquelle ils n'hésitent pas, en outre, à sacrifier des congés mais également un budget parfois assez conséquent.

Il faut bien mesurer que la location des postes de chasse aux colombidés constitue également pour nombre de propriétaires terriens (essentiellement des agriculteurs), une ressource d'appoint non négligeable compte tenu des difficultés liées à l'exercice de leur métier (topographie, faible taille des structures...).

**Durant 4 à 6 semaines, les hébergements ruraux (dont les gîtes) bénéficient également d'une clientèle d'arrière saison providentielle**, qui ne fréquenterait jamais la haute vallée sans cet engouement pour la chasse. Les commerces de proximité profitent également de cette clientèle : ainsi faut-il faire la queue bien avant le lever du jour dès la mi-octobre à la boulangerie, ou encore le soir à la supérette...

La mise à la carte des restaurants de la palombe constitue également un appoint de choix, un coup de booster dans une saison en principe calme dans bien des zones touristiques montagnarde qui ont vu partir les derniers estivants...

**Le poids économique de la chasse dans la Vallée n'est donc pas, loin s'en faut, un argument surfait.**

Au delà de ces considérations économiques tout à fait réelles bien que difficiles à quantifier, il faut surtout mesurer que dans des vallées de montagnes comme celle des Aldudes, la chasse constitue surtout **l'un des seuls loisirs relativement accessible pour tout une frange de la population**. Elle revêt donc un **caractère social indéniable**.

En allant plus loin, les valeurs de convivialité et le caractère patrimonial de la chasse (ex : pantières des Aldudes) en font un véritable héritage culturel qui traverse allègrement les âges et se transmet naturellement à travers les générations.

En effet, et c'est aussi un élément frappant du paysage cynégétique de la Vallée de Baïgorry, **la population des chasseurs est relativement jeune, et la relève suit (pour le moment)**.

Ainsi tous les responsables élus des structures cynégétiques en place, tant des ACCA que de l'ACVB, sont des actifs, pour la grande majorité entre 30 et 45 ans.

Ce constat intéressant est loin, très loin d'être identique à l'échelle du département, où les responsables d'ACCA sont en règle générale retraités, même si l'on commence à observer une inversion de tendance.

Toujours est-il qu'en Vallée de Baïgorry, cette tendance est nettement plus marquée qu'ailleurs, et ce constat est assurément de bon augure pour l'avenir de la chasse et au delà pour la gestion durable des espèces chassables et des milieux qui les accueillent.

**Ainsi l'on observe depuis quelques années l'émergence de projets relatifs au maintien en bon état de conservation d'espèces** aux effectifs parfois fluctuants, tel que le lièvre, le lapin ou la perdrix rouge. Plusieurs communes se sont engagées avec la Fédération des chasseurs dans des conventions de gestion pour ces espèces (Anhau, Banca, Saint-Martin d'Arrossa), d'autres sont en passe de le faire (réflexion en cours sur l'extension de projets à l'échelle de plusieurs communes).

Enfin, les chasseurs de la Vallée de Baïgorry assument pleinement leur rôle de régulateur et la prévention des dégâts des espèces de grands gibiers et de « nuisibles », par la capture, en moyenne, de 165 chevreuils, 120 sangliers, 3 cerfs, et environ 180 renards par saison.

On peut donc indéniablement parler de véritable « **service** » **rendu à la collectivité** (agriculteurs, particuliers), mais **également aux milieux** (forestier notamment avec les dégâts de cervidés) et **à la faune sauvage impactée par le renard et autres mustélidés**.

En terme organisationnel, la création récente de plusieurs ACCA sur Banca, Baïgorry, Lasse et sur Anhau il y a quelques années, marque également **la volonté des chasseurs de prendre en main leur destinée** en structurant leur territoire de manière durable vis à vis des propriétaires signataires mais également de l'Administration de tutelle (DDTM).

En ce sens, la Fédération se positionne comme un conseil juridique, mais également comme un partenaire technique et finan-

cier très à l'écoute pour impulser et soutenir toute démarche de gestion concertée, conformément aux objectifs qui seront définis dans le **Schéma départemental de gestion cynégétique (SDGC 2012-2018)**, approuvé par le Préfet, dont l'objectif principal constituera la recherche de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique.

Les chasseurs de la Vallée de la Nive des Aldudes, d'Urepel à Itxassou, abordent donc l'échéance Natura 2000 sûrs de leurs valeurs et de leur rôle, même si les craintes « historiques » des premières heures de la Directive sont encore bien présentes dans leur esprit.

Ils souhaitent avant tout que soit reconnu leur rôle de **gestionnaire des espèces chassables**, ainsi que la **prévention** qu'ils opèrent pour contenir les **dégâts aux biens des personnes privées ou publiques** (prairies, estives et cultures, bétail, petits élevages de volaille, dégâts forestiers...).

**Ils sont aussi conscients de leurs devoirs, notamment par le maintien de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique inscrit dans la loi chasse de 2000. Prochainement, l'élaboration du SDGC viendra tracer les contours de la chasse départementale à l'horizon 2018**, et conforter les efforts entrepris par les territoires baïgorriars, tant en terme d'investissement humain et financier en faveur de la petite faune sédentaire, qu'en vue d'une reconquête contenue de certains territoires par les ongulés sauvage.

**La dynamique amorcée depuis quelques années ne demande donc qu'à être reconnue et amplifiée.**

**En ce sens l'ACVB, gestionnaire et organisateur de la chasse sur un territoire vaste de plusieurs milliers d'hectares transversal à toute la vallée, aura un rôle de véritable catalyseur à jouer dans la perspective de la mise en œuvre du SDGC en 2012. Il s'agira d'insuffler à l'échelle de l'ensemble des communes de la vallée une dynamique de gestion par espèces, en fonction d'enjeux définis avec la Fédération, et en cohérence avec les travaux déjà entrepris isolément par chacune des ACCA limitrophes sur telle ou telle espèce.**

Les chasseurs de la Vallée de Baïgorry souhaitent enfin que la pratique de la chasse sous toute ses formes, soit reconnue comme **activité de loisir** en plein air revêtant un **caractère traditionnel**, mais aussi en tant que **patrimoine culturel**, tant il est bon de ne jamais oublier que cet **héritage populaire fut conquis de haute lutte lors de l'abolition des privilèges**, et a su traverser les âges et les générations pour s'offrir aujourd'hui à la pratique du plus grand nombre moyennant le respect des règlements en vigueur.

## 5 ▶ Enjeux et perspectives

Les enjeux liés à l'activité cynégétique dans les communes membres du réseau Natura 2000 de la Montagne des Aldudes, de la Vallée de la Nive et du Col de Lindux, dépassent largement le caractère purement récréatif naturellement associé à la pratique de la chasse.

**Enjeu sociétal majeur**, par l'accès au plus grand nombre d'un loisir abordable et convivial, dans des territoires où l'offre n'est pas forcément importante ;

**Enjeu patrimonial**, avec la survivance et la perpétuation de pratiques ancestrales exercées selon des cycles et des codes immuables, transmis naturellement aux générations suivantes ;

**Enjeu économique notable**, par la location de quantité de postes de chasse aux colombidés, propriété d'exploitations agricoles familiales et souvent modestes, avec comme corollaire la consommation de services (hébergement, nourriture) permettant de prolonger au delà de l'été la saison touristique dans la Vallée ;

**Enjeu réglementaire**, de par l'obligation légale faite aux chasseurs de veiller au maintien de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique (loi chasse 2000) ;

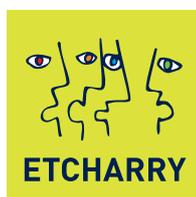
**Enjeu environnemental**, concrétisé par la régulation des espèces causant des dommages aux activités humaines, à la faune et à la flore, tout autant que par l'engagement récent des chasseurs dans des conventions de gestion par espèce en vue de favoriser leur (ré) implantation durable.

**La chasse est probablement l'activité de pleine nature la plus codifiée, réglementée et encadrée en France. Le respect de ses règles et codes suffit en lui-même à garantir sa légitimité.**

Il doit désormais lui permettre d'aller plus loin, et de s'inscrire dans une perspective de **gestion durable de la ressource** dans un milieu aussi riche et diversifié que la Vallée de Baïgorry, où l'empreinte de l'homme est omniprésente et permet à tous, chaque jour, d'apprécier la mosaïque de milieux et la diversité des espèces qu'elle abrite.

Dans un cadre aussi majestueux que **préservé par ceux qui y vivent**, les chasseurs baïgorriars souhaitent pouvoir **succomber encore longtemps à l'appel de la nature**, rythmé au gré des saisons par la quête d'espèces mystérieuses dont l'arrivée est souvent attendue avec fébrilité (palombe, bécasse), ou encore d'autres espèces nobles (grand gibier, petit gibier sédentaire) **dont la récolte viendra couronner de longs et patients efforts de gestion, de plus en plus incontournables.**





**AUTEURS :**

**RÉDACTION :** JEAN BAPTISTE SAURET MASTER 2 TOURISME ET DÉVELOPPEMENT CETIA  
YANNICK LEVADE PÔLE TOURISTIQUE DE LA MONTAGNE BASQUE COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DE GARAZI

**MISE EN FORME :** DANIELLE LASSALLE ETCHARRY FORMATION DÉVELOPPEMENT.

# Tourisme et activités de loisirs



# Sommaire

1 ▶	État des lieux	93
	1.1 - Flux	93
	1.2 - Organisation de l'information touristique	93
	1.3 - Hébergements	93
2 ▶	Principaux usages et pratiques touristiques	95
	2.1 - Bars et restaurants :	95
	2.2 - Principaux centres d'intérêts culturels	95
	2.3 - Sites naturels remarquables	95
	2.4 - Artisanat	95
	2.5 - Gastronomie - Dégustation - Visites	95
	2.6 - Evènements sportifs ou traditionnels	96
3 ▶	Projets de la zone d'étude	97
4 ▶	Synthèse - Conclusion	99

# 1 ▶ État des lieux

## 1.1 - Flux : 300 000 nuitées par an

Le nombre de nuitées touristiques s'élève à 335 à 370.000 par an sur le canton de Saint-Etienne-de-Baïgorry, en cumul des secteurs marchand (78%) et non-marchand (22%). En retirant les communes d'Ossès, d'Irouléguy et d'Ascarat, **le nombre global moyen de nuitées sur la zone d'étude Natura 2000, peut être estimé dans une fourchette entre 280 et 300.000 nuitées par an.**

## 1.2 - Organisation de l'information touristique :

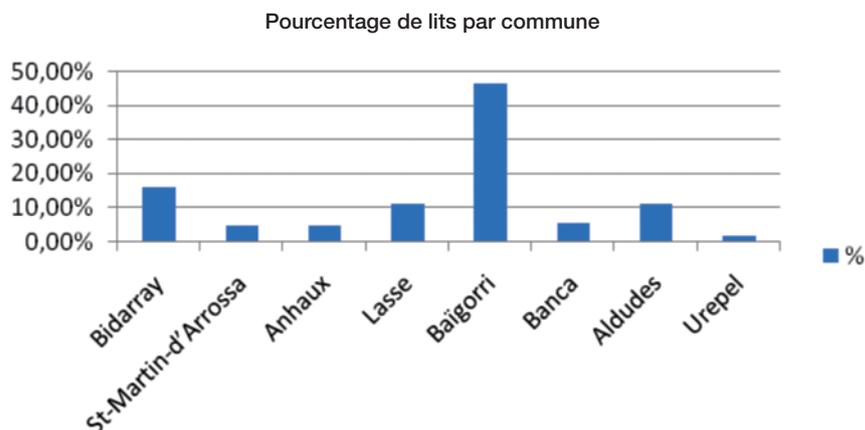
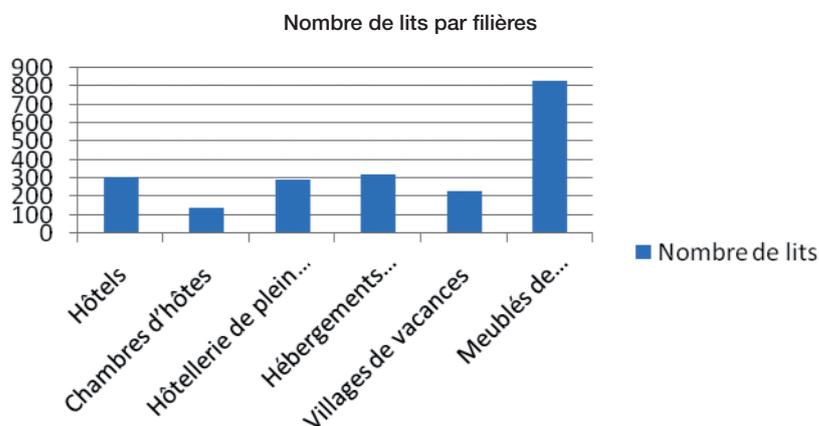
Le territoire est couvert par l'Office de Tourisme intercommunal Garazi Baïgorri, avec un bureau à Saint-Jean-Pied-de-Port (hors zone Natura 2000 : **(60 à 65.000 visiteurs par an) et un autre à Saint-Etienne-de-Baïgorry (7 à 7.500 passages par an).** **La taxe de séjour au réel** - perçue par la Communauté de communes - **rapporte chaque année entre 130.000 et 140.000 euros** : elle est entièrement reversée à l'Office, pour son fonctionnement.

## 1.3 - Hébergements :

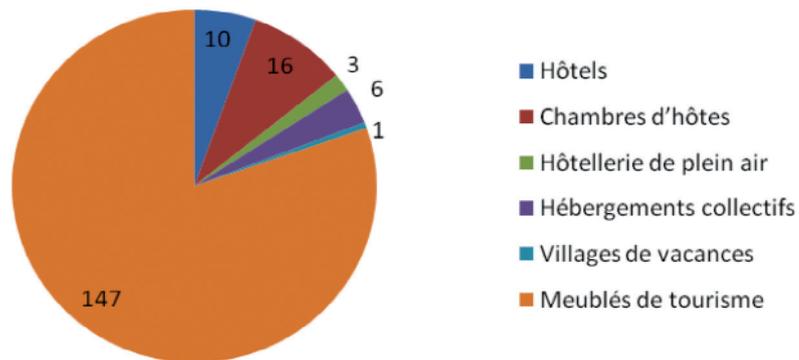
L'offre marchande est composée de 183 hébergements - répartis en 6 catégories - qui totalisent un peu plus de 2.100 lits. Cette offre est inégalement répartie tant sur le plan des types d'hébergement que sur le plan géographique.

Globalement l'hébergement touristique de la zone est relativement bien reconnu. Des marges de progression subsistent cependant pour accompagner la montée en gamme d'une majorité de structures d'hébergement et favoriser leurs insertions dans des réseaux de labellisation, garants d'une meilleure visibilité et d'une meilleure commercialisation. Par ailleurs, très peu d'établissements sont pour l'instant engagés dans des démarches de qualité environnementale. Aucun n'est ainsi aujourd'hui titulaire d'un label officiel (Ecolabel européen, Clef Verte) ou d'une certification (ISO 140001).

Tableaux de la repartition de la capacité d'accueil



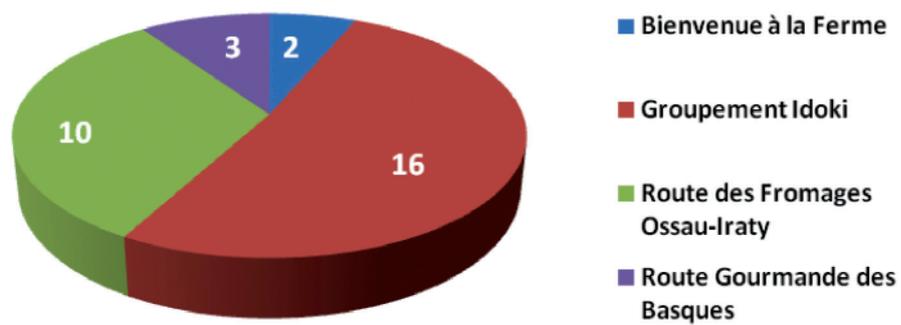
Nombre d'unités par filières



Notons que certains hébergements ont au moins un label départemental (Rando64, Pêche64, Vélo64, Chambres d'hôtes64), mis en place par le CDT, mais sans que cela entraîne des résultats économiques significatifs.

Un certain nombre de ces producteurs sont affiliés à des réseaux d'accueil ou des circuits thématiques, dans une logique de vente directe :

Nombre de producteurs affiliés à des réseaux



## 2 Principaux usages et pratiques touristiques

Les principaux usages touristiques, sont centrés de manière classique sur l'offre du territoire, essentiellement gastronomique et tournés vers la villégiature, la randonnée libre sur de sites naturels et la pratique sportive. On note aussi au sujet de ce dernier point un calendrier important de manifestations sportives.

### 2.1 - Bars et restaurants

10 hôtels-restaurants ;  
4 brasseries, pizzerias, snacks ;  
5 cafés et bars-tabacs.

### 2.2 - Principaux centres d'intérêts culturels

Patrimoine :  
Visite de village de Saint-Etienne-de-Baïgorry ;  
L'orgue Rémy Malher, dans l'église de Saint-Etienne-de-Baïgorry ;  
Pont romain ;  
Château d'Etzaux (uniquement l'été).

### 2.3 - Sites naturels remarquables

Forêt d'Hayra (communes de Banca et d'Urepel) ;  
Pays Quint (Vallée des Aldudes) ;

### 2.4 - Artisanat

Sacs à M'Alice (maroquinerie)

### 2.5 - Gastronomie - Dégustation - Visites

1 Cave coopérative des vins d'Irouléguy, 2 domaines indépendants (AOC Irouléguy) ;  
15 producteurs de fromages de brebis (dont 10 sous AOC Ossau-Iraty) ;  
1 producteur de fromage de vache ;  
1 producteur de confitures ;  
1 producteur de volailles ;  
2 producteurs de viande bovine ;  
7 producteurs de porc basque ;  
Salaisons Oteiza aux Aldudes (env. 25.000 visiteurs par an) ;  
7 piscicultures dont la Pisciculture de Banka (env. 5.000 visiteurs par an) ;  
1 fumoir (fumage artisanal de poissons, viandes, fromages) ;

## 2.6 - Évènements sportifs ou traditionnels :

<b>Manifestations</b>	<b>Lieu</b>	<b>Date</b>
<b>Nafarroaren Eguna (8000 personnes)</b>	St-Etienne-de-Baïgorry	fin avril
<b>Euskal Trail (900 inscrits)</b>	Vallée de Baïgorry	mi-mai
<b>Marque d'Urepel (transhumance) (entre 500 et 1000 personnes)</b>	Urepel	fin mai
<b>Hirukasko (trail) (600 inscrits)</b>	Bidarray / Itxassou	fin juin
<b>Festival de Force Basque 2 à 3 dimanches par an en été, (1000 à 1500 spectateurs par festival)</b>	St-Etienne-de-Baïgorry	mi-juillet
<b>Marathon du Pays Basque (250 inscrits)</b>	Bidarray	fin juillet
<b>Festival musical de Basse-Navarre</b>	Basse Navarre	août
<b>Fête du Vignoble d'Irouléguy</b>	Garazi Baigorri	mi-septembre
<b>Portes ouvertes de la Vallée des Aldudes (3000 personnes sur 2 jours)</b>	Commune des Aldudes	mi-octobre
<b>Xalbador Eguna (bertsularisme)</b>	Urepel	octobre

<b>Équipements de loisirs</b>	<b>Activités sportives ou de loisirs :</b>
<b>1 piscine à ciel ouvert à Saint-Etienne-de-Baïgorry (ouverte du 01.06 au 30.09);</b>	Multi-activités (2) (rando, escalade, eaux vives,...)
<b>1 aire de pique-nique à Baïgorry ;</b>	Randonnées (3)
<b>1 tennis ;</b>	Spéléologie (1)
<b>2 salles de spectacle (Saint-Etienne-de-Baïgorry et Les Aldudes)</b>	Eaux vives (6) (rafting,hydrospeed, hotdog,...)
	Equitation (1)
	() Nombre de prestataires

Parmi ces événements, on peut distinguer les manifestations culturelles qui se déroulent dans les bourgs, du type Xalbador Eguna (bertsularisme) ou Nafarroaren Eguna, ainsi que Festival de Force Basque réunissant souvent des milliers de spectateurs ou visiteurs, des manifestations sportives de type trail ou marathon qui présentent la particularité toutes les trois de démarrer de Bidarray. (Environ deux milliers de participants). Les élus constatent qu'il est de plus en plus difficile de maîtriser l'organisation de ces courses qui drainent bien plus de présence effective que d'inscrits, générant des incivilités.

Notons aussi que les manifestations professionnelles de type "Marque du bétail à Urepel" (entre 500 et 1000 personnes) ou "les journées portes ouvertes de la Vallée des Aldudes" (3000 personnes) attirent un public nombreux.

Sur le plan géographique trois -zones peuvent ainsi être distinguées :

La partie la plus défavorisée en termes de fréquentation, d'accessibilité, de services et d'information concerne les communes de Banca, des Aldudes et d'Urepel. Le déclin démographique, la perte progressive des services de proximité et la carence d'investissement dans les entreprises familiales ont peu à peu conduit à une diminution de l'offre et à un recul de la fréquentation touristique.

La commune de Baigorri constitue le point névralgique de la vallée et son principal centre de services.

Les communes de Bidarray et de Saint-Martin-d'Arrossa profitent de leur situation géographique d'entrée de territoire et possèdent une offre relativement diversifiée : bases nautiques, bureau de accompagnateurs...

### **Au bilan, l'état des lieux de l'offre fait apparaître les constats suivants :**

- ▶ une majorité d'unités de petite taille, à caractère familial, faiblement insérées dans les enseignes et les réseaux de promotion et de commercialisation ;
- ▶ un niveau qualitatif insuffisant, avec une surreprésentation des hébergements plutôt de moyenne gamme ;
- ▶ une forte saisonnalité, avec une fréquentation touristique concentrée sur les mois d'avril à octobre ;
- ▶ une offre diffuse d'agritourisme : hébergement sur la ferme, visite de l'exploitation, vente directe, ... mais un manque de sites de visite et de loisirs ;
- ▶ une offre de randonnée - notamment pédestre - à fort potentiel mais insuffisamment valorisée (défauts de signalétique, manque de thématisation, absence de produits packagés... ) ;
- ▶ un niveau de professionnalisme qui pourrait être amélioré, et une organisation commerciale insuffisamment connectée aux nouveaux canaux de distribution (internet notamment) ;
- ▶ un manque de synergie entre les différents acteurs de la filière touristique.

## **3 ▶ Projets de la zone d'étude**

Des points de vigilance à avoir concernent les conflits d'usage entre les différents utilisateurs, certains pouvant avoir des répercussions sur la gestion environnementale de la zone.

Les conflits d'usage liés à l'activité de loisirs nautiques, sont traités dans le DOCOB de la Nive. Globalement la zone la plus touchée par les problèmes de cohabitation entre les différents usages et activités sur la partie montagne reste Bidarray. L'analyse des conflits d'usage sera complétée dans la deuxième partie du travail sur la réalisation des Docob, en croisant les résultats avec ceux des autres groupes sectoriels (éleveurs, chasseurs, forestiers). Les conflits les plus importants pourront ainsi être caractérisés et localisés, et des pistes de solutions pourront être apportées par les acteurs eux-mêmes. Ce travail se poursuit par ailleurs au travers d'une action portée par les quatre Commissions Syndicale du Pays Basque intitulée « Mise en place d'un Guide de Bonnes pratiques de la Montagne Basque. »

Intitulé du projet	Lieu	Maître d'ouvrage	Description	Etat d'avancement
<b>Schéma d'accueil des camping-cars</b>	Montagne Basque	CC du Pôle touristique Montagne basque (dont CC Garazi Baigorri)	Création d'équipements d'accueil et de service - publics et/ou privés - à destination des camping-caristes.	Etude en cours : diagnostic finalisé. Equipements préconisés sur St-Etienne-de-Baigorri (camping municipal) + ZAC des Aldudes. Conclusions finales de l'étude avant l'été 2011.
<b>Sentier des Contrebandiers</b>	Montagne Basque	Conseil Général 64	Balisage d'un sentier équestre + VTT entre Saint-Palais et Biriadou (longueur : ≈ 240 kms ; 6 à 9 étapes)	Travaux et balisage exécutés d'ici l'été 2011.
<b>Projet Arrume</b>	Itxassou Bidarray Baztan	Communes de Bidarray et d'Itxassou	Projet transfrontalier incluant : la création d'un centre d'accueil, d'interprétation et d'animation dans le bourg de Bidarray (derrière la Mairie) ; la mise en place d'un tour de pays pédestre transfrontalier.	Dépôt imminent d'un dossier de candidature Interreg.
<b>Parc résidentiel de loisirs</b>	St-Martin-d'Arrossa	privé (Famille Lagourgue)	Création d'un hébergement d'hôtellerie de plein air, sous la forme de 35 chalets, à proximité de l'Hôtel Eskualduna	A l'étude.
<b>Extension d'hébergement</b>	St-Etienne-de-Baigorri	privé (Famille Mendy)	Implantation de chalets sur le terrain du Domaine de Leispars.	???
<b>Valorisation du site des mines Banca</b>	Banca - Eugi	Commune de Banca	Projet transfrontalier prévoyant notamment : - la valorisation paysagère et la sécurisation du site des mines ; - la création d'un espace d'interprétation dans le bourg de Banca ; - le balisage de circuits pédestres + routiers thématiques autour de la mine et de la fonderie	Etude de concept et de faisabilité finalisée. Dépôt d'un dossier de candidature Interreg d'ici la fin avril 2011.
<b>Création d'un espace scénographique</b>	Banca	M. Goicoechea (La Truite de Banca)	Création d'un espace scénographique dans l'ancien moulin.	Moulin restauré. Recherche des financements en cours.
<b>Repositionnement de l'auberge de jeunesse Erreka Gorri et du Centre de vacances de l'école d'Urepel</b>	Les Aldudes + Urepel	CC Garazi Baigorri + communes des Aldudes et d'Urepel	Projet de requalification en vue de maintenir une capacité d'accueil marchande sur le haut de la vallée des Aldudes.	Etude de définition, faisabilité et programmation en cours. Résultats attendus pour l'automne 2011.
<b>Centre multiservices</b>	Urepel	Commune d'Urepel	Création d'un espace de visite et de services pour le public des randonneurs (douches, toilettes, point relais information) autour du bar-restaurant Etxe Xuria.	Réflexion menée dans le cadre de l'étude sur l'hébergement.

## 4 ▶ Synthèse - Conclusion

**Une filière à renforcer et à structurer en lien avec ces points forts, des sites naturels remarquables et une activité agro-pastorale très présente sur le territoire.**

Globalement on peut parler d'une offre qui reste encore très diffuse, assez faiblement maillée, souvent mal connectée aux nouveaux circuits de promotion et de commercialisation et en mal de professionnalisme. D'importants clivages subsistent tant au plan territorial qu'au sein des principales filières.

**Un fort potentiel naturel et humain.**

**L'activité agro-pastorale, dynamique, participe sans équivoque à la richesse du territoire, et fonde son attractivité touristique.** En effet, les pratiques agricoles contribuent au maintien de la qualité paysagère et à l'ouverture des milieux (pâtures, fauches), à la diversité biologique, et à l'authenticité (savoir-faire traditionnels) de la montagne.

**Les produits issus de l'agriculture pastorale sont par ailleurs de qualité.** Nombreux sont titulaires d'une AOC (Ossau-Iraty, Irouléguay, Kintoa : en cours). La dimension agritouristique reste cependant à approfondir.

**Une offre de prestations diffuse et incomplète.**

La vallée des Aldudes ne dispose pas de sites à forte notoriété, connus et reconnus (comme ceux des vallées Haut-Pyrénéennes voisines), capables d'attirer, de fixer et de distribuer les flux sur le territoire. **L'offre est morcelée en une multiplicité de sites de visite et de points d'attrait qu'il reste difficile d'articuler et de faire coopérer.** L'éventail de l'offre proposée se concentre surtout sur les activités de pleine nature mais bien que présentes sur le territoire, certaines de ces activités restent toutefois assez confidentielles (escalade, spéléologie) comparativement au moins avec d'autres vallées de la chaîne pyrénéenne.

**L'activité la plus emblématique est de loin la randonnée pédestre** qui constitue une motivation déterminante pour nombre de touristes, comme en atteste - chaque année - la vente de près de 2.000 topoguides dans les bureaux de l'Office de tourisme, sans parler des flux réguliers d'excursionnistes régionaux présents sur une large part de l'année.

Cette prédominance des activités de plein air a pour corollaire d'entretenir une saisonnalité touristique assez marquée. Bien que la pêche et la chasse contribuent à faire vivre les ailes de saison (printemps/automne), l'essentiel de la fréquentation se focalise en effet sur une période de temps très resserrée, entre la mi-juillet et la fin septembre.

**Un manque de synergie entre les acteurs.**

Malgré son poids économique croissant, le tourisme apparaît encore - aux yeux de bon nombre de prestataires - comme une préoccupation secondaire pour une majorité d'élus locaux.

Mais plus qu'un désintérêt, cette relative distance - et parfois même cette ambivalence - vis-à-vis du tourisme semble surtout traduire une forme de méconnaissance de l'activité, en partie du fait que la plupart des élus de la zone sont issus du monde agricole.

Comme souvent, l'Office de tourisme polarise un grand nombre de griefs de la part des socioprofessionnels locaux. Tour à tour, sont brocardés : ses soucis récents de gestion ; un manque de contacts avec le réseau des adhérents ; une communication insuffisante et déséquilibrée, à l'avantage de Saint-Jean-Pied-de-Port ; un manque d'appui à la commercialisation. **Sans débattre de leur fondement, ces reproches laissent en partie transparaître les vieux clivages entre haut et bas de vallée, entre cantons de Garazi et de Baigorri.**

Dans le même temps, l'intégration entre acteurs privés de la filière demande à être renforcée.

Peu de professionnels sont aujourd'hui en capacité de proposer des produits packagés incluant, outre l'hébergement, des prestations d'activité, de restauration ou de transport.

**Il semble en réalité manquer au territoire une force d'animation et d'ingénierie,** capable de susciter et d'organiser une dynamique collective de travail entre socioprofessionnels, techniciens et élus, autour d'une vision partagée du développement touristique à mettre en œuvre.



**AUTEUR :**

EMMANUEL IÑARRA :  
CENTRE D'EDUCATION AU PATRIMOINE CONSEIL GÉNÉRAL DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

# Inventaire des richesses patrimoniales



# Sommaire

1	État des lieux	102
	1.1 - Monuments et sites inscrits ou classés monuments historiques	102
	1.2 - Monuments proto-historiques	103
	1.3 - Redoutes	105
	1.4 - Pilota soro	106
	1.5 - Établissements miniers et métallurgiques	107
2	Usage	108
	2.1 - Tourisme	108
	2.2 - Activité agro-pastorale	108
	2.3 - Chasse	108
	2.4 - Sport	108
3	Enjeu et projets	108
	3.1 - Mise en valeur et conservation	108
	3.2 - Projet de mise en valeur des mines de Banca	109
4	Conclusion	109

# 1 ▶ État des lieux

## 1.1 - Monuments et sites inscrits ou classés monuments historiques

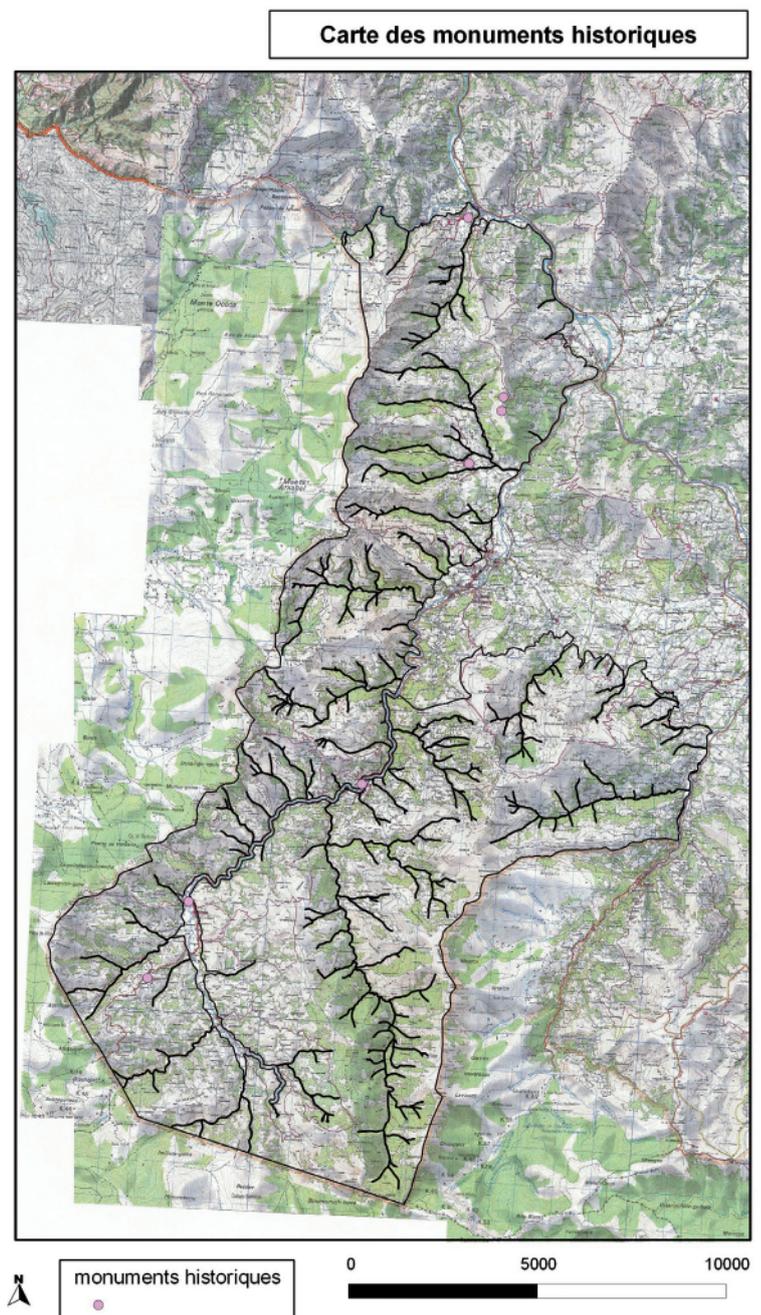
La zone d'étude comporte 7 sites classés ou inscrits Monuments Historiques. À ce titre, un périmètre de protection est établi dans un rayon de 500 mètres aux alentours des lieux concernés et tous travaux sont soumis à une demande d'autorisation auprès du préfet.

Les sites sont les suivants :

- ▶ **Les Aldudes :**
  - Village des Aldudes
  - Hameau d'Eznazu
- ▶ **Banca**
  - Haut fourneau de la mine de fer
- ▶ **Bidarray**
  - Église
- ▶ **Saint-Etienne-De-Baïgorry**
  - Hameau d'Urdos
- ▶ **Saint-Etienne-De-Baïgorry**
  - Saint Martin D'arrossa
  - Camp protohistorique de Lamotain Pareta
  - Fortifications protohistoriques de Larrango



Village des Aldudes



## 1.2 - Monuments proto-historiques

La Protohistoire désigne une période intercalée entre la Préhistoire et l'Histoire, et correspondant particulièrement aux âges des métaux : Âge du bronze (de 4000 à 400 ans avant JC) et Âge du fer (de 400 à 30 avant JC). Au cours de cette époque, les populations humaines pratiquent l'agriculture, l'élevage, acquièrent une maîtrise progressive de la métallurgie, et la société se structure de façon croissante. Ces sociétés ne maîtrisant pas l'écrit, les traces les plus visibles sont les monuments qu'ils ont érigés.

Pour la zone nous concernant, ces monuments sont de plusieurs types : cromlechs (cercles de pierre), tumuli (tas de pierres ou de terre), tumuli-cromlechs (tas de pierres ou de terre entouré d'un cercle de pierre), enceintes et camps, dolmens, monolithes (menhirs).



cromlech



tumulus



tumulus-cromlech



dolmen



monolithe

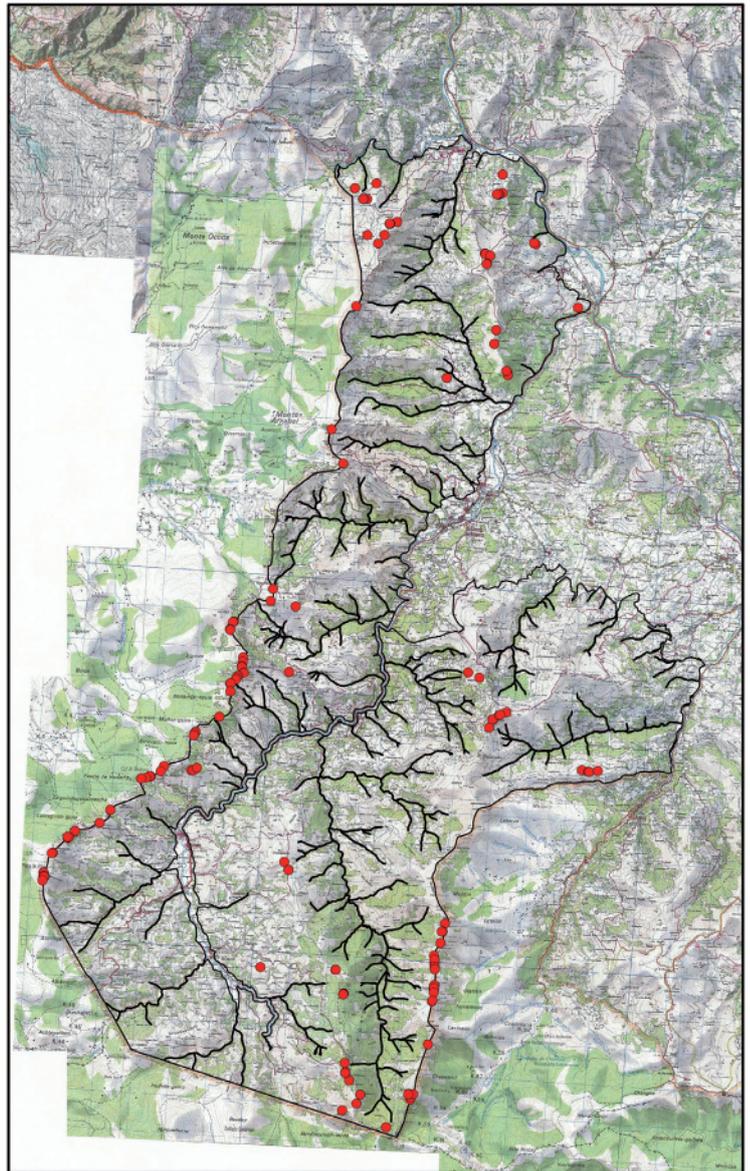
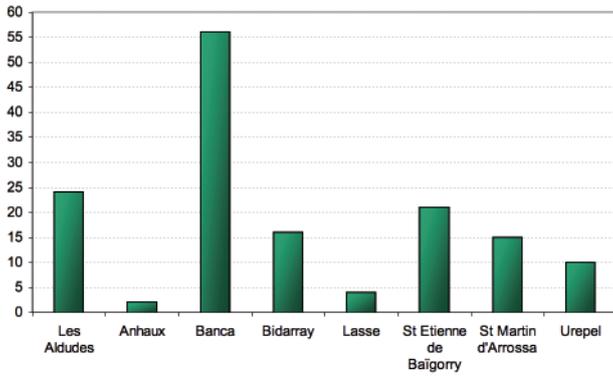


enceinte

Ces monuments sont à la fois des **lieux de sépultures** et des **marqueurs de territoires**.

On retrouve la plupart d'entre eux sur des zones de crêtes. Beaucoup sont envahis par la végétation (herbe, fougère, ronces) du printemps à l'automne, ce qui rend leur présence difficile à cerner.

MONUMENTS PROTO-HISTORIQUES : 148



monuments protohistoriques



0 5000 10000



## 1.3 - Redoutes

Une redoute est un ouvrage militaire, la plupart du temps de forme carrée, complètement fermé et ne présentant pas d'angles rentrants. Elles se présentent la plupart du temps comme des levées de terre entourées de fossés.

Celles des montagnes des Aldudes ont été érigées pendant la Révolution Française et ont été le lieu de combats avec les troupes espagnoles de 1793 à 1814.

La zone d'étude comprend 6 redoutes :

► **Les Aldudes**

Urrixka  
Elhokadiko Hegia  
Elhokadi

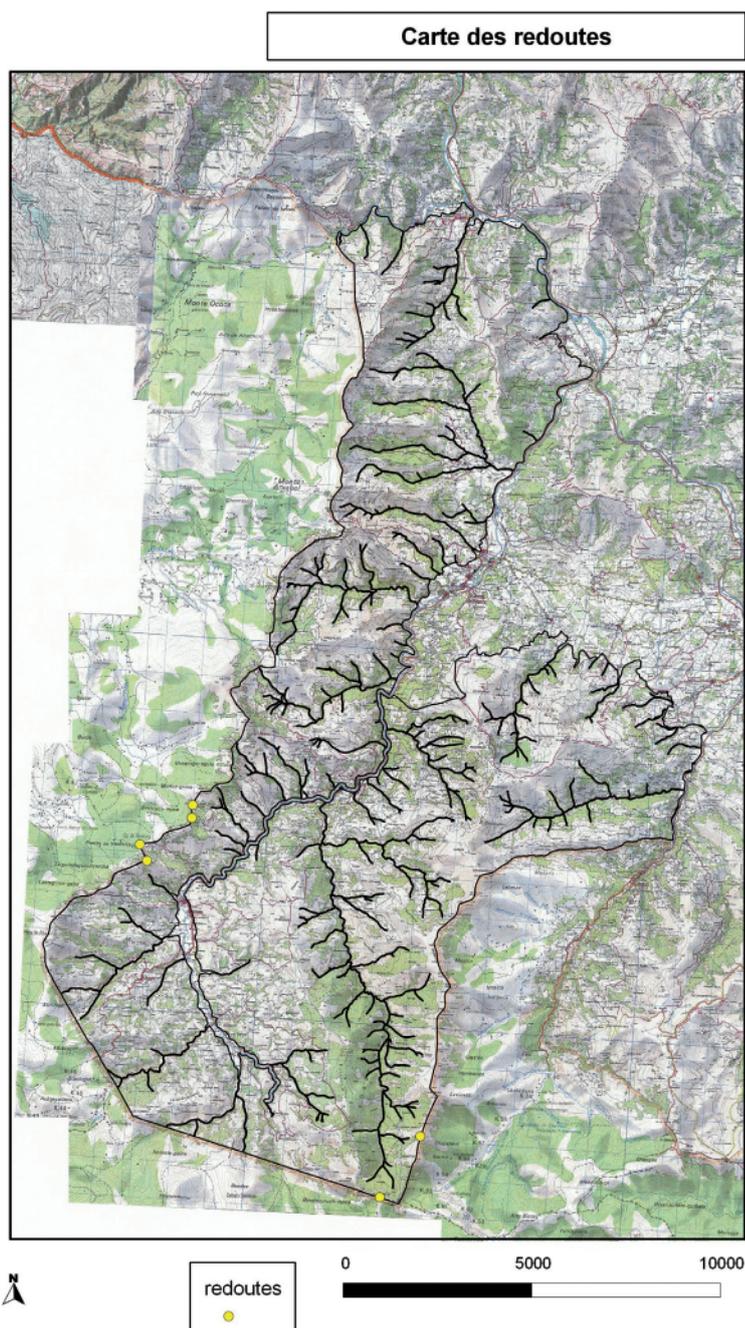
► **Banca**

Pago Zelai  
Lindus  
Xapelarri

Les redoutes des montagnes des Aldudes sont toutes envahies par la végétation et ne font l'objet d'aucun entretien ou mise en valeur.

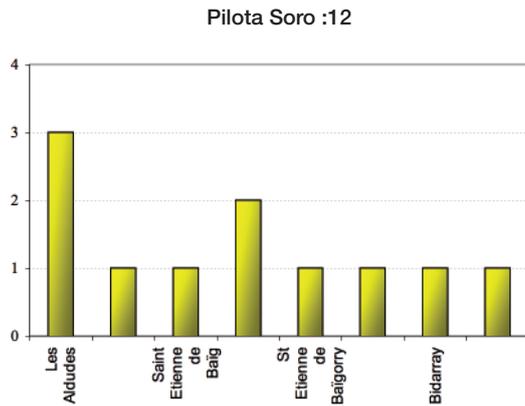


Redoute de Lindus-vue aérienne

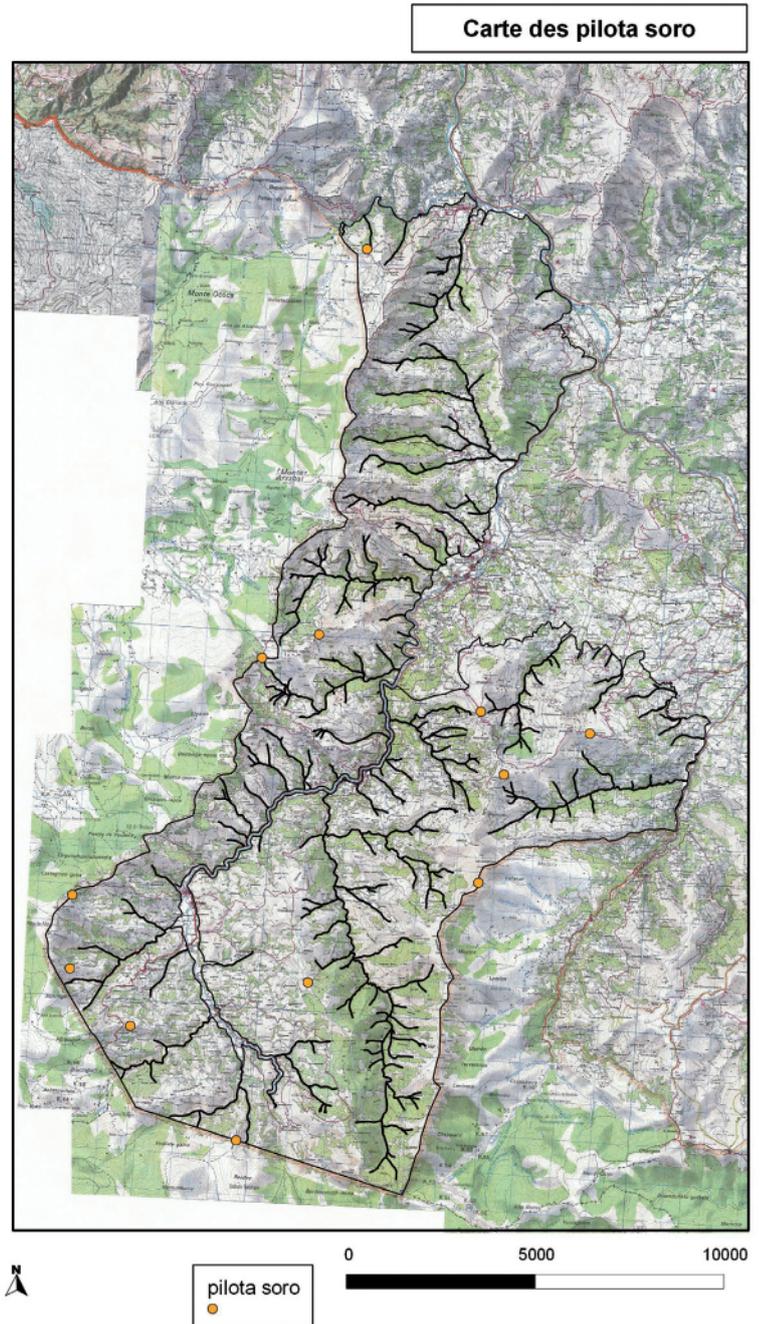


## 1.4 - Pilota soro

Les pilota soro sont des aires de jeux anciens, ancêtres de la pelote (urdanka, bota luze, laxoa, mahain jokoa), pratiqués par les bergers jusque dans les années 1950. Elles consistent en des espaces gazonnés, plus ou moins plats, situés dans des cols entre différentes zones de pâturages.



Pilota soro d'Urdiakoharria

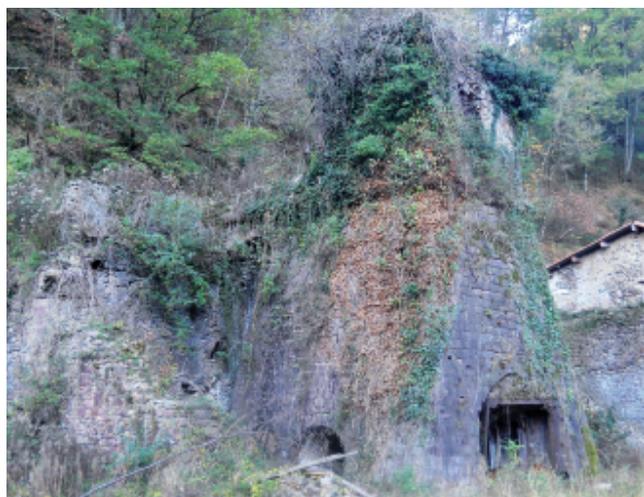
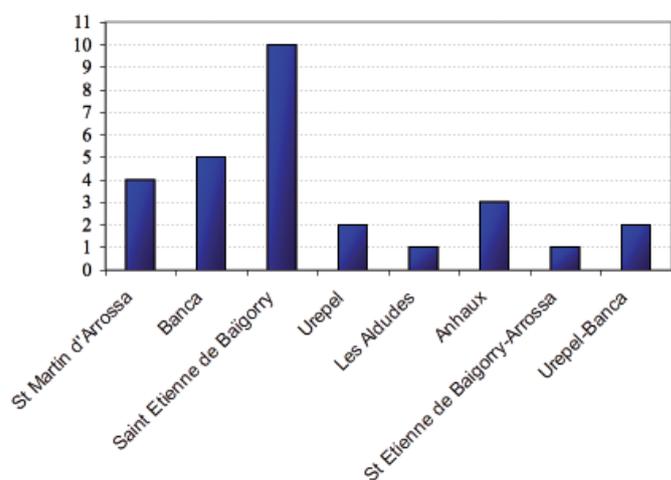


## 1.5 - Établissements miniers et métallurgiques

La zone d'étude a fait l'objet d'exploitation minière sous l'Antiquité par les Romains (à partir du 1er siècle avant J.C.), puis au Moyen-Âge et enfin du 17ème siècle au 20ème siècle.

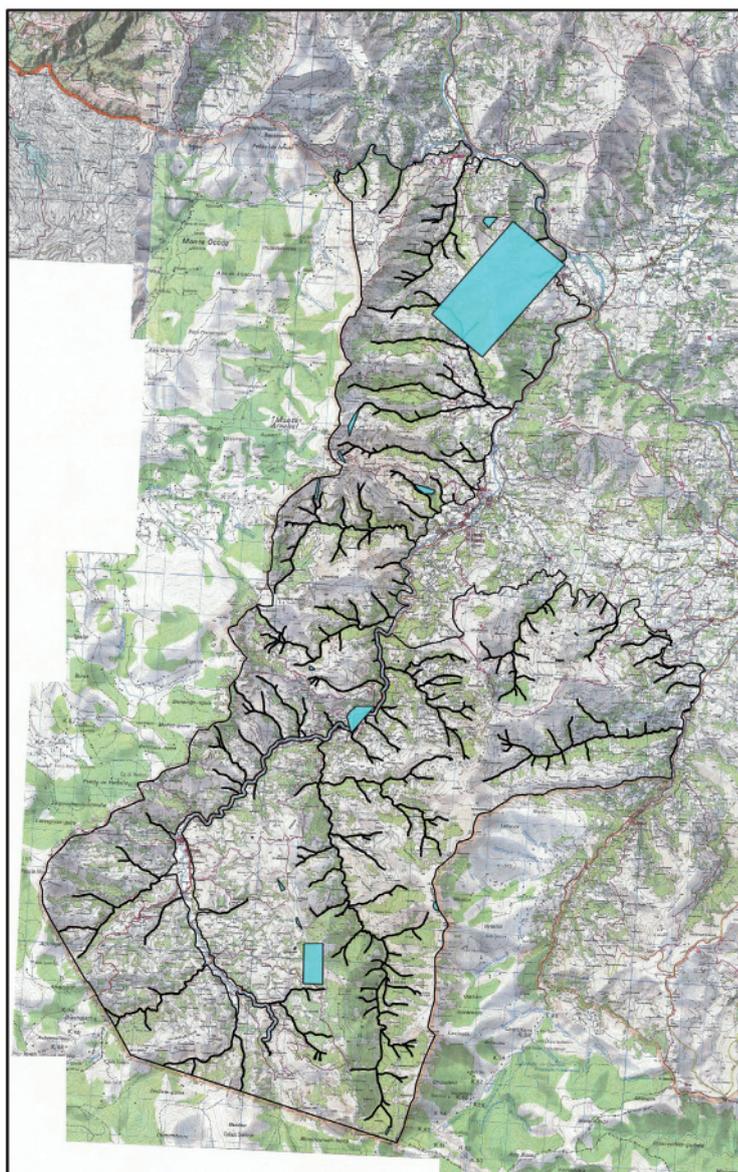
La plupart des sites se présentent sous la forme de galeries, de mines et de haldes (amoncellement formé par les déchets stériles issus de l'extraction du minerai). Un haut-fourneau est présent dans la zone d'étude : celui de Banca.

Sites miniers : 28



Haut-fourneau de Banca

Carte des établissements miniers et métallurgiques



0 5000 10000



établissements miniers et métallurgiques



## 2 Usage

### 2.1 - Tourisme

Les monuments et sites inventoriés sont situés le long de chemins de randonnées et sont ainsi fréquentés par quantité de marcheurs tout le long de l'année. Seuls les sites miniers et métallurgiques, de par leur inaccessibilité et leur manque de visibilité dans le paysage, sont délaissés par ce type de public.

On peut aussi noter la présence de motocyclistes aux abords des sites à intérêt patrimonial.

### 2.2 - Activité agro-pastorale

Tous les sites et monuments se trouvent dans des terrains agricoles utilisés pour l'élevage (chevaux, brebis, vaches). Dans certains cas, des fauchages sont pratiqués (herbe, fougère), ainsi que des mises en clôture ou des écobuages.

### 2.3 - Chasse

Les chasseurs détournent à leur compte certains monuments de leur usage. Ainsi, on peut apercevoir des postes de chasse construits dans des tumuli (tumulus de Biluruntze n°4) ou à proximité immédiate de dolmen (dolmen de Baihuntza n°2).

### 2.4 - Sport

Les chemins aux abords desquels se trouvent les éléments du patrimoine cités plus haut sont souvent empruntés par des coureurs à pied, à l'occasion de courses telles qu'Euskal Trail, Hiru Kasko, la course des bergers (Oilarandoi), la course du Munhoa, ... ces courses ont lieu au printemps et en été.

## 3 Enjeu et projets

### 3.1 - Mise en valeur et conservation

Les monuments et sites inventoriés ne sont pas ou peu mis en valeur dans la zone étudiée :

- absence de panneaux indicateurs à proximité immédiate. Seuls sites clairement identifiés : col d'Elorrieta (cromlechs) et mines du bourg de Banca.
- absence d'itinéraires balisés ou thématiques
- absence de plans du village faisant apparaître les éléments du patrimoine à visiter.

De plus, mis à part le site de Banca, aucun des sites et des monuments de la zone étudiée n'a fait l'objet de travaux conservatoires ou de protection. Ils sont ainsi une grande partie de l'année recouverts par la végétation et, dans certains cas, en train de disparaître.

Cette situation de précarité est aggravée par le fait des dégradations, volontaires ou pas, commises à l'encontre des objets patrimoniaux : travaux agricoles, destruction pour laisser place à des bâtiments nouveaux, fouilles sauvages, écobuage, vandalisme...

## 3.2 - Projet de mise en valeur des mines de Banca

Les acteurs locaux (mairie de Banca, associations) ont engagé depuis plusieurs années des actions de valorisation des mines de Banca. La Communauté de communes de Garazi-Baigorri a ainsi lancé une étude de faisabilité et de programmation.

# 4 ▶ Conclusion

La zone incluse dans le DOCOB Natura 2000-Montagne des Aldudes possède de nombreux éléments patrimoniaux d'intérêt majeur.

Ainsi, plus de 150 monuments proto-historiques y sont recensés, témoignant de la présence millénaire de pasteurs et d'agriculteurs. De même, une dizaine de pilota soro et quelques redoutes ont été identifiés, la plupart sur les lignes de crêtes transfrontalières avec l'Espagne. Enfin, les vestiges et les traces d'une activité minière et métallurgique millénaire (depuis l'Âge du bronze moyen) sont toujours visibles du nord au sud de la zone étudiée (une trentaine de sites recensés).

Ce patrimoine est cependant peu mis en valeur, que ce soit par les pouvoirs publics (communes, État, ...) ou par les associations locales. Il est la plupart du temps invisible ou n'évoque rien à ses usagers. Le risque est grand de voir certains monuments disparaître par destruction, en étant absorbés par la végétation, par manque d'entretien, par une fréquentation mal maîtrisée. D'autres peuvent aussi, tout simplement, disparaître de la mémoire collective.

Une véritable politique de mise en valeur de ce patrimoine est à mettre en place afin de conserver les traces laissées par les anciens habitants de la vallée de Baigorri et du pays d'Ossès, et afin de transformer ces éléments en atout pour le développement touristique et économique. Un premier projet de ce type concernant la rénovation des mines de Banca a été ainsi initié par la commune de Banca et la communauté de communes de Garazi-Baigorri, projet qui en appelle bien d'autres.